

Une usine de \$10,000,000 sera construite UNE AUTRE INDUSTRIE À ST-JEAN: DOMINION RUBBER

(Nouvelle et photos en page 7)

L'homme bien mis s'habille chez
Lucien Hébert
Spécialiste en vêtements
pour hommes et garçons
HABITS SUR MESURE
196 PRINCIPALE 372-4911 GRANBY

La Voix de l'Est

La météo
CLAIR ET FROID
Minimum: -5
Maximum: 15

avec
Coke
ya d'la joie!

29e ANNEE - No 268

GRANBY, MERCREDI, LE 16 DECEMBRE 1964

SEPT CENTS

La soi-disant affaire de corruption Ouverture de l'enquête

OTTAWA (PC)—M. Pierre Lamontagne, avocat montréalais âgé de 29 ans a déclaré hier sous serment qu'il avait été pendant deux mois l'objet de toutes sortes de pressions, dont une offre de pot-de-vin de \$20,000 de la part d'adjoints de ministres, d'un député libéral et d'autres personnes pour l'amener à souscrire à la libération sous caution d'un personnage impliqué dans une affaire de trafic de stupéfiants.

Ce personnage est Lucien Rivard, de Montréal qui est recherché aux Etats-Unis pour répondre à un accusation de trafic de stupéfiants. Dans leur acte d'accusation, les autorités américaines l'associent à un réseau international de trafic de stupéfiants contrôlé par la Mafia.

M. Lamontagne, le teint pâle et les yeux creux a déclaré qu'on lui avait fait savoir que Rivard était un bailleur de fonds du parti libéral et que son assistance pourrait se révéler précieuse prochainement dans l'éventualité d'élections générales.

Il a témoigné pendant deux heures et demie devant le juge en chef Frédéric Dorion, de la Cour supérieure de Québec qui préside l'enquête judiciaire sur cette affaire. Le cabinet fédéral a ordonné la tenue de cette enquête sur les tentatives de corruption et de coercition auxquelles se seraient livrés des adjoints de ministres et sur le rôle joué par le ministre de la Justice, M. Guy Favreau dans cette affaire.

Extradition
M. Lamontagne, qui tente d'obtenir au nom du gouverne-

ment américain l'extradition de Rivard aux Etats-Unis a déclaré que la gratification de \$20,000 lui avait été offerte par "un ami intime", M. Raymond Denis qui agissait alors en qualité d'adjoint spécial du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, M. René Tremblay.

Cette offre lui aurait été faite dans la soirée du 14 juillet dans le bureau qu'occupait M. Tremblay au Parlement mais alors que ce dernier, qui doit rendre témoignage plus tard en était absent.

M. Denis serait celui qui lui a porté à son attention le fait que Rivard était "un bon libéral".

M. Lamontagne a ajouté que des personnes censées être MM. Guy Lord et André Letendre, respectivement ancien et actuel adjoint spécial de M. Favreau lui auraient appris par téléphone que ce dernier ne prisait pas du tout son opposition à la libération sous caution de Rivard.

Il a ajouté que de toute apparence M. Favreau n'était pas au courant de l'affaire Rivard à ce moment-là.

Il a ajouté que M. Guy Rouleau, député libéral de Montréal-Dollard qui a résigné ses fonctions de secrétaire parlementaire du premier ministre Pearson lorsque l'affaire fut rendue publique, lui avait donné "l'assurance personnelle" ainsi que celle de son frère, Raymond Rouleau que Rivard ne chercherait pas à forfaire à sa caution.



M. Guy ROULEAU



M. Raymond DENIS

Cinq logis détruits à Granby

Dix jours avant Noël, le feu déloge 23 personnes

GRANBY - A peine quelques jours avant Noël un malheureux incendie a délogé hier après-midi vingt-trois personnes, au 528 de la rue Ste-Rose, à Granby.

L'incendie s'est déclaré vers 4 heures, hier, alors que M. Jacques Desloges était resté à la maison pour garder ses trois enfants tandis que sa femme faisait ses emplettes. M. Desloges qui s'était endormi a été réveillé en sursaut par les enfants qui criaient.

M. Yves Duhamel, fils du propriétaire, M. Hermas Duhamel a lui-même donné l'alarme à 4h. 04 minutes.

UNE FEMME EVANOUIE

Lorsque les pompiers arrivèrent sur les lieux, M. Elphège Brodeur s'est vite rendu secourir au deuxième étage de la maison Mme Roger Duhamel qui s'était évanouie ainsi que son bébé de cinq ans qui pleurait.

Mme Duhamel et son fils ont pu quelques instants plus tard rejoindre les leurs.

CINQ FAMILLES SUR LE PAVÉ

Ce sinistre a mis cinq familles sur le pavé puisque la maison de deux étages en habitait trois au premier plancher et deux au seconds. M. Hermas Duhamel, propriétaire et ses quatre enfants; M. et Mme Jacques Desloges et leurs trois jeunes enfants; M. et Mme Homidas Dubuc et leurs quatre marmots; M. Beauregard, son épouse et leur garçonnet ainsi que M. et Mme Roger Duhamel et leur fils de cinq ans sont tous sans logis.

SAUVONS LES MEUBLES

M. Jacques Desloges a été le seul à pouvoir sauver plus de la moitié de son ameublement. Tous les autres locataires y ont laissé et leurs meubles et leurs souvenirs.

UN TOUCHANT TEMAIGNAGE

M. Hermas Duhamel, qui nous a déclaré quelques instants après le début du sinistre nous a révélé qu'il se préparait cette année, pour Noël, à recevoir ses douze enfants et il avait, afin de rendre la demeure plus accueillante, fait l'achat d'un prélat d'une valeur de \$135.

"Ma femme, poursuit notre interlocuteur, venait de terminer tout son ménage et je vous assure qu'elle n'a pas bien pris ça."

Il était aussi ému de voir ce brave père de famille qui venait à peine de nous dire que toutes ses économies venaient d'y passer, prendre dans ses bras un de ses petits-fils et lui dire: "Je ne pourrai pas vous recevoir à Noël, nous n'avons plus de cabane."

M. Duhamel est propriétaire de la maison depuis 25 ans et il nous a avoué avoir refusé \$25,000 quelque temps auparavant à un acheteur intéressé.

UN MAGNIFIQUE TRAVAIL

Il a fallu 38 pompiers munis de cinq jets d'eau pour maîtriser les flammes qui ont ravagé la maison de 4 heures p.m., jusqu'à 7h 15.

Sous une température de 8 degrés, les pompiers ont accompli un travail qui mérite d'être souligné. Les opérations étaient sous la direction du Capitaine Valmore Viens et du Sergent Armand Cabana.

Malgré qu'ils aient essayé à l'aide de l'échelle aérienne d'éteindre l'incendie, la maison est considérée comme une perte totale.

LA CAUSE

Selon toute probabilité, l'incendie a été causé par un court-circuit dans un système électrique défectueux.

G. Martineau connaîtra sa sentence le 15 juin

QUEBEC (PC) — Un juge de la Cour des Sessions a refusé hier de rendre immédiatement autre jugement rendu récemment sur deux accusations de fraude comportant 13 chefs et totalisant \$23,000, portées contre le conseiller législatif Gérald Martineau, ex-trésorier de l'Union nationale.

Le juge Albert Dumontier a acquitté M. Martineau d'une accusation de fraude contre le gouvernement le mois dernier et au jugement rendu récemment dans le cas de M. Martineau.

Le juge Paul E. Baillargeon a déclaré que M. Martineau n'aurait pas pu être considéré quant à son jugement, indigne comme un fonctionnaire.

Le sénateur O'Leary demande un sursis

OTTAWA (PC)—Quelques heures à peine à la suite de son adoption aux Communes, le sénat entamait à son tour un débat sur le projet de loi du gouvernement proposant que le drapeau rouge et blanc à feuille d'érable devienne l'emblème national du Canada.

La recommandation du comité des Communes relatif à l'adoption d'un amendement de la part d'un sénateur conservateur suggérant d'écarter le modèle approuvé par les Communes après un débat de 33 jours, auquel il fut coupé court mardi matin par l'application du règlement de clôture.

Des 102 sénateurs 61 sont libéraux, deux, indépendants, un, libéral indépendant. Le nombre des sièges vacants est de cinq.



Les vingt-trois personnes qui habitaient cette maison, rue Ste-Rose à Granby, se préparait à fêter Noël. Malheureusement, le feu a détruit leurs rêves en moins de trois heures.

La Chambre 'entame' le débat sur l'Union Jack

OTTAWA (PC) - A peine plus de 12 heures après l'adoption du drapeau unifolié comme drapeau national officiel du Canada, les Communes ont entrepris hier l'étude du 7e rapport du comité spécial du drapeau recommandant que l'Union Jack soit utilisé au Canada comme symbole de son allégeance à la Couronne britannique et de sa participation au Commonwealth des nations.

L'adoption du rapport du comité en conséquence introduire deux avis de motion émanant du gouvernement, un bill émanant du Sénat et un bill proposé par le ministre de la Justice.

Aussitôt, les conservateurs, par l'entremise de M. John-Hugh Flemming (PC — Victoria-Carleton) ont soumis un amendement en faveur du Red Ensign, demandant que ce drapeau soit arboré au Canada seul drapeau national pour le Canada, et a mis en doute la validité du rapport qui recommandait l'adoption d'un deuxième drapeau.

Pour la 12e journée consécutive, il n'y a pas eu de période de questions aux Communes. Le leader parlementaire du gouvernement, M. George McRraith, président du Conseil privé, avait demandé le consentement unanime de la Chambre pour passer à cette période de questions, d'une durée d'une heure, mais ce consentement unanime lui a été refusé.

Le gouvernement n'a donc pu faire un deuxième drapeau? Nous n'en avons pas eu besoin tant qu'a flotté le Red Ensign sur la Tour de la Paix. Cela signifie-t-il qu'il manque quelque chose au drapeau que les Communes ont adopté hier?"

M. Flemming estime que le lien qui nous unit à la Reine, chef du Commonwealth, en tant que tel, n'a pas de drapeau et qu'il ne convient pas d'utiliser l'Union Jack pour symboliser cette association.

Il a donc proposé, en amendement, que le Red Ensign, "qui comprend l'Union Jack", frique du Sud agissaient ainsi.

Grève à la Québécois

MONTREAL (PC) — Par un vote unanime, environ 145 employés de Québécois ont décidé d'entrer en grève demain, après avoir rejeté la sentence d'une commission d'arbitrage fédérale.

Un porte-parole de l'Association internationale des machinistes (CTC) a déclaré hier que les négociations avec l'administration de la compagnie se poursuivaient, dans l'espoir de trouver une solution au conflit avant le moment de la grève.

Le vote de grève a pour but d'appuyer la demande de meilleurs salaires et d'autres problèmes.

Les avions de messageries et de passagers de Québécois desservent plusieurs villes du Québec où les autres lignes aériennes ne se rendent pas.

Les endroits que la grève touchera sont Montréal, Québec, Bagotville, Baie-Comeau, Rivière-du-Loup, Rimouski, Matane, Mont-Joli, Sept-Îles, Gagnonville, Wabush, Schefferville et Manicouagan.

Prendre un p'tit coup c'est bon mais il faut faire attention...

COWANSVILLE - "V'là l'temps des fêtes! on va prendre un p'tit coup..." Ces joyeux propos font le tour de la ville actuellement; rares sont ceux chez qui ils ne soulèvent pas une vraie soif de Canadien. Et de cela, personne n'a le droit de s'étonner. C'est tellement gai, entre bons amis, de lever le coude pour se "rincer le dalot", tout en faisant les plus beaux projets du monde. Qui donc oserait blâmer de braves travailleurs de se distraire honnêtement à l'occasion de Noël? Les résolutions de la nouvelle année, ça se prend avec un grain de sel et...

Le directeur de la sûreté municipale de Cowansville est au courant de tout cela. Aussi, prend-il des dispositions adéquates dans

les circonstances. Voici ce qu'il demande à la population de notre ville:

- bien s'amuser, mais ne pas faire trop de bruit; - veiller à ce que le feu ne vienne pas troubler les réunions familiales; il est important de ne pas laisser les lumières allumées trop longtemps dans les arbres de Noël et surtout de les éteindre lorsqu'on s'absente; - boire un ou deux bons cafés, avant de prendre le volant d'une automobile, la nuit; ne pas conduire un véhicule si nos facultés sont légèrement affaiblies, ou, autrement dit si nous sommes trop "youp-youp".

M. Ernest Deschamps nous a annoncé que des patrouilles spéciales seraient en devoir la veille de Noël et le jour même, le 31 décembre 1964 et le 1er janvier 1965, pour répondre aux appels de ceux qui auraient levé le coude un peu trop haut, ou à de trop nombreuses reprises à l'occasion des fêtes, et aller les reconduire chez eux, sans qu'il ne leur arrive de malheureux accidents. Cette excellente initiative permettra d'éviter plusieurs événements tragiques de se produire durant une période de l'année où tout le monde doit connaître tant de joies!

Malgré la grève des employés de la Régie des Alcools, "catastrophe" d'envergure provinciale, le chef Deschamps nous a demandé de transmettre aux citoyens de Cowansville ses meilleurs vœux à l'occasion de Noël et du Jour de l'An, de même que ses recommandations de prudence.



Voyons! voyons Jos... tu n'y a pas pensé?

Aujourd'hui
DANS
La Voix de Granby
Il est défendu à nos instituteurs d'accepter des cadeaux des élèves.
La Voix Maskoutaine
Victor Lévesque va en appel.
La Voix DE ST-JEAN ET ISERVILLE
Une usine de \$10 millions sera construite.
En page Régionale
Pour un lac artificiel à Cowansville: les soumissions ont été ouvertes.
En pages Sportives
Les Vics perdent Boucher, mais seront au complet pour la joute de demain soir.

L'objectif réel demeure un Québec fort

Le jour où le Québec sera réellement fort, il lui sera possible d'envisager sérieusement d'autres options que celle du fédéralisme coopératif, dit le R. P. Arès, en précisant qu'un Québec réellement fort "pèsera plus lourdement sur le destin de la confédération que les recommandations de n'importe quelle commission royale ou de n'importe quel comité parlementaire".

Le directeur de "Relations" ne saurait énoncer plus grande vérité. Notre devenir politique dépend en effet beaucoup plus de nous, c'est-à-dire de notre détermination à bâtir un Québec fort, puissant, que de l'acceptation du Canada anglais, dans le concept actuel des relations bi-ethniques, de modifier la constitution. La révision du pacte fédératif s'impose certes; elle est même urgente. Mais pour qu'une nouvelle constitution réponde pleinement à nos aspirations, qu'elle nous assure une pleine et entière participation à la vie canadienne, il faut beaucoup plus que l'adoption de textes constitutionnels révisés. Pour en bénéficier dans la mesure où il le désire, le Québec doit être fort, posséder des cadres bien organisés, une économie puissante, enfin sa population doit être prête à jouer son rôle dans tous les secteurs de la vie collective.

Or on ne peut encore dire qu'il en est ainsi. Notre province est sur la voie d'un développement intense. Ses institutions se modernisent et son économie fait des pas de géant, mais elle est encore loin de répondre aux exigences d'un Québec fort. Sa population est aussi plus consciente qu'autrefois de ses possibilités et de ses droits, mais la véritable prise de conscience nécessaire à un Québec fort n'a pas encore atteint toutes les couches populaires. Il reste là comme ailleurs beaucoup à faire. Aussi importe-t-il d'intensifier partout l'action positive et constructive et d'amener le peuple à y participer dans toute la mesure de ses possibilités, pour réaliser plus efficacement et plus rapidement l'objectif à atteindre.

Pour assurer l'évolution de toutes les régions du Québec

On a longtemps pensé dans nos municipalités que l'action économique devait s'exercer surtout sur le plan local. Or cet esprit de clocher tend à disparaître graduellement pour faire place à une conception plus sensée du développement industriel et commercial.

La récente déclaration du président de l'Union des municipalités attire, par exemple, l'attention sur les heureuses conséquences d'un plan coordonné de développement régional et le danger de laisser Montréal se développer à un rythme trop rapide pour les villes d'importance moyenne. M. Rosaire Gendron ne suggère pas de ralentir l'évolution de la métropole, mais, dit-il avec raison, dans les conditions actuelles, c'est la saignée des petits centres au profit de Montréal. Or, ajoute-t-il, Montréal ne sera pas Montréal au milieu d'un désert et elle deviendra une cité encore plus puissante, si elle peut compter sur l'ex-

rien ne sert en somme de couper les ponts. Cela ne donne rien. Il faut commencer par le commencement et procéder d'après un ordre logique. Réclamer l'indépendance dans les conditions actuelles ne mène nulle part. D'ailleurs, peu y croient. Peu la considèrent comme une solution à nos difficultés. Il suffit d'un moment de réflexion pour comprendre que l'indépendance aggraverait au lieu d'améliorer notre situation. Même si le Québec était fort du reste, demandons-nous où l'indépendance nous conduirait dans un pays où tout se tient, se complète, à tous les niveaux de la vie communautaire. Demandons-nous également quelle serait notre influence sur un continent où nous représenterions une minorité bien infime, enfin dans un monde dont l'interdépendance s'intensifie de plus en plus.

Nous avons beaucoup plus à gagner, semble-t-il, en accroissant la puissance économique québécoise et en affirmant ainsi l'autorité du Québec dans le grand tout canadien. Car un Québec fort sera en mesure de revendiquer tous ses droits, de les obtenir et, ce qui est certain, d'amener le groupe anglo-saxon à collaborer étroitement avec lui. Un Québec fort pourra exiger et même imposer ses conditions... enfin en arriver à l'établissement d'un pays au progrès duquel se consacreront deux grandes races jouissant de droits et de pouvoirs égaux. Nous devons certes d'ici là mener une dure lutte et, sans doute, en plusieurs circonstances, serons-nous portés à désespérer d'en arriver un jour à notre but, mais si nous savons être persévérants et si, surtout, nous ne perdons pas la tête et nous ne perdons jamais de vue cette nécessité de créer un Québec fort, nous réussirons à vaincre tous les obstacles. N'oublions pas un seul instant que l'économie conditionne dans une bonne mesure notre devenir politique, notre statut futur dans la vie canadienne, et que si nous parvenons à l'établir solidement, nombreux seront les obstacles qui tomberont d'eux-mêmes.

pansion de toutes les régions québécoises.

C'est là une opinion que l'on devrait exprimer plus souvent, en vue d'en imprégner ceux dont les aspirations ne dépassent pas les cadres de leur ville. L'aménagement régional, et non pas l'aménagement local, permettra à tous les centres d'une région de progresser harmonieusement et de représenter une puissance économique susceptible de contribuer à l'épanouissement du Québec tout entier. Montréal progresse, c'est un fait. Il est d'ailleurs heureux qu'il en soit ainsi. Mais autour de la grande métropole doit graviter également des régions économiques puissantes, et ce n'est que par l'application d'un programme bien conçu, solidement charpenté et bien appliqué, que l'on en arrivera à assurer leur relèvement et leur évolution normale. C'est l'aménagement régional qui, comme le souligne M. Gendron, mènera tout droit à la véritable prospérité de tout le Québec.



Dans la salle de lecture des Archives Nationales du Canada, avec l'aide du Dr. W. Kaye Lamb, archiviste du Dominion, que vous voyez à l'arrière plan, les chercheurs travaillent avec trois des sept lecteurs de microfilm Recordak maintenant offerts à l'usage du public. On vient de terminer la mise sur film des archives complètes de la Compagnie de la Baie d'Hudson couvrant la période de 1670-1870, 200 ans de documents historiques irremplaçables.

Il y a 25 ans, le premier contingent de Canadiens traversait outre-mer

Il y a 25 ans, moins de quatre mois après le début de la seconde Guerre mondiale, la 1ère division de l'armée canadienne débarquait en Grande-Bretagne. Il s'agissait de l'avant-garde des 368,000 soldats canadiens qui allaient franchir l'Atlantique au cours des cinq années qu'a duré le conflit.

Au cours de deux traversées séparées à bord d'océaniques étroitement protégés par des escortes, 15,908 jeunes volontaires — mal équipés et à moitié entraînés — débarquèrent à Gourock, Ecosse, le 17 décembre et le 30 décembre 1939 après des traversées qui s'étaient effectuées par une température parfaite.

Il s'agissait des premiers soldats du Commonwealth à se porter au secours de la Grande-Bretagne et de la France dans la guerre contre l'Allemagne. Plusieurs de leurs pères avaient traversé les mêmes mers dans des conditions semblables 25 ans plus tôt, soit au début de la première Guerre mondiale.

Le premier convoi consistait en une flottille de cinq paquebots bien camouflés et protégés par les marines et les armées de l'air canadiennes et britanniques. Le convoi déjoua la menace d'une attaque navale allemande mais échappa de justesse à une tragédie maritime vers la fin du voyage de sept jours.

La menace allemande contre la navigation alliée était grave. A la fin de novembre, deux croiseurs allemands avaient réussi à couler le croiseur Rawalpindi, au sud-est des côtes de l'Irlande, faisant 270 victimes. Deux navires de guerre de la Reichsmarine, le Graf Spee et le Admiral Scheer, tandis que les sous-marins allemands rôdaient sournoisement.

Triple collision. Le premier convoi de troupe était composé des paquebots Aquitania, Duchess of Bedford, Empress of Australia, Empress of Britain et Monarch of Bermuda. Leur escorte comprenait le croiseur de guerre Repulse, le navire de guerre Resolution et le porte-avions Furious, de la Royal Navy.

A l'issue de la majorité des 7,449 soldats, dans la noirceur de la dernière nuit du voyage, le paquebot Samaria, qui faisait

route pour New York, a passé directement à travers le convoi qui entrerait dans l'estuaire de Clyde, heurtant par tribord le porte-avions Furious et par babord l'Aquitania. Les chaloupes de sauvetage furent démolies et les davières torus, miraculeusement, aucun des trois navires n'a été sérieusement endommagé.

Le second convoi de soldats comprenait sept navires qui transportaient en tout 8,152 hommes et officiers. Ceux-ci passèrent la Noël en mer et ils arrivèrent en Ecosse le 30 décembre, après une traversée de huit jours. Ce convoi était composé de cinq paquebots britanniques et de deux navires polonais, à savoir, l'Almazora, l'Ormond et l'Orma, l'Andes et le Reina Del Pacifico ainsi que le Chrobry et le Batory.

Les deux convois avaient été escortés à leur départ du port d'Halifax par quatre destroyers canadiens, l'Ottawa, le Fraser, le Restigouche et le Saint-Laurent. Les jeunes canadiens qui participaient à cette "grande croisière" — la plupart d'entre eux approchant aujourd'hui de la cinquantaine — prévoyaient être envoyés en front en France au printemps de 1940. Mais, en juin, la France avait été vaincue par les nazis.

Ce n'est qu'en 1943, trois ans et sept mois après que le premier convoi eut levé l'ancre dans le port d'Halifax, le 10 décembre 1939, que la première division canadienne rencontra l'ennemi en Sicile. Une première brigade était partie pour la France en juin 1940 — un petit nombre débarquèrent en France mais ils furent capturés par les nazis, la France ayant capitulé alors que les Allemands occupaient la plus grande partie de l'Europe occidentale. En 1941, un petit groupe a été envoyé à Spitzbergen, un archipel isolé dans l'Arctique, entre le Groenland et la Norvège, pour démanteler des houillères abandonnées.

Fanon canadien. Juste avant que le premier convoi lève l'ancre en ce dimanche après-midi, le fanon du quartier général avait été hissé au mât de l'Aquitania, qui transportait le major-général A. G. L. McNaughton et son état-major.

Nos élites Trahir...quoi?

(Par Gérard Filion)

"TRAHISON!"

Nous sommes trahis. C'est le cri des vaincus, qui cherchent une explication à leur défaite. C'est la tendance des Canadiens français qui voudraient trouver en dehors d'eux-mêmes les causes de leur faiblesse. Depuis Vergor, tous leurs malheurs s'expliquent par des trahisons.

Evidemment les trahises se recrutent toujours dans l'élite. C'est plus sensationnel, c'est plus spectaculaire. Il ne viendrait jamais à l'idée d'un pauvre bougre de s'offrir la rare distinction de trahir. N'est pas traître qui veut: la fonction requiert une préparation intellectuelle et un entraînement moral dépassant nettement les ressources du commun.

MENU FRETIN

Quand on m'a demandé de vous dire si notre élite financière est traître, j'ai failli pouffer de rire. Il faut être drôlement naïf pour croire que nous pourrions avoir une élite financière. Venez vous promener avec moi rue Saint-Jacques. Vous constaterez que nous avons les plus petites banques, les plus petites maisons de courtage, les plus petites sociétés de fiduciaire, les plus petites compagnies d'assurance, les plus petits fonds mutuels, les plus petites sociétés de gestion.

Nous sommes là certes, mais miteusement, au ras du sol, quand ce n'est pas dans la cave ou le grenier. Mettez dans un tas toute la richesse mobilière des Canadiens français et vous n'arrivez pas à faire l'actif de la plus grosse banque canadienne-anglaise. General Motors à elle seule est plus riche que tout le peuple canadien-français de toutes les provinces canadiennes.

L'AQUARIUM

Et vous pensez qu'il viendrait à l'idée de gens qui vivent si petitement dans un monde si opulent de trahir? Mais trahir qui et pourquoi? Nous sommes aussi prolétaires dans le monde de la finance que dans celui du travail. Nous sommes des goujons dans l'aquarium des requins. Heureusement que les requins ne mangent pas les goujons. Ils se dévorent entre eux: ça fait plus requin.

Nos financiers sont des gens tout simples, la plupart sortis du peuple et montés au sommet à la force du poignet. Jean-Louis Lévesque est un Gaspésien venu tout nu à Montréal. Les présidents des deux banques canadiennes-françaises, Louis Hébert et Ubaldo Boyer, viennent de la campagne et sont issus de familles très modestes. Les pré-

(Suite à la page 18)

Pour votre table des Fêtes



N'OUBLIEZ PAS LES BONS GATEAUX AUX FRUITS et BUCHES DE NOEL

GATEAUX AUX FRUITS de première qualité \$1.60 à \$5.00 offerts en boîtes métalliques ou plastiques

BUCHES de NOEL de modèles variés .80 - \$1.50 \$2.25 à \$6.00

Comblez vos invités en leur servant du délicieux gâteau aux fruits ils en raffoleront.

Assortiment complet de Pâtisseries Françaises à notre magasin 209 York.

Commandez dès maintenant de votre livreur ou à notre magasin de la boulangerie 209 York.

Une autre spécialité de la maison les BUCHES DE NOEL avec glaçage au beurre.

La BOULANGERIE RACINE Ltée
Votre boulangerie depuis 1911
fabricants des délicieux produits GaiLuRon
209 YORK GRANBY 372-3383

GRATIS → 25 DINDES

C'EST GRATUIT — C'EST FACILE
Il ne vous en coûte pas un sou
DECOUPEZ CE COUPON
ET APPORTEZ-LE VOUS-MEME AU MAGASIN

LE TIRAGE SE FERA chaque soir à compter du 16 décembre et cela jusqu'au 22 décembre

TOM INC.
10 ST-JOSEPH GRANBY

NOM:

ADRESSE:

VILLE:

TEL:

LE PERSONNEL DU MAGASIN NE PEUT PARTICIPER A CE TIRAGE

ouvert tous les soirs à partir du 10 décembre

La Voix de l'Est
Journal fondé en 1935 Journal quotidien publié par La Voix de l'Est Limitée, 136 Principale, Granby
Aimé Laurion, Président J. Charles D'Amour, Gérant Général

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication, de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes les informations qui originent de la salle de rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

"Le ministère des Postes a Ottawa autorise l'affranchissement au numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication."

TARIFS D'ABONNEMENT		Par jour	Samedi	Semaine
Par camelot		\$0.07	\$0.10	\$0.45
Par la poste		1 an	3 an	5 an
Canada		\$1.50	\$4.00	\$6.00
Etats-Unis		\$4.00	\$10.00	\$18.00
Autres pays		\$6.00	\$12.00	\$20.00

Répression d'abus graves

Il est défendu à nos instituteurs d'accepter des cadeaux des élèves

GRANBY - Chaque professeur sous contrat de travail avec la Commission scolaire catholique de Granby sera avisé par lettre qu'il est strictement défendu d'accepter des cadeaux de Noël de ses élèves ou de leurs parents. De plus, chacun sera prévenu que la non-observance de cet ordre sera considérée comme un manquement grave à la discipline et sera traitée en conséquence. C'est ce que décidaient les commissaires d'écoles, hier soir, au cours de leur réunion mensuelle régulière. Tous les administrateurs de notre enseignement primaire ont déclaré que cette pratique de cadeaux aux professeurs était souverainement malheureuse. "Le sentiment peut paraître beau", dirent-ils "mais on oublie trop souvent de songer aux parents qui n'ont même pas les revenus suffisants pour acheter des cadeaux à leurs familles et qui sont souvent forcés de faire un cadeau à des instituteurs, afin de ne pas humilier leurs propres enfants".

M. Wilfrid Bibeau, directeur général des écoles, révéla le même geste de très mauvais goût qui se serait répété ici et là. "Il arrive, dit-il, que des professeurs ont même déballé des cadeaux en présence de leurs élèves, remerciant les donateurs. C'est choquant pour l'élève pauvre qui ne peut s'offrir aucune faveur personnelle parce qu'il n'a pas de présent enrubanné à offrir". Les commissaires ont réalisé qu'il fallait couper court à un tel abus; ils ont prié les journaux et le radio de diffuser largement la teneur de leur décision de ne pas tolérer cet état de choses.

La lettre de la commission scolaire à ses professeurs accompagnera le prochain chèque de paie.

SOLLICITATION DEFENDUE
Dans le même ordre d'idée, le commissaire Bernard Légaré, également président de la Commission scolaire régionale Meilleur, a manifesté sa surprise d'apprendre que l'on sol-

licitait, dans les écoles, un cadeau pour le malade mental oublié. "L'oeuvre de l'Association de la Santé mentale et de sa filiale - la Croix Blanche - est fort louable", dit-il, "mais là encore, on tend la main auprès de familles qui, souvent, se privent du strict nécessaire, pour assurer le bien-être de leurs enfants. Les écoles ne doivent jamais être des lieux de sollicitation". Le commissaire Jacques Dubois abonda dans le même sens pour dire: "Nous devons songer au bien général de l'enfant avant le bien particulier d'individus ou de sociétés. Certains de nos enfants sont déjà astreints à des privations qu'ils ne méritent pas; leurs familles sont pauvres et il ne faut absolument pas les mettre dans la gêne".

Les seules sollicitations permises dans les écoles sont les suivantes: la Sainte-Enfance, le Sou pour la Survivance française et la quête pour les oeuvres d'action catholique du diocèse de St-Hyacinthe. Les commissaires se proposent de

faire observer ces règlements beaucoup plus rigoureusement à l'avenir.

REUNIONS FAMILIALES
D'autres gens sollicitent la Commission scolaire de Granby sur un autre front. Elles désiraient obtenir le privilège de louer une salle d'école pour y tenir leurs soirées de familles du temps de Noël et du Jour de l'An. Déjà, plus de 50 demandes ont été adressées aux autorités concernées. Il va sans dire que ce genre de requête a été rejeté sans discussion; personne ne pourra donc organiser des festivités quelconques dans nos écoles qui n'ont certes pas été construites à cette intention.

Cette réunion publique de notre commission scolaire était la dernière de 1964. M. le commissaire Orpha Choinière, président était au fauteuil. Tous les commissaires, soit MM. Légaré, Dubois, Dieudonné Ménard et Philippe Rodrigue ont assisté aux délibérations.



LE NOUVEL EXECUTIF DES FRANCS de Granby a été élu au cours d'une réunion du groupement tenue hier soir au restaurant Oriental Belval situé sur la rue Principale. On reconnaît sur la photo, dans l'ordre habituel, assistés MM. Raymond Chaput, directeur du comité de bienfaisance des Francs; Guy Boudreau, président; Me Antoine Lemieux, directeur de la propagande et président ex officio; et Evariste Breton, trésorier; debout MM. Roger Auger, directeur du comité des finances; Gilles Thériault, secrétaire; Michel Denault, vice-président; Roger Giroux, directeur du comité des membres; et André Maheu, directeur du comité de réception. N'apparaissent pas sur la photo, MM. Georges Dumas, directeur du comité d'apostolat et l'abbé Bernard Ménard, animateur spirituel du club des Francs. Un souper a suivi la réunion.

A-t-on encore écrit n'importe quoi dans l'hebo local?

Des insinuations vagues et douteuses, des accusations qui restent à être prouvées

GRANBY - M. Philippe Kennes, auteur d'un article intitulé "La police n'est pas toujours civilisée...", article qui fut publié dans un hebdomadaire local, édition du 2 décembre, devra revenir devant la commission municipale de protection à la personne et aux propriétés, jeudi après-midi, à 2h. 30 afin de préciser les accusations portées contre la police municipale de Granby.

L'enquête publique qui s'est ouverte juste avant la séance du conseil municipal, lundi soir, a dû être ajournée lorsque le témoin principal, Kennes, fut invité par M. Orpha Choinière, président de la commission responsable des activités de la police, à livrer les noms des personnes qui lui avaient fourni les renseignements qu'il avait permis d'écrire l'article.

A ce moment-là, M. Kennes a répondu qu'il ne savait pas s'il avait le droit de livrer les noms de ces personnes. De plus, il avoua que l'article est basé sur des affirmations de personnes qu'il connaît.

Cet article accuse les policiers d'avoir refusé de faire venir un taxi, à la demande même d'une femme, laquelle était enceinte, à la suite d'un accident de la circulation. Il ajoute que la police aurait même refusé de faire venir le remorqueur accrédité par l'association dont son mari fait partie. L'article dit que la femme aurait fait un mille à pied pour se rendre chez elle.

On y mentionne également qu'un employé profiterait du passage d'une auto-patrouille pour se rendre à son travail.

Plus loin, l'article accuse les policiers d'avoir fait monter des jeunes filles dans une auto-patrouille. Toujours selon cet article, l'auto-patrouille aurait apparemment cueilli un jeune homme, qui, sortant d'un restaurant, avait donné un coup de poing sur un mètre de stationnement, le faisant tomber.

Faisant une tournée dans le bas de la ville, selon cet article, les policiers auraient fait descendre le jeune homme pour prendre deux jeunes filles.

Enfin, selon l'article de cet hebdomadaire, ce ne serait pas la première fois que la police donne des tours d'auto à des jeunes filles.

MM. Raymond Forand et L.-P. Légaré, respectivement directeur et assistant-directeur de la police municipale de Granby, ont tous deux affirmé qu'après enquête, ils en étaient venus à la conclusion qu'aucun mètre de stationnement ne fut brisé au cours des trois derniers mois, sur la rue Principale, entre les rues Court et St-Antoine, contrairement à ce que laisse entendre l'article publié dans l'hebdomadaire local.

M. Forand a de plus affirmé qu'il ne croit pas qu'un coup de poing puisse faire tomber un mètre de stationnement. Relativement au transport des jeunes filles, M. Légaré a déclaré

qu'il n'est pas possible que tous les policiers qui étaient de service au moment où l'incident se serait produit ont été interrogés et que tous nient avoir fait monter des jeunes filles dans une auto-patrouille. A propos de cette affaire, M. Légaré a dit qu'il a la suite de plusieurs appels téléphoniques effectués dans le but de rejoindre M. Kennes, il n'a pu obtenir aucune date précise de ce dernier, quant à cette affaire de jeunes filles.

ACCUSATIONS VAGUES
M. l'échevin Orpha Choinière, qui présidait à l'enquête, avait apparemment clairement indiqué qu'il trouvait les accusations vagues. Puis il affirma qu'il est nécessaire d'éclaircir cette affaire au plus tôt, parce qu'elle frappe un chiffre où 14 hommes sont en devoir et qu'autant de femmes, soit celles de ces policiers, se demandent si ces accusations sont fondées.

Souhaitant que les 44 policiers de la cité aient été interrogés et que tous ont nié avoir fait monter des jeunes filles dans une auto-patrouille de la police municipale, M. Choinière a dit que l'on ne demande pas mieux que de sévir si quelqu'un est coupable, mais qu'il faut auparavant savoir si quelqu'un est réellement coupable.

Faisant remarquer que l'article de l'hebdomadaire offre de nombreux "blancs" (points de suspension), ce qui laisse planer toutes sortes de doutes, l'échevin a dit à Kennes qu'il faut vérifier avant de dire quoi que ce soit.

M. Choinière avait auparavant demandé à un témoin s'il avait procédé à une vérification afin de savoir s'il était exact que la femme enceinte dont il est plus haut question avait dû marcher un mille à pied. Le témoin a répondu dans le négatif et avoua qu'il s'était fié aux affirmations du mari de cette femme.

Relativement au transport de certains employés municipaux par le service de la police, M. le maire Paul-O. Trépanier a déclaré que ce n'était pas une anomalie, mais qu'en vertu du contrat qui lie l'entité et ses employés, la cité doit voir au transport de certains de ses employés. Il a de plus rappelé que la cité a récemment adopté une nouvelle politique quant au touage des véhicules.

L'échevin responsable du comité de police a demandé à M. Kennes de revenir jeudi après-midi, cette fois-là avec ses témoins. Entre-temps, M. Kennes verra à remettre les noms de ses témoins au maire, s'il peut en donner les noms, afin qu'on les assigne.

M. Forand sera invité à produire un rapport concernant tous les parcomètres qui ont été brisés ou réparés au cours des derniers mois, sur la rue Principale, entre St-Antoine et Court. La personne qui fait la réparation de ces parcomètres sera également présente.

Autre séance, le 22

LE TRAVAIL DU TRIBUNAL D'ARBITRAGE SE POURSUIT

GRANBY - Me Jacques Marchessault, avocat de Granby président, hier, une autre séance du tribunal d'arbitrage chargé de trouver une solution au conflit de travail existant entre la Commission scolaire catholique de Waterloo et l'Association des Professeurs de Granby Inc. Les deux autres membres de ce tribunal sont: Me Louis Jolin, avocat de Waterloo, arbitre patronal; et M. Robert Caron, aviseur technique de la Confédération des syndicats nationaux, arbitre syndical.

Hier, les arbitres entendaient une autre partie de la preuve syndicale. Me Henri Grondin, avocat de Québec, terminera la preuve des professeurs, mardi prochain, le 22. Les patrons exposeront leur point de vue en janvier seulement, car le tribunal ne siégera pas durant la période des fêtes de Noël et du Nouvel An. Me Bernard Légaré, avocat de notre ville, est le procureur de la commission scolaire de Waterloo que représente Me Guy Genest C.R.

10,000 PERSONNES ONT ÉTÉ INFLUENCÉES PAR L'ESCALE

GRANBY - Le président de l'Escale, M. Mario Girard, remettait hier soir, à M. André Thibodeau, président des Loisirs de Granby Inc., un mémoire dans lequel il demande qu'un directeur culturel permanent et qualifié soit attaché à l'Escale.

Voici quelques points renfermés dans le mémoire.

1. La section culturelle des Loisirs de Granby Inc., a pris une telle extension que les membres de l'exécutif et du comité central de l'Escale se sentent incapables de suffire à cette tâche d'une façon efficace et progressive; de plus, si on songe que bientôt nous aurons un centre culturel, il n'est pas trop tôt pour penser à un responsable permanent dans l'organisation des loisirs culturels.

"Le centre culturel situé à 5 rue Principale, à Granby devrait être ouvert au public de 16 à 30 ans tous les jours, au moins de 1h. 30 p.m., à 5h. 30 p.m., et de 7 heures p.m., à 11 heures p.m., et pour le public en général à l'occasion de certaines activités spéciales, ce qui nécessite la présence d'une personne responsable capable: 1. d'être disponible aux heures ci-haut mentionnées; 2. de travailler à l'organisation, à l'aménagement et au bon ordre du local; 3. de recevoir les personnes intéressées; 4. de leur donner les informations requises; 5. de promouvoir l'attrait de la population pour les loisirs culturels; 6. de s'occuper de la publicité; 7. d'être présent pour assurer le travail vraiment culturel qui s'accom-

plit au sein de chacune des sections; 8. de penser et d'organiser tout ce qui a trait aux activités ouvertes au public en général... chansonniers, ciné-club, théâtre etc, engagement des artistes, contrat, publicité et impression des billets; 10. être lui-même animateur des loisirs culturels dans l'un ou l'autre des secteurs du centre.

"Il faut ajouter, poursuit le mémoire, qu'au cours de la présente année d'activités, nous pouvons affirmer qu'un minimum de 200 personnes par semaine ont participé aux loisirs culturels, soit comme membres, soit comme invités aux activités publiques, ce qui veut dire que 10,000 personnes environ ont été influencées par l'Escale, section des loisirs culturels.

"Comme nous désirons avec les Loisirs de Granby Inc., que cette section progresse, nous ambitionnons cette année de tripler le nombre de nos membres qui dépasse déjà la centaine et nous désirons au moins 30,000 personnes, au cours de l'année aient l'opportunité de participer à l'une ou l'autre des activités culturelles de l'Escale.

"Voulez-vous pourquoi nous croyons nécessaire et urgent qu'un directeur des loisirs culturels et un local supplémentaire en vue de louer et d'installer en permanence des sections de peinture, photo et céramique soient installés.

"Ce qui vient d'être dit, indique déjà le travail immense que devrait accomplir la personne choisie comme directeur

des loisirs culturels.

"Il convient cependant de prévoir et de déterminer son rôle et sa fonction en relation avec la direction des Loisirs de Granby Inc., et le bureau de direction de l'Escale.

"Il va de soi que l'Escale, étant la section culturelle des Loisirs de Granby Inc., le directeur de cette section culturelle devient un engagé du comité exécutif des Loisirs de Granby Inc. et l'exécutif de l'Escale, mais au service de la section culturelle de l'Escale. Il revient à celle-ci de déterminer par son comité exécutif le travail à accomplir par ce responsable des loisirs culturels; les responsabilités à lui confier; d'approuver les initiatives qu'il peut prendre; de lui demander des rapports d'administration et d'activités qui seront présentés au comité des Loisirs de Granby Inc., par l'Escale, comme le prévoit la constitution.

"De même que les Loisirs de Granby Inc., paient pour le local qui est à la disposition de l'Escale mais laisse le contrôle et l'administration de cette salle au comité exécutif du centre de l'Escale, ainsi en serait-il pour le directeur des loisirs culturels engagé et mis à la disposition et au service de l'Escale.

"Nous espérons que ces quelques considérations seront suffisantes pour permettre l'étude sérieuse de ces demandes et leur mise à exécution dans le plus bref délai possible."



M. Mario GIRARD a remis hier soir, comme président de l'Escale, le mémoire dans lequel il demande un directeur pour les loisirs culturels. On voit sur notre photo, de gauche à droite, M. Mario Girard, président de l'Escale; M. André Thibodeau, président des Loisirs de Granby Inc., et M. Yves Gagnon, coordonnateur des Loisirs de Granby Inc.,

Les interviews de la semaine

GRANBY - CHEF fera entendre à ses auditeurs, une autre semaine d'intéressants interviews lors de l'émission "Témoignage" qui passe sur les ondes tous les matins à 7 heures.

DOMINIQUE et l'abbé André Lamoureux - Noël est-il vraiment la fête des enfants?
MARDI, 22 déc. - Claude Pannacio et Michèle Melançon - Les Baladins.
MERCREDI, 23 déc. - Roger Tessier, P.B. - Une grande

fête africaine.
JEUDI, 24 déc. - Joie des Fêtes au Foyer de Charité
VENDREDI, 25 déc. - Paul Hamel, S.J. - Noël en Haiti.
SAMEDI, 26 déc. - Ernest Gagnon, S.J. - Noël dans une é-

Pour trois semaines

Des animaux du zoo au Jardin des Merveilles

GRANBY -- Les dirigeants de la Société zoologique de Granby après quelques séances de négociations avec des représentants de l'Administration municipale de Montréal, ont gracieusement consenti à accorder leur entière collaboration à la cité de Montréal dans l'expédition de l'ouverture du Jardin des Merveilles, au parc Lafontaine, pour une période de trois semaines, à cette période-ci de l'année.

Très tôt ce matin, nous appren-

nions que l'entente intervenue hier, prévoit que de nombreux petits animaux blancs qui habitent le zoo de Granby doivent être transportés à Montréal dès aujourd'hui.

Les animaux qui iront ainsi habiter au Jardin des Merveilles au cours des trois prochaines semaines sont: un chameau blanc, un couple de daims blancs, des hiboux blancs, des chiens eskimos, des ours des neiges blanches, des dinde blanches.

Un renne sera également expédié à Montréal pour la même période. Il s'agit là d'une bête rare de grand prix puisque l'on n'en trouve pas n'importe où. Il ne fait aucun doute que tous ces animaux attireront un grand nombre d'enfants au Jardin des Merveilles au cours des prochaines semaines, en plus de faire connaître davantage le zoo de Granby. Les tout petits seront aussi heureux de voir un renne, puisque l'animal n'est pas étranger à ce légendaire vieillard qu'est le Père Noël.

A la commission scolaire locale

Adoption d'une résolution à propos d'une nouvelle école

GRANBY - Le dernier article à l'ordre du jour de la réunion mensuelle de la Commission scolaire catholique de Granby, hier soir, fut l'adoption d'une résolution priant le ministre de l'Éducation du Québec d'autoriser la construction d'une école primaire dans la paroisse St-Joseph. Cette formalité faisait suite à la visite de nos commissaires d'écoles à Québec, lundi, et précédait celle que doit faire en notre ville, aujourd'hui, M. Marcel Breault, conseiller technique supérieur du ministre de l'Éducation. M. Breault est spécifiquement responsable de l'organisation scolaire dans les Cantons de l'Est et il continuera ses entretiens avec nos autorités scolaires, en particulier avec le commissaire Jacques Dubois, le représentant du quartier où se trouve située la paroisse St-Joseph.

UN REMBOURSEMENT
La commission scolaire de Granby recevra incessamment un chèque de l'ordre de \$24,592.64 de la Commission scolaire régionale Meilleur en guise de remboursement de sommes perçues en trop. Les rajustements nécessaires seront faits aux livres.

LES CONCILIERGES
Le conciliateur chargé de trouver un terrain d'entente entre la commission scolaire et ses conciliers n'a pas encore fait connaître son jugement. Le président Choinière attend sa décision dans quelques jours.

ASSOCIATION DIOCESAINE
A la lecture d'une lettre de convocation à une assemblée spéciale de l'Association des commissions scolaires du diocèse de St-Hyacinthe, nos commissaires décidaient que le corps public qu'ils dirigent se retirerait de cet organisme. La réunion doit avoir lieu l'École du Sacré-Coeur, à St-Hyacinthe, le 21 décembre, pour étude de la révision des structures. On se souvient que Granby avait demandé à l'association de réduire considérablement le tarif de ses cotisations. Aucune réponse ne fut reçue à propos de cette requête. Actuellement, à cause de ses 6,586 élèves, la commission scolaire locale devrait verser environ le tiers du bud-

get total de l'association diocésaine. Nos commissaires trouvent la chose un peu dispendieuse, à raison d'une contribution de \$0.25 par élève.

CONTRIBUABLES ANXIEUX
Depuis que le gouvernement du Québec a fait part de sa politique d'ordonner aux commissions scolaires de la province de rembourser 2% des taxes payées par les cultivateurs, notre commission reçoit des appels téléphoniques et des lettres tous les jours, à ce sujet. Le secrétaire-trésorier de la commission, le notaire Lindor Tétrault n'a reçu aucune instruction officielle sur ce propos et ne peut absolument rien faire maintenant. Les intéressés seront avisés en temps et lieu par la voix des médias d'information et par lettres personnelles.

LES ABSENCES
En novembre dernier, les statistiques révélaient que 3.8% des 6,500 écoliers de l'enseignement primaire s'étaient absents; l'an dernier, pour le même mois, les absences avaient été de 3.4%.

Palace
F-E-R-M-E
aujourd'hui

OUVERT samedi prochain le 19 décembre avec le programme suivant:
L'ILE AUX FILLES PERDUES ET L'ESPIONNE DES ARDENNES

ASSURANCE GENERALE
ENRIGT & LECLERC ENR.
REPRESENTANTS
Raymond Enright
Michel Leclerc
372-5815

9, DUFFERIN GRANBY
Autres nouvelles de Granby en pages 6 et 20.

Les nouvelles régionales... Les nouvelles régionales... Les nouvelles régionales...

Le centre d'Acton Vale plongé dans l'obscurité

ACTON VALE (DNC) -- Vers 10 h 30 dimanche soir dernier, une panne électrique a plongé le centre de la Ville d'Acton Vale dans l'obscurité.

Un fort vent aurait provoqué le bris d'une énorme branche d'arbre sur le Boulevard St-André en face du presbytère. Dans sa chute cette branche a

et Paul-Emile Bibeau de l'auto-patrouille de la Police municipale ont dirigé la circulation sur des rues secondaires afin de permettre à l'équipe de la Southern Canada Power d'effectuer les réparations nécessaires.

Heureusement personne n'a

été blessé dans cet incident spectaculaire. Quand la branche s'est abattue sur les fils une lueur semblable à un éclair a éclairé le quartier.

Les spectateurs étaient peu nombreux vu la mauvaise température à ce moment-là.

entraînée des fils électriques ce qui a immédiatement interrompu le courant dans le quartier centre privant ainsi les gens d'électricité pendant près de 2 heures.

Les policiers Roger Gagnon,

Club du Mont-Yamaska

ST-PAUL D'ABBOTSFORD - Des lettres patentes ont été constituées constituant une nouvelle corporation sans capitalisations qui sera désignée sous le nom de "Club du Mont-Yamaska".

Le montant auquel sont limités les biens immobiliers que la corporation peut acquérir et posséder est de \$30,000.

Le siège social de la corporation sera à St-Paul d'Abbotsford, comté de Rouville.

Son but sera d'organiser et de promouvoir les sports canadiens-français.

Association de conservation Yamaska

UNE RÉUNION MARDI LE 15

WATERLOO -- La prochaine assemblée régulière de l'Association de conservation Yamaska sera tenue mardi, le 15 décembre, à la salle de la Légion canadienne, à Waterloo.

La soirée débutera à 8 heures p.m.

Des films seront au programme tels "Wildlife rendez-vous" et "Safari South". La projection est une gracieuseté de M. Gaston Forand.

Le communiqué de l'Association de conservation Yamaska indique que la dernière assemblée à Granby a été la plus décevante des annales de l'Association.

Aussi, les membres comptent-ils sur une présence plus nombreuse à Waterloo.

Un bingo est organisé et plusieurs prix de présence seront attribués.

Retraite fermée

ROXTON FALLS (DNC) -- Une vingtaine de jeunes gens de Roxton Falls ont suivi une retraite fermée, à la maison St-Vincent-Ferrier des Pères Dominicains, à Douville de St-Hyacinthe, durant la dernière fin de semaine.

Adoption du drapeau

Résultat du vote des députés de la région

OTTAWA (Spéciale) - Voici comment ont voté les députés des comtés desservis par la Voix de l'Est tôt hier matin alors que les Communes ont approuvé par 163 voix contre 78 le choix d'un drapeau national dont l'emblème est une feuille d'érable rouge sur fond blanc bordé aux deux extrémités de deux bandes verticales rouges.

Chez les libéraux qui ont approuvé le projet: MM. Lucien Carlin, député de Richelieu-Verchères; Yvon Dupuis, ministre et député de St-Jean-Iberville-Napierville; Jean-Luc Pépin, député de Drummond-Arthabaska; Bernard Pilon, Chambly-Rouville; Ian Watson, Châteauguay-Huntingdon-Laprairie.

Les députés conservateurs de notre région qui ont également approuvé le projet: MM. Théo Ricard, St-Hyacinthe-Bagot; Heward Graftey, Brome-Missisquoi; M. Clément Vincent, député de Nicolet-Yamaska, était retenu à la maison à la suite d'un accident.

Chez les députés du Crédit social: Gérard Chapdelaine, de Sherbrooke, a appuyé le projet. Chez les membres du Ralliement des créditistes, le député de Shefford, M. Gilbert Rondeau a imité le geste de ses collègues de la région.

MOTION DE CLOTURE

Durant la journée de lundi, les députés avaient également voté sur une motion de clôture proposée par le leader du gouvernement aux Communes. Elle fut adoptée par 152 voix contre 85.

M. George McIlraith, président du Conseil privé, avait soumis sa proposition dès l'ouverture de la séance, en vertu du règlement 33 de clôture, afin de mettre fin au débat sur le drapeau.

Les conservateurs ont accueilli cette annonce avec des cris de "honte". Deux députés conservateurs de notre région, MM. Théo Ricard, de St-Hyacinthe-Bagot et Heward Graftey, de Brome-Missisquoi, ont voté contre l'adoption de cette motion. Le député de Shefford, M. Gilbert Rondeau, a voté en faveur de la motion de clôture ainsi que les députés libéraux dont M. Yvon Dupuis et Bernard Pilon.

Pour le lac artificiel

Les soumissions ont été ouvertes lundi

COWANSVILLE - Les soumissions pour les travaux de défrichement et l'aménagement du lac artificiel de Cowansville ont été ouvertes, à l'ajournement de l'assemblée plénière du conseil municipal, mais les contrats ne seront accordés qu'après une étude approfondie de l'évaluation que chacun des soumissionnaires a présentée, par le bureau des ingénieurs-conseils Migué, Morin, Dupuis et associés, de Montréal.

Deux compagnies ont soumissionné pour le contrat A, c'est à dire les travaux de défriche-

ment du territoire que couvrira le lac artificiel, et deux autres ont soumissionné pour le contrat B, la construction d'un pont-barrage.

La St-James Lumber Company limitée, de Sherbrooke, a évalué à \$31,800 les travaux de défrichement et la compagnie Végétation Mont-Royal limitée, de Montréal, a présenté une soumission de \$18,562,50. L'écart des prix que ces deux sociétés ont fait semble assez étonnant à première vue. C'est pourquoi le conseil a décidé de faire faire une étude en détail de leurs estimations.

Pour le contrat B, la Quebec Engineering limited a présenté une soumission de \$246,150 tandis que la compagnie Walsh Quebec Construction limited offrira de prendre la direction des travaux à un coût de \$195,865. Comme dans le cas du contrat A, les prix soumissionnés pour la construction du pont-barrage sont plus élevés que ne l'auraient prévu les autorités municipales de Cowansville.

Ce n'est donc pas avant quelques jours que la corporation accordera les contrats en marge de l'aménagement du lac artificiel.



LA CLINIQUE DE SANG a remporté un vif succès à Cowansville, lundi.

A Cowansville

521 DONNEURS ONT RÉPONDU À L'APPEL DE LA CROIX-ROUGE

COWANSVILLE - La clinique de sang a remporté un vif succès, lundi à Cowansville: 521 donneurs ont répondu à l'appel lancé par la Croix-Rouge canadienne. Notre ville se place au deuxième rang, dans la province de Québec, après Joliette, pour la générosité des bénévoles, per capita. Le président du comité des donneurs de sang, de Cowansville, M. Gordon Staton, nous a déclaré que c'est grâce à la collaboration de tous les citoyens de notre municipalité que ce magnifique résultat a été obtenu.

Près de trente personnes de la Croix-Rouge sont venues à Cowansville avec l'unité mobile. Une directrice provinciale du comité des donneurs de sang, Mlle Marcelle Delage, accompagnait les techniciens, les gardes-malades et les infirmières, à l'école Sainte-Thérèse, où la clinique s'est tenue. Elle a remercié avec plaisir le nombre de donneurs de sang qui ont accordé leur temps, lundi, pour aider les Canadiens qui ont besoin, chaque jour, de transfusion de sang.

M. P. Pariseault a perdu un frère

GRANBY -- M. Philippe Pariseault gérant-général de la Coopérative agricole de Granby et homme d'affaires avantageusement connu de notre ville, vient de perdre un frère, M. Marcel Pariseault, décédé accidentellement à Montréal. Le défunt, époux de Fernande Collet, était âgé de 45 ans et demeurait au 7430 du boul. Marie-Victorin à Ville de Brossard. M. Marcel Pariseault a connu une fin tragique dans un accident survenu sur le pont Champlain, à l'entrée de Montréal. M. Pariseault changeait un pneu de sa voiture qui venait d'avoir une crevaillon lorsqu'une automobile dont le conducteur ne l'avait pas aperçu heurta son véhicule.

Il s'est alors trouvé coincé entre les deux véhicules et a été traqué sur une longue distance. M. Pariseault est mort sur le champ.

L'autre véhicule impliqué était conduit par M. Jean-Guy Sénécal.

Les funérailles auront lieu demain. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bougie, 63 rue Lorne, St-Lambert, pour se rendre à l'église Notre-Dame du Bonsecours de Ville de Brossard où le service sera célébré à 10 h. 30 et de là au cimetière de St-Martin, lieu de la sépulture.

Outre son épouse et son frère M. Philippe Pariseault, il laisse dans le deuil ses enfants Michel, Louis et Andrée Pariseault, de Ville de Brossard, ses frères, MM. Rolland et Charles Pariseault, de Montréal; ses sœurs Mmes Frank Pratt (Madeline) et Georges Mac Donald (Jacqueline), de Montréal.

Chronique judiciaire

COWANSVILLE - Emile Dubois, de Farnham, a été condamné à \$300 d'amende et les frais ou à défaut à trois mois de prison, pour avoir eu un alambic en sa possession. L'individu n'a fait aucune objection à cette sentence et s'est empressé d'aller payer l'amende. Il avait plaidé coupable sans explication à la plainte, telle que portée contre lui.

BAGARRE...

Un jeune américain âgé de 18 ans, Loris Andrew Perea, a appris à ses dépens qu'on ne fait pas la bagarre dans un hôtel et surtout qu'on ne doit pas entraver les policiers dans l'exercice de leurs fonctions sans qu'il en coûte quelque chose... Les juges de paix Paul-Emile Bélisle et Antonin Bourassa l'ont condamné à \$50 d'amende pour avoir ennuyé un agent de police, à \$10 pour avoir fait du tapage et troublé la paix publique, et à rembourser les dégâts qu'il avait causés à l'hôtel Maurice, de Bedford, lesquels s'élevaient à \$49.

PERMIS REFUSÉ

COWANSVILLE - Un permis de construction a été refusé par le conseil municipal de Cowansville à M. Henri-Louis Beauregard, lundi soir, lors de l'ajournement de l'assemblée plénière mensuelle des échevins. M. Beauregard désirait construire un garage pour entreposer des la machinerie, à côté de sa maison dont le numéro civique est 129 boulevard des Vétérans. Le permis n'a pas été accordé parce que cette bâtisse est considérée comme une construction industrielle et que le quartier où M. Beauregard aurait voulu l'édifier est zoné résidentiel.

Un autre citoyen qui avait obtenu un permis pour construire une maison unifamiliale sur le lot 124-118, rue Bernard, devra démolir les fondations qui sont déjà faites parce qu'elles se trouvent à 18 pieds de la rue au lieu d'être à 25 pieds comme un règlement municipal le stipule. M. Léo Faucher a reçu cet avis après une inspection de l'ingénieur Guy Migué, de Montréal, à cet endroit. M. Armand Beauregard, échevin de Cowansville, a été choisi pour représenter l'administration municipale au comité de planification scolaire de la Commission régionale de Missisquoi, lors d'une réunion du conseil lundi soir.

A&P A NOËL, ÉVITEZ QUE VOTRE ARGENT NE FUIE TROP VITE

Jus DE TOMATES 3 btes \$1.00 (48-oz) DE FANTAISIE, LIBBY Prix rég. bte 37c—Épargnez 11c

Serviettes - - - - - pqt de 250 45¢ FINIES TOILE, WHITE SWAN Prix rég. pqt 49c—Épargnez 4c

Mélange A pqt 55¢ (Blanc ou Confetti) GATEAU DES ANGES, BETTY CROCKER Prix rég. pqt 59c—Épargnez 4c

Tarte AUX POMMES grande tarte 24 ozs **39¢** JANE PARKER Prix rég. cha. 49c—Épargnez 10c

ORANGES Sucrées, juteuses, Sunkist Navels nouvelle récolte de Californie, gross. 113 doz. **59¢**

TOMATES No 1, des E.-U., fermes, mûres, choisies 2 lbs emballage sur plat **59¢**

GINGER ALE YUKON CLUB carton de 6 btes de 10 ozs 41c 2 btes 30 ozs **35¢** (Contenu seulement)

Quand il s'agit de VIANDE, c'est la QUALITE qui compte

BIFTECKS ou ROTIS

Surlonge Porterhouse **89¢** T-Bone ou Aloyau

ROTI DE COTES COURTES OU DE TRAVERS **59¢** lb

COMMANDEZ VOTRE VOLAILLE DE NOËL DES MAINTENANT!

Vous trouverez chez A&P le plus grand choix de volailles — Dindes de cat. "A" prêtes pour le four, oies, canards, chapons pour rôti, jambons et socs avec glaçage aux fruits. Aussi disponibles sont des dindes fraîches tuées cat. "A", prêtes pour le four Tous à des prix très modiques.

Délicieuse avec volaille ou viande SAUCE aux canneberges bte 15 oz **29¢** ENTIERE OU EN GELEE — OCEAN SPRAY

A&P MAGASINS D'ALIMENTATION

Tous les prix dans cette annonce sont garantis jusqu'à samedi, le 19 décembre, 1964.

LE CHOIX DE LA FAMILLE SPORTIVE

le ski-doo

renommé pour sa légèreté et sa grande puissance 35 milles à l'heure dans la neige ou sur glace.

Voyez-le et faites l'essai dès aujourd'hui Compliments de la saison

Tranchemontagne Automobile Liée 57, rue Foster Waterloo 539-1282

COWANSVILLE CAMELOTS DEMANDES s'adresser à

La Voix de l'Est

Jean Jacques HAMEL 263-2988

Elections à St-André

ACTON VALE (DNC) - Son Honneur le maire Rodolphe Grenier et les conseillers Roger Loisel, Gérard Robichaud et Michel Verrier de la municipalité St-André d'Acton termineront leur présent terme en janvier.

NOMINATION

La nomination aura lieu le 13 janvier prochain dans les bureaux du secrétaire de la municipalité, M. Georges Deslandes, n.p., situés sur la rue Beauregard entre 10 h et midi de l'avant-midi.

Ces conseillers sortant de charge terminent un mandat qui leur avait été confié en 1961.

J.-A. LESIEUR ENR. Directeur de funérailles Service d'AMBULANCES SALONS FUNÉRAIRES MODERNES Granby, P.Q. Tél: FR 2-3309 253 Principale — 411 Notre-Dame Bureau : 1, rue Paré (10-12-63)

Visitez le Centre de Monuments

G. DAIGLE Monuments Enr. Lettrage - Sculpture Installation - Restauration Choix - Qualité - Travail soigné 818 Principale Granby 378-7388

Directeurs de Funérailles

Girardot & Ménard Ltée SALONS FUNÉRAIRES 223 PRINCIPALE 170 DUFFERIN Ambulances - Lits de malades Bureau 225 Principale - Granby FR. 2-4498 FR. 2-3422 (10-1-64)

Le magasin tout désigné pour vos achats des fêtes Pour Hommes et Garçons

Vaste choix de paletots, complets et chapeaux Buckley à des prix populaires

SUGGESTIONS POUR CADEAUX pyjamas, chemises, gants, foulards, bas, cravates etc.

POUR LE SKI jackets, gilets, pantalons de ski, mitaines etc.

ARSENE ZAHRA spécialités pour hommes et garçons 203 rue Sud COWANSVILLE 263-2616

MERCREDI, LE 16 DECEMBRE 1964

Condamné à vingt ans de prison

VICTOR LÉVESQUE VA EN APPEL



LE CONGRES BI-ANNUEL des députés de districts des Chevaliers de Colomb de la province a eu lieu à St-Hyacinthe. Le maire Jacques Lafontaine et Mgr Gaston Hains étaient invités d'honneur et ont prononcé une courte

M. JEAN-LOUIS GAUTHIER A ÉTÉ ÉLU PRÉSIDENT DE LA SSJB DE DOUVILLE

DOUVILLE -- M. Jean-Louis Gauthier a été élu président de la Société St-Jean-Baptiste de Douville lors de l'assemblée générale qui avait lieu en la salle de l'école Ste-Eugénie de Douville.

M. Jean-Louis Gauthier remplace à ce poste, M. Gaston Manny. Le Dr Jean Lafond, maire, est le président honoraire de l'organisme.

C'est le Dr J.D. Nadeau qui a été élu vice-président de l'organisme. M. Claude Gosselin a été nommé secrétaire-trésorier.

Les directeurs sont Mme J.R. Bilodeau, Mme Roger Paquin, M. Jean Turcotte, M. Guy St-Germain, M. Dominique Dupont, M. Jean-Pierre Loiseleur, M. Jean-Paul Lacroix, M. Ro-

ger Paquin, l'abbé Roland Salvail, aumônier.

La Société St-Jean-Baptiste de Douville existe depuis un an seulement. Elle fut fondée par M. R. Bilodeau, de Douville. Cette première année a connu une grande activité sous la présidence de M. Gaston Manny. Douze assemblées furent tenues au cours de cette première année donnant lieu à la formation de quatre comités. Ces comités furent le comité de recrutement avec sa formule "campagne éclair"; le comité du Prêt d'Honneur qui fut loué par la Fédération après avoir dépassé son objectif; le comité des jeunes; et le comité d'éducation.

L'assemblée générale avait donné lieu à quelque 250 invitations à une soirée récréative. Des artistes locaux ont donné leur spectacle. Mlle Réjeanne Nadeau, M. Paul Vigeant, M. Robert Chabot, M. Merrill Lussier et Mme Gaston Manny et son fils Michel furent fort applaudis lors de leurs interprétations.

Quelques allocutions furent prononcées. M. Gaston Manny remercia ses collaborateurs et assura le nouveau bureau de direction de son entier appui; M. Jean-Louis Gauthier, nouveau président, a déclaré que la société aurait beaucoup de pain

sur la planche au cours de l'année et demanda aux membres leur collaboration; le représentant de la Fédération diocésaine M. René Daigneault, vanta la société de Douville pour ses réalisations, et souligna le fait que la Fédération avait fait son siège social à Douville. La Fédération était également représentée par M. J. R. Bilodeau vice-président au secrétariat de la fédération diocésaine.

Quant à l'aumônier, l'abbé R. Salvail, curé de Douville, il suggéra que la Fédération provinciale de la Société St-Jean-Baptiste ait son journal hebdomadaire ou quotidien.

Grand bingo à St-Joseph

ST-JOSEPH -- Un grand bingo aux dindes aura lieu en la salle de l'église paroissiale à St-Joseph, lundi, le 21 décembre, à 8 h. p.m.

Il y aura 20 tours réguliers, plus 4 tours spéciaux à jouer. Ce bingo est organisé par les membres de la chorale paroissiale.

Ceux qui désirent de plus amples informations à ce sujet n'ont qu'à s'adresser à M. Roland Létourneau, téléphone: 4-7656.

Les gens de St-Joseph sont invités à y participer.

Mlle Niquette, secrétaire à la J.O.C.F.

ST-HYACINTHE -- Mlle Rose Niquette qui assumait la responsabilité de présidente de la section de J.O.C.F. de la paroisse Notre-Dame du T. Saint-Sacrement depuis un an, fait maintenant partie du comité des dirigeantes du mouvement pour la région de St-Hyacinthe. La charge de secrétaire lui a été confiée.

M. LAVIGNE REMPLACERA M. LAPLANTE

ST-SIMON (DNC) -- M. Antonio Lavigne a été nommé maire de St-Simon lors d'une assemblée spéciale tenue par le conseil municipal.

M. Lavigne remplacera M. Charles Laplante jusqu'à la fin de son terme. Les autres membres du conseil sont MM. Pierre Labonté, pro-maire; Jean Plante, Charles Chevréte, Jean-Guy De Grandpré, Germain Dupré et Julien Désorcy.

Pour des usines de filtration et d'épuration Travaux de \$270,000 à St-Hilaire et à McMasterville

OTTAWA (PC) -- Le ministère du Travail a approuvé, dans le cadre du programme fédéral des travaux d'hiver 11 projets qui doivent être réalisés dans des municipalités du Québec.

Voici un exposé détaillé de ces travaux avec entre parenthèses la contribution du gouvernement fédéral:

Drummondville, construction d'épuration de canalisations d'eau et d'un abri: \$163,750 (\$19,350); Ile-Perrot; construction d'une

placine et d'un terrain de jeux, \$185,000 (\$7,580); McMasterville; agrandissement de l'usine de filtration de l'eau potable, \$135,000 (\$8,437);

Ayersville; construction d'épuration, \$235,000 (\$17,500); Chomedey, canalisation d'eau et d'épuration, \$110,000 (\$2,220); St-Hilaire-sur-Richelieu, agrandissement de l'usine d'épuration de l'eau potable, \$135,000 (\$8,437);

St-Elothe, construction de réservoirs et d'un terrain de

jeux \$80,000 (\$33,000); St-Maxime-du-Mont-Louis, construction d'un centre récréatif, d'une patinoire et d'un terrain de jeu, \$75,000 (\$45,000);

Jacques-Cartier, canalisations d'eau et d'épuration \$70,000 (\$6,000);

Havre St-Pierre, canalisations d'eau et d'épuration, \$437,817 (\$69,185);

Montréal, installation de soupapes de contrôle et de drains et améliorations au Jardin Botanique \$1,287,900 (\$111,600).

La Société St-Jean Baptiste diocésaine a changé de nom

ST-HYACINTHE -- La Société St-Jean-Baptiste diocésaine de St-Hyacinthe change de nom. Elle sera connue désormais, sous le nom de Fédération Diocésaine de St-Hyacinthe des Sociétés St-Jean-Baptiste.

La nouvelle a été annoncée par M. Florian Proulx à la suite de la 19e assemblée générale annuelle de cet organisme qui avait lieu à St-Hyacinthe.

M. Proulx a expliqué que le nom de l'organisme était modifié à cause des 8 sections paroissiales S.J.B. déjà incorporées en vertu de la troisième partie de la loi des compagnies et reconnues légalement comme Société St-Jean-Baptiste.

M. Florian Proulx devient ainsi le troisième plus jeune président diocésain des SSJB du Québec. Il est précédé par le président de la diocésaine de Joliette et du président régional

du nord-ouest québécois. Il succède à M. Ernest Darsigny de St-Damase.

Dans son message, le nouveau président diocésain de la Société nationale a précisé sa politique de rapprochement du mouvement et il a promis son entière collaboration au comité des jeunes qui fut formé à l'occasion de cette assemblée et qui était présidée par M. Gabriel Hébert de St-Hyacinthe, assisté de M. Guy St-Germain de Douville.

Lors de sa clinique de sang La Croix Rouge locale a recueilli 836 chopines

ST-HYACINTHE -- La Croix-Rouge de St-Hyacinthe a dépassé l'objectif de sa dernière clinique de sang tenue à l'arsenal militaire en recueillant 836 chopines de sang.

Ce chiffre est assez imposant si l'on considère le nombre de donneurs de sang à St-Hyacinthe qui n'est pas tellement plus élevé.

Au cours de la clinique, les maisons Lucien Larivière Inc., Paul St-Onge Inc., ont fourni les rafraichissements à ceux qui ont donné de leur sang. De nombreuses personnes ont travaillé bénévolement à la clinique.

Parmi les donneurs de sang, on en comptait des municipalités des environs. Les employés

et étudiants de l'Institut des Textiles et ceux du Groupe Commerce ont fourni à eux seuls plus de cent bouteilles de sang.

La Croix Rouge de St-Hyacinthe remercie tous ceux qui ont travaillé dans l'organisation de la clinique ainsi que tous les donneurs de sang.

ST-HYACINTHE -- Victor Lévesque, le fameux chef de la bande de caçouardis qui terrorisa toute la province l'an dernier et qui a été condamné à 20 ans de prison par S.H. le juge Elie Salvas, le 25 novembre dernier, pour vol avec violence sur la personne de M. Joseph Fontaine, du Dr Yves Lafleur, de leurs épouses et de la jeune fille de M. Fontaine, Mlle Carmen Desfossés, va en appel.

Victor Lévesque, toujours défendu par Me Léo Maranda et Me Jean Salois, s'est inscrit à la dernière minute du délai prévu par la loi.

Son appel sera entendu par un procès à la session de la Cour du Banc de la Reine, dans le district de Montréal. Me Adelstan Bouchard, procureur de la Couronne pour le district judiciaire de St-Hyacinthe remplira toujours son rôle à ce procès.

Victor Lévesque avait été trouvé coupable par le jury des Assises criminelles après un procès de deux jours et avait été condamné à 20 ans de prison par S.H. le juge Elie Salvas.

Lévesque avait commis son crime le 14 septembre 1963. Il était pénétré dans la maison de M. Fontaine en compagnie de Jean-Claude Messier et Antoine Facchino qui ont plaidé coupable; aux mêmes accusations, avait

attaché le Dr Yves Lafleur, M. Joseph Fontaine et leurs épouses après les avoir dépouillés de leur avoir et vidé le coffre-fort de la maison de M. Fontaine; ils avaient ensuite attaché les quatre personnes dans des placards qu'ils avaient barricadés pour attendre la jeune Carmen Desfossés qu'ils avaient dévotée et molestée sans toutefois la violer.

Le procureur de la Couronne, Me Adelstan Bouchard, avait mis en évidence une solide preuve de fait qui consistait en l'identification de l'accusé par les victimes et une preuve circonstancielle plus solide encore relative au démontage des bijoux volés chez M. Fontaine, par des bijoutiers de la métropole chez qui Lévesque avait emporté ces bijoux.

Me Bouchard avait fort brillamment plaidé durant ce procès, de sorte que les contre-preuves exposées par le procureur de la défense, Me Jean Salois, n'avaient pas réussi à renverser le poids de ses preuves.

La date du procès en appel devant la Cour du Banc de la Reine n'a pas été fixée. Il est probable qu'elle ne sera pas fixée avant longtemps, car Victor Lévesque a d'autres comptes à rendre à la justice, notamment à Ottawa, où on l'accuse de viol.

Ses complices Jean-Claude Messier et Antoine Facchino avaient plaidé coupable; aux mêmes accusations le lendemain de sa condamnation, Messier avait été condamné à 20 ans de prison et Facchino à 10 ans.

Du 29 mars au 10 avril 1965

CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

ST-HYACINTHE -- La campagne de souscription annuelle de la Société Canadienne du Cancer, section Saint-Hyacinthe-Bagot-Rouville, aura lieu l'an prochain du 29 mars 1965 au 10 avril 1965.

C'est M. René-Arthur Fugère, président de la Section qui a annoncé cette nouvelle, ces jours derniers, après l'assemblée mensuelle du Bureau d'Administration de la Section. M. Fugère a également annoncé que M. Yves Jetté a été choisi comme président général de la campagne de souscription 1965. M. Jetté sera secondé dans son travail par un président en charge de la souscription dans chacun des trois comités qui font partie de la Section. Les noms de ces personnes seront rendus publics un peu plus tard.

BIEN-ÊTRE
Ce comité du Bien-être de la Section locale de la Société Canadienne du Cancer accomplit un travail magnifique, au cours de ses réunions

mensuelles, au sous-sol de la cathédrale. Des dames et demoiselles en grand nombre, en collaboration avec la dévouée présidente de ce Comité, Mademoiselle Perrault, y travaillent à la confection de pansements pour les victimes du cancer. À l'époque des fêtes, elles préparent également des paniers de provisions, des cadeaux de toutes sortes qui iront aux familles qui peuvent être dans le besoin comme conséquence de cette terrible maladie qu'est le cancer.

Toute personne désireuse de contribuer aux œuvres du Comité de Bien-être de la Société peut le faire en s'adressant aux bureaux de la Section, au sous-sol de la cathédrale. Que ce soit pour travailler une fois par mois à la confection de pansements ou pour contribuer en nature ou en argent aux paniers de provisions et cadeaux, il y a toujours de la place pour ceux qui désirent faire du bien aux malheureux.

ASSEMBLEE ANNUELLE

La Section locale et régionale de la Société Canadienne du Cancer a tenu son assemblée générale annuelle, il y a quelques semaines. Après prise de connaissance des rapports annuels des divers Comités de la Section, on y a procédé à l'élection des officiers et des membres du Conseil d'Administration, pour l'année 1964-1965.

M. René-Arthur Fugère, président, a été réélu au même poste pour l'année 1964-1965. Parmi les membres du nouveau Conseil, il y a plusieurs nouveaux-venus. Les autres officiers sont: Les Vice-présidents: Hon. Ernest Benoit, C.I.; Mme Earl Pappin; Mme J.A.D. Pion (St-Césaire); le Trésorier: M. Léopold Labrèche le Secrétaire: Mlle Alexina MacDuff.

Membres du Conseil d'Administration: Mmes A.V. Blanchard, René Brunelle, Lorenzo Caron, Antonio Desmarais (Up-

ton), Gérard Dupont et Jean-Claude Grisé, Rémi Tardif (St-Césaire); Antonio Perrault, Mlle Laurette Bernard (Acton Vale), Thérèse Choinière (Rougemont), Madeleine Danjou, Madeleine Dansereau, Françoise Jetté, Gracia Vigneau (St-Hugues); Messieurs Jean-Paul Béland, Victor Chabot, Stéphane Clerik (St-Hilaire), Constant Cordeau, Alphonse Deschênes, Paul Falcon, Maurice Fontaine, Antonio Gendron (St-Hugues), Paul Genest (Québec), Claude Girard, Yves Jetté, Yves Lafleur, Gérard Liberté (St-Pie), René Maynard, Denis Mongeau, C.E. Paquet, Laurent Picard, Roger Séguin, Raymond Isabelle (Acton Vale), Comité Médical: Les Drs Lucille Koenig, Marc Bergeron, Robert Behrer (St-Césaire), Hervé Gagnon, Roméo Germain, Roger Gauthier (Acton Vale). Bien-être: Mme Antonio Perrault, présidente; Publicité et Education: Yves Lafleur; Campagne de Souscription: Yves Jetté.

Entre deux lignes

ST-HYACINTHE -- Certains craignaient qu'il ne neige pas d'ici à Noël. Leurs désirs sont maintenant comblés puisqu'il est tombé une bonne couche de neige hier.

La Croix Rouge a dépassé son objectif lors de sa clinique de sang. Espérons que le sang emmagasiné suffira à combler les besoins pour quelque temps.

Un loustic a suggéré que le métro de Montréal se construise une rame jusqu'à St-Hyacinthe en prévision de l'Exposition 1967...

Plante condamné à 15 jours de prison

ST-HYACINTHE -- Aimé Plante, un individu qui s'était amusé à déclencher une fausse alarme au poste de pompiers et qui, quelques jours plus tard, avait eu la fantaisie de voler un camion, a été condamné à 15 jours de prison ou à \$50 d'amende par S.H. le juge Jacques Bousquet en cour de Magistrat.

Le 18 novembre dernier, Aimé Plante qui a déjà eu maille à partir avec la justice, s'était rendu à l'hôtel Nouveau Canada où il avait alerté les pompiers par téléphone leur laissant croire qu'il y avait un grave incendie dans ce secteur. Quelques jours plus tard, le 4 décembre, il décida de voler un camion, propriété de M. Sam Bourgeois.

L'accusé plaida coupable aux deux accusations et au juge qui lui demandait pourquoi il sonnait des fausses alarmes à son

âge, Plante répondit bêtement "qu'il devait être chaud".

Le procureur de la Couronne expliqua au juge Bousquet, que les fausses alarmes représentaient un grave danger pour les pompiers et même pour la population, mettant en évidence les risques d'accidents. Le juge Bousquet abonda dans le même sens que le procureur de la Couronne.

Lorsque le représentant de la Reine eut fait cette affirmation au juge, ce dernier se tourna de nouveau vers Aimé Plante pour lui demander où il demeurait en ce moment et Plante lui répondit: "en prison". Il avoua aussi ne pas demeurer avec son épouse actuellement.

L'été dernier Plante avait été traduit devant le tribunal pour reus de pourvoir. Il compte plusieurs enfants.

HOMMAGE RENDU À L'ABBÉ J. BEAULAC

ST-HYACINTHE -- Des jocosites de Granby, St-Hyacinthe et Sorel, avec la collaboration de la J.I.C.F. se sont réunis samedi dernier, le 12 décembre, au sous-sol de la cathédrale pour rendre hommage à M. l'abbé Jules Beaulac qui fut aumônier diocésain de leur mouvement respectif durant un an. Quelques jeunes ont prononcé des témoignages d'appréciation pour le dévouement infatigable de leur ancien aumônier. Ce dernier, pour sa part, exprima que son bref passage à la J.I.C.F. et J.I.C.F. diocésaines avait été une occasion d'enrichissement assez extraordinaire. Un souvenir fut remis à M. l'abbé Beaulac qui poursuit actuellement son ministère au Grand Séminaire.

Nouveaux dirigeants au S.O.F.

ST-HYACINTHE -- Deux nouveaux couples se sont joints au comité fédéral du Service d'orientation des Foyers; ils s'agit de M. et Mme Roger Dufour, M. et Mme Valmont St-Laurent, tous de la paroisse N.D. du Rosaire de St-Hyacinthe. Des cours du S.O.F. se donnent actuellement dans les paroisses suivantes: Cathédra-

le, N.D. du S. Sacrement, Assomption, N.D. du Rosaire, toutes des paroisses de St-Hyacinthe; ainsi qu'à Marieville, St-Gabriel et Ste-Victoire.

A sa réunion de décembre, le comité fédéral du Service d'Orientation des Foyers a discuté sur les particularités de la psychologie féminine et masculine.

M. L. B. PEARSON ENVOIE UN MESSAGE DE FÉLICITATIONS

OTTAWA (PC) — Le premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson, a fait parvenir un message de congratulations au président du Kenya à l'occasion de l'accession de ce pays à l'indépendance au sein du Commonwealth.

Ce message se lit comme suit: "Au nom de la population du Canada et en mon nom personnel, je désire réaffirmer les bons sentiments du Canada à votre égard et à celui de la population du Kenya à l'occasion de l'inauguration de la république du Kenya. "Le gouvernement canadien apprécie l'amitié et la coopération de nos pays, tous deux membres du Commonwealth et nous espérons que ces liens qui nous unissent, se resserreront dans les années à venir. "Je désire vous exprimer mes sincères félicitations à vous, comme premier président de la république du Kenya et vous souhaiter énormément de succès."

Des vols pour environ \$400

GRANBY - M. Victor Coiteux, du 26 rue Viger, à Granby, était en promenade dimanche, à 7h, 58 p.m., au 83 rue St-André, lorsqu'il fut soulagé de son veston et de son porte-monnaie, soit une valeur de \$80 à \$100. M. Coiteux n'avait cependant pas fermé sa voiture à clef.

La sûreté municipale poursuit son enquête.

Ils paieront l'amende et les frais

Trois troubleurs de paix sont condamnés

GRANBY - M. Michel Breton, de Sherbrooke a été condamné à \$5, plus les frais pour avoir troublé la paix à l'Hôtel Royal de Granby, 800 rue Principale. M. Breton a plaidé coupable avec explication et comme il en était à sa première offense, le juge s'est montré clément. Un autre cas a été entendu à la Cour municipale de Granby, devant le juge Jean Marquis.

La troisième fois devant le juge pour état d'ébriété a dû se faire sortir des hôtels Union et Mont Shefford dans la même soirée, par la police. Les hôteliers l'ayant averti de ne plus s'y présenter, il y était allé quand même. Mais comme il n'y eut aucun geste de violence, le juge le condamna à \$25 d'amende plus les frais.

M. Germain Lavoie de Granby plaida coupable à l'accusation d'avoir troublé la paix publique. Lavoie qui comparait pour

la troisième fois devant le juge pour état d'ébriété a dû se faire sortir des hôtels Union et Mont Shefford dans la même soirée, par la police. Les hôteliers l'ayant averti de ne plus s'y présenter, il y était allé quand même. Mais comme il n'y eut aucun geste de violence, le juge le condamna à \$25 d'amende plus les frais.

ALAIN AUTOMOBILE Alain Automobile, boulevard Boivin, à Granby a eu, dans la nuit de vendredi au samedi, la visite de voleurs qui se sont emparés d'un radio d'une valeur de \$25. Le radio était dans une automobile.

Le vol est survenu dimanche, vers 11h, 15 a.m., en face de l'église St-Luc. La perte est évaluée à \$128.

UNE BOURSE Mme Sylvia Légaré, s'est vue soulagée de sa bourse qui contenait \$40 ou \$45, hier soir, vers 8h,15, alors qu'elle était sur la rue Cartier.

Les deux voleurs ont pris la fuite et il fut impossible à Mme Légaré de donner leur description.

Condamné pour avoir ouvert son commerce

GRANBY - M. Ronald Côté, a été condamné par le juge de la Cour municipale, Me Jean Marquis à payer les frais et, à défaut, à 8 jours de prison.

M. Côté est accusé d'avoir ouvert son magasin à des heures non réglementaires. De fait, il a vendu un prêt-à-porter, à M. Léona Laramée.

LA CRISE DE LA LIVRE STERLING A EU UN MÉRITE

NEW YORK (AFP) — Pour l'hébdomadaire économique Barron's la crise de la livre sterling aura eu au moins le mérite de rappeler à ses responsables les rigueurs des lois économiques. La publication estime que le relèvement de 5 à 7 pour cent du taux d'escompte de la Banque d'Angleterre, en ne parvenant pas à enrayer la crise de confiance à l'égard du sterling, "suggère que le gouvernement de M. Harold Wilson, tout au moins selon les critères de la Banque internationale, constitue pour le Royaume-Uni un désastre plus grand que Suez... Ce qui affecte fondamentalement la Grande-Bretagne c'est une pénurie de compétences — en raison en partie de la "fuite des intellectuels" — et de capital. Il apparaît que le parti travailliste entend y remédier en effrayant ces deux éléments de la croissance économique. Les relations extérieures ont également été de mal en pis... Depuis les élections d'octobre Whitehall a mené une politique qui lui a coûté ses amis et ses alliés de droite et de gauche". Après avoir évoqué la déception et la colère des partenaires de la Grande-Bretagne au sein de l'Association de libre échange en raison de la surtaxe de 15 pour cent sur les importations, Barron's ajoute: "Napoléon a une fois appelé la Grande-Bre-

tagne la "perfidie Albion". Pour la première fois de l'histoire à cause de M. Harold Wilson ce nom risque de rester". Leçon "Une telle politique devait inévitablement offenser et alarmer les créanciers privés et publics de la Grande-Bretagne poursuit la revue. Les dirigeants des banques centrales européennes qui ont contribué au sauvetage de la semaine dernière ont fait preuve de tact. Cependant leur opinion en ce qui concerne les questions fiscales et le crédit diffèrent notablement de celles du chancelier de l'Échiquier et du secrétaire (américain) au trésor... En matière fiscale et de crédit, Washington et Londres suivent une voie dangereuse. La pression des événements les a ramenés dans le bon chemin. Tout en affectant certaines réputations ainsi que le prestige national, l'événement, estimons-nous, n'a pas été entièrement sans profit. Une crise financière a été évitée. Ce qui est encore plus important pour la solvabilité à long terme du monde libre, les nations créancières ont finalement dressé la loi économique devant leurs débiteurs. Il reste à savoir s'ils peuvent sauver la livre. En forçant la main de Washington, conclut Barron's, ils ont incontestablement frappé un coup pour la défense du dollar".

M. Alfred Rouleau élu président du Conseil de la Coopération

M. Alfred Rouleau, de Lévis, directeur général de l'Assurance-Vie Desjardins, vient d'être élu à la présidence du Conseil de la Coopération du Québec. Il succède à M. Paul-Emile Charron, directeur gé-

ral adjoint de la Fédération de Québec des Unions régionales des caisses populaires Desjardins, qui demeure membre du comité exécutif. Le conseil s'est donné également un nouveau vice-président

en la personne de M. Raymond Houde, de Montréal, directeur général du Centre de Psychologie et de Pédagogie, association coopérative.

Outre MM. Rouleau, Houde et Charron, les autres membres de l'exécutif qui ont été élus sont MM. Jacques Towner, gérant général de la Fédération des Magasins CO-OP; Guy Bernier, directeur général de Pêcheurs-Unis de Québec; Roland Côté, directeur général de la Fédération des coopératives d'habitation; J. Romuald Palement, président de la Fédération des Mutuelles-Incendies; Louis-Philippe Savard, directeur des ventes à La Société des Artisans, et Jacques de la Chevrotière, directeur général des Services de Santé du Québec.

Le nouveau président du Conseil de la Coopération est directeur général de l'Assurance Vie Desjardins depuis sa fondation et administrateur depuis 1960. Il est aussi président de La Sauvegarde, compagnie d'assurance-vie, depuis l'acquisition de cette institution par le Mouvement Desjardins en 1962. Il siège également au Con-

(Suite à la page 18)

La population est invitée à donner pour le voyage de 2 scouts

GRANBY - Deux jeunes scouts de Granby, David Wright et Ian Tait, ont été choisis comme représentants du scoutisme canadien pour prendre part au Jamboree national australien qui aura lieu au début du nouvel an. Ces deux scouts en plus d'être les ambassadeurs de notre pays et de notre province seront tout spécialement les représentants de notre ville.

Le coût total du voyage sera de \$1,600 pour chacun des deux jeunes représentants. Dans le but de les aider financièrement, un comité a été formé pour que ces derniers puissent nous représenter dignement.

Ce comité formé a pris le nom Comité citoyen du Fond du Jam-

borée australien et comprend MM. P.-Horace Boivin, H.-A. Whitcher, J.-J. Beaudet et W.-D. Hinkhouse. Comme les deux scouts doivent partir de Dorval le 27 décembre, le temps manque au comité pour contacter personnellement les citoyens de Granby. La direction lance donc un appel aux intéressés pour qu'ils mettent leurs contributions à la poste aujourd'hui même, pour que nos deux jeunes représentants puissent partir en sachant qu'ils ont le support de la population de Granby.

Les contributions seront adressées au Fond du Jamboree australien Casier Postal 333, Granby, Québec.

Une enquête sur l'administration des journaux quotidiens du pays étudiée par l'Union des Fermiers

SASKATOON (PC) — Le bureau de direction de l'Union des fermiers de la Saskatchewan étudieront la semaine prochaine s'il y a lieu de demander une commission royale d'enquête sur l'administration des journaux quotidiens du Canada, a déclaré jeudi le président du SFU, M. Roy R. Atkinson. Le SFU a approuvé à l'unanimité la semaine dernière une résolution demandant au gouvernement fédéral de désigner immédiatement une commission royale d'enquête afin "d'enquêter sur le monopole de la presse dans cette province et à travers le Canada."

Un préambule à la résolution disait que "la presse quotidienne de la Saskatchewan constituait un monopole dans les régions qu'elle desservait," et ajoutait qu'un "monopole de la presse n'est dans aucun sens une presse libre."

L'assemblée annuelle de la SFU a établi que la commission devrait avoir pour buts: "De déterminer qui sont les propriétaires de la presse quotidienne de la Saskatchewan et du reste du Canada; "De déterminer les investissements d'affaires et les montants investis dans d'autres entreprises par les éditeurs et pro-

prétaires du cartel des journaux; Intérêt public "De déterminer si le cartel de la presse a complété contre l'intérêt public en ne publiant pas certaines nouvelles, en publiant des nouvelles tendancieuses, ou en se servant de leurs pages d'éditoriaux pour faire de la discrimination contre des personnes ou des groupes de personnes et de la presse quotidienne de la Saskatchewan et du reste du Canada; "D'établir, si nécessaire, une loi qui assurera aux citoyens canadiens une presse libre et sans tendances."

Les ruraux des deux langues devraient se comprendre au Québec

QUEBEC (PC) — Dans son mémoire au comité parlementaire de la constitution, la Fédération des sociétés protestantes du Québec de colonisation et d'établissement dans les régions rurales (Federation of Quebec Protestant Colonization and Settlement Societies) demande que l'on améliore les moyens de communication personnelles entre ruraux anglophones et francophones de la province. La fédération note que le mandat du comité de la constitution comprend un examen des rapports qui devraient exister entre la majorité et les minorités, tant au Québec que dans le reste du pays.

Le mémoire de la fédération mentionne qu'il y a au Québec "environ 68,800 protestants ruraux anglophones." La fédération déclare que les ruraux anglophones et francophones de la province devraient chercher, les uns à apprendre le français, les autres l'anglais, dans une mesure qui leur permette de converser dans l'autre langue. Par ailleurs, le mémoire demande que le personnel du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation qui a affaire avec le public s'établisse à au moins 20 pour cent de protestants anglophones. La fédération qui a présenté ce mémoire au comité de la constitution déclare qu'elle parle au nom des protestants anglophones du comité de Pontiac, des Laurentides, des Cantons de l'Est, de Gaspé et du sud-ouest du Québec.

Elle déplore à ce sujet que les ruraux anglophones ne puissent trouver au ministère provincial de l'Agriculture et de la Colonisation des agronomes et des conseillers qui parlent leur langue.

Un groupe de savants traversera l'Afrique

BEYROUTH (AFP) — Un projet de traversée de l'Afrique, de l'Atlantique à la Mer Rouge, de Dakar à Port-Soudan, à laquelle participeraient des géographes, des sociologues, des historiens, des ethnologues et des linguistes, a été approuvé à l'unanimité par les participants au colloque des universités de langue française qui terminait hier ses travaux à Beyrouth. Présenté par M. Jacques Berque, professeur au Collège de France, ce projet intéresserait une dizaine de nations africaines, dans lesquelles la mission ne se limiterait pas "à des objectifs académiques", mais "entendrait contribuer au devenir de l'homme et du pays", "en étroite coopération avec les nations intéressées"

Le professeur Berque a, en outre, souligné que le Canada était à son avis, le pays le plus propre à organiser cette mission. Les représentants des universités canadiennes de langue française et M. Guy Frégault, sous-ministre des Affaires culturelles du Québec, se sont déclarés très intéressés par ce projet.



TROIS EMPLOYÉS ONT accumulé plus de trente années passées à la même compagnie, soit la Miner Rubber Company Limited. Les trois personnes, membres du club des employés Miner sont, de gauche à droite, Mme Florida Smith, M. J.W.H. Miner, président de l'entreprise; M. Marcel Maranda, de Québec et Mme Bella Landry.

Deux voitures entrent en collision à Stukely Sud

GRANBY -- Deux automobiles sont entrées en collision vers 5 h. 25, dimanche après-midi, dans la municipalité du village de Stukely Sud. M. Lincoln Tibbitts, âgé de 42 ans, demeurant à Stukely Sud, était au volant d'une Chevrolet modèle 1953, alors que M. Jean-Claude Barrette, âgé de 24 ans, demeurant à Ste-Martine, comté de Chateaugay, conduisait une Anglia, modèle 1962. La voiture de M. Tibbitts a été endommagée pour environ \$50. Les dommages causés à l'automobile de M. Barrette atteignent \$75.

Un accident de la circulation impliquant deux automobiles s'est produit vers 6 h. 15, vendredi après-midi, sur la route No 1, entre Granby et Waterloo. M. J.-M. Morin, âgé de 23 ans, demeurant à 406, 10 Avenue Nord, Sherbrooke, était au volant d'une Acadian, modèle 1963, alors que M. R. Mercier, de Douville, conduisait une Oldsmobile, modèle 1962. La voiture de M. Morin a été endommagée pour \$25. Les dommages causés à l'automobile atteignent \$100.

ADAMSVILLE Un camion et une automobile sont entrés en collision vers 2 heures, samedi après-midi, sur la route conduisant à Adamsville. M. Gérard Dame, âgé de 25 ans, domicilié à 1225, rue Parc Lafontaine, Montréal, occupait le volant d'une Dodge, modèle 1964, alors que M. Jean-Roch Ménard, âgé de 28 ans, demeurant à 22, rue Viger, à Granby, conduisait un camion GMC, modèle 1959. La voiture de M. Dame a été endommagée pour \$400. Les dommages causés au véhicule de M. Ménard atteignent \$100.

WATERLOO

Un accident de la circulation impliquant deux automobiles s'est produit vers 6 h. 15, vendredi après-midi, sur la route No 1, entre Granby et Waterloo.

M. J.-M. Morin, âgé de 23 ans, demeurant à 406, 10 Avenue Nord, Sherbrooke, était au volant d'une Acadian, modèle 1963, alors que M. R. Mercier, de Douville, conduisait une Oldsmobile, modèle 1962. La voiture de M. Morin a été endommagée pour \$25. Les dommages causés à l'automobile atteignent \$100.

AMENDE M. Gilles Gibson, 22 ans a été condamné par la Cour municipale à \$50 plus les frais et à signer un billet de \$200 de cautionnement dans lequel il s'engage à garder la paix pendant un an, à défaut de quoi, il serait condamné à un mois de prison. Gibson qui n'en était pas à sa première offense, avait volé des enjoliveurs de roues d'une valeur de moins de \$20.

QUATRE BLESSES

Quatre personnes ont subi des blessures dans un accident de la circulation qui s'est produit vers 3 heures, vendredi après-midi, à l'intersection de la route No 1 et de la route conduisant à St-Etienne de Bolton, entre Stukely Sud et Eastman. Il s'agit de: MM. Rawdon Jackson, âgé de 31 ans, domicilié à 3450, rue Stanley, à Mont-

réal; David Seale, âgé de 23 ans, de l'Université Bishop, de Lennoxville; Clark Stanley, âgé de 25 ans, de Lennoxville; et de Mlle Victoria Alward, âgée de 23 ans, domiciliée à 3455, rue Stanley, à Montréal. Ces blessés ont été conduits dans un hôpital de Magog.

La voiture de M. Tibbitts a été endommagée pour environ \$50. Les dommages causés à l'automobile de M. Barrette atteignent \$75.

\$25 plus les frais

IL A VOULU JOUER UN TOUR ET LE JUGE LUI EN A JOUÉ UN BON

GRANBY - M. Marcel Poulin, de Granby a plaidé non coupable à l'accusation de vol portée contre lui par M. Euclide Pélouquin, 55 ans, du 142 rue St-Georges, app. 2, à Granby. M. Poulin était accusé d'avoir volé dans le domicile de M. Pélouquin, un fusil de calibre .410.

De toute façon, c'est un tour qui a coté à M. Poulin \$25 plus les frais.

AUGMENTATION DE SIX POUR CENT DU PRODUIT NATIONAL PRÉVUE POUR L'ANNÉE 1965

TORONTO (PC) — Le produit national brut augmentera de six pour cent en 1965, a annoncé aujourd'hui M. A. T. Lambert, président de la Banque Toronto-Dominion. M. Lambert a déclaré au cours de la réunion annuelle des sociétaires de cette banque que l'économie commencera l'année dans une position de force mais qu'il faudra déployer les plus grands efforts pour maintenir le rythme.

Stimulant nécessaire Une réduction des taxes pourrait fournir le stimulant nécessaire, comme la chose s'est produite aux États-Unis. Cette réduction devrait constituer la principale caractéristique du budget 1965 du gouvernement fédéral.

La confiance règne En ce qui concerne l'activité économique de 1965, M. Lambert a déclaré que les consommateurs demeurent confiants et que les "dépenses personnelles de consommation devraient ainsi continuer à augmenter en même temps que le revenu personnel."

Il a recommandé que le gouvernement fédéral songe à une réduction fiscale durant l'année afin de financer de la sorte une hausse de la capacité de production et d'assurer une expansion économique suffisante pour absorber l'accroissement de la main-d'oeuvre.

Parlant du progrès économique au cours de l'année, M. Lambert a signalé que 1964 a fourni une "performance remarquable". C'est le mouvement de hausse de l'activité le plus prolongé de l'histoire moderne en temps de paix, dit-il. "Pour nous au Canada, cela signifie que nous avons produit, consommé, importé, exporté, gagné, épargné, dépensé et investi plus qu'en n'importe quelle autre année."

Il se produira vraisemblablement un accroissement substantiel de placements de capitaux, par suite de l'optimisme des hommes d'affaires, des fortes recettes des sociétés et des importants projets qui restent encore à réaliser. Les perspectives d'exportation sont bonnes, dit-il, bien qu'il sera peut-être difficile d'égaliser l'augmentation signalée en 1964. Il a ajouté qu'il ne croyait pas que le taux fixe du dollar canadien soit modifié dans un avenir prévisible.

M. Lambert prévoit que le produit national brut — la valeur de tous les produits et services du pays — sera d'environ huit pour cent plus élevé qu'en 1963.

Bien qu'une tranche de deux pour cent de cette augmentation soit attribuable à la hausse des prix, le Canada a fait meilleur figure que la plupart des pays.

M. Lambert s'est de plus prononcé en faveur des recommandations de la commission royale d'enquête sur les banques et la finance. Le texte de M. Lambert a été remis d'avance à la presse.

Un écrivain américain traite du problème de l'évolution du Québec

NEW YORK (PC) — L'écrivain et critique américain Edmund Wilson écrit dans la dernière édition de la revue New Yorker que l'existence au Canada français est extrêmement contrainte et lourde de frustration. Deux exutoires à ces complexes ont été d'abord une révolte contre la tyrannie de l'Église puis une réaction vigoureuse contre les pressions exercées par les Anglais, ajoute le critique. Cet article est la troisième et dernière partie d'une longue étude sur la culture canadienne, qui sera publiée en volume le printemps prochain. Dans ces articles, M. Wilson Québec et des mouvements séparatistes et nationalistes qui sont nés à la fin de cette ère. Il décrit M. Duplessis, l'ancien premier ministre, comme un réactionnaire impitoyable, presque d'esprit flétri. Il le qualifie d'homme plutôt remarquable, en précisant que sa disparition en 1959 a été la conséquence immédiate de l'apparition de la "révolte" au Québec.

M. Wilson précise que les aspects prépondérants de jeunesse qui marquent le mouvement nationaliste québécois est partiellement le résultat de la même effervescence qui anime un peu partout les jeunes, assoiffés de sensations, d'absence totale de but précis et d'insubordination désespérée. Mais, selon l'écrivain américain, derrière la résistance française au Canada anglais et la résistance du Canada anglais à l'absorption par les États-Unis, réside "un instinct de sauvegarde contre les pressions centralisatrices et les puissances entraînant des réactions qui stimule les rébellions partout sur le globe."

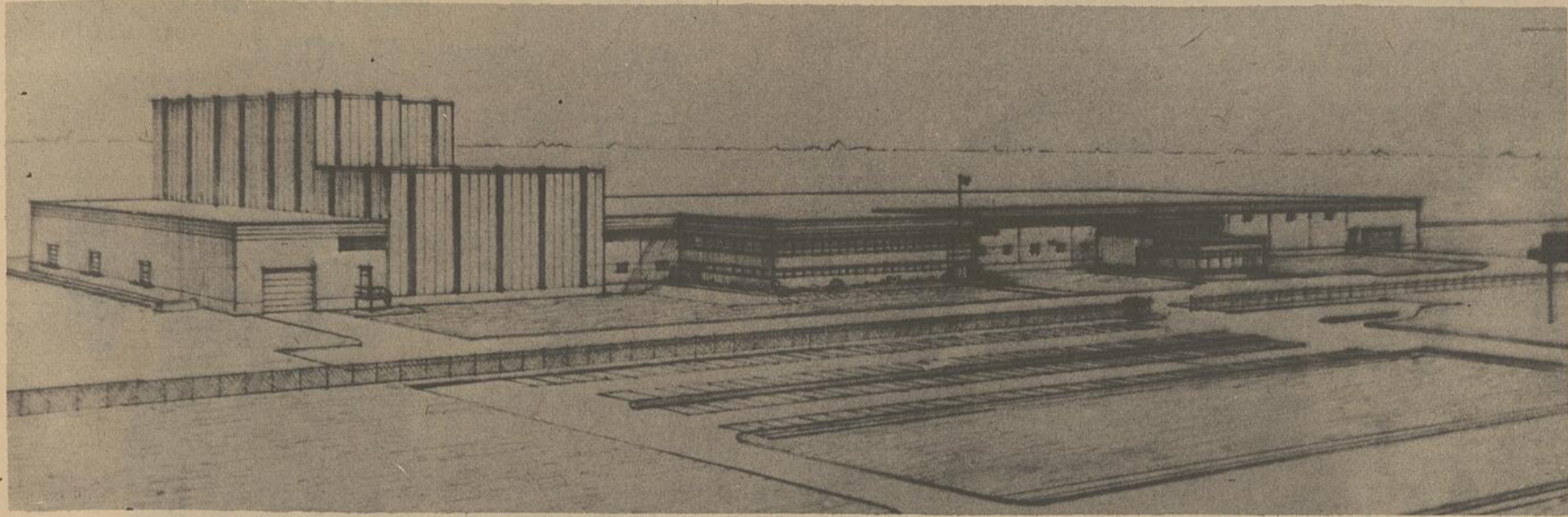
M. Wilson estime qu'il existe chez les deux éléments du Canada "une crainte réelle que leur pays ne leur soit enlevé et qu'eux-mêmes ne soient réduits à des nombres ordonnés par les cerveaux électroniques de Washington encore trop souvent incorrects."

Advertisement for 'Madones du Québec' featuring a statue of the Virgin Mary. Text includes: 'Perspectives publie, cette semaine, un reportage photographique en couleurs sur des statues de la Vierge qui, dans les plus vieilles églises du Québec, illustrent des points de notre histoire.' and 'Ne manquez pas de lire, cette semaine, dans Perspectives, la dernière partie du récit du sauvetage de missionnaires prisonniers de tribus rebelles congolaises par le lieutenant-colonel Paul Mayer, le général de brigade Jacques Dextraze et le sergent Léonce Lessard, de Québec.'

Advertisement for 'CLINIQUE DE SANG' featuring a cartoon character. Text includes: 'Vous rencontrerez vos amis à la CLINIQUE DE SANG' and 'Le professeur Berque a, d'autre part, assigné pour objectif scientifique à cette mission de jeter les bases d'une étude des interférences entre les cultures africaine, islamique et industrielle. Des équipes de recherche seraient laissées sur place et le rapport final "pourrait contribuer ultérieurement à la création et au développement de centres spécialisés ou d'instituts dans les universités locales". L'Association des universités

MERCREDI, LE 16 DECEMBRE 1964

Dominion Rubber s'installe à Saint-Jean Une usine de \$10,000,000 sera construite



Voici l'esquisse de la nouvelle usine de la Dominion Rubber qui s'implantera à Saint-Jean au début de l'an prochain. Cette heureuse nouvelle pour tous les citoyens de Saint-Jean et de la région a été confirmée hier après-midi, par le président de la Dominion Rubber, M. Merrill F. Anderson.

en présence des autorités municipales de St-Jean, lors d'un dîner offert par cette entreprise, au Club de Golf de St-Jean. L'usine aura une superficie de 200,000 pieds carrés et emploiera au début de 1966, 200 personnes.

ST-JEAN - La compagnie de la Dominion Rubber Limited a annoncé sa décision d'acheter 100 acres de terre, hier après-midi, lors d'une réception intime groupant les autorités de cette entreprise, les membres du conseil de ville de Saint-Jean ainsi que les représentants de la presse locale, au Club de Golf de Saint-Jean.

Cette nouvelle a été révélée par le président de la Dominion Rubber, M. Merrill F. Anderson.

La compagnie a l'intention de construire une usine de dix millions pour la fabrication de pneus d'automobiles, à Saint-Jean.

-LE MAIRE-

Son Honneur L.N. McMillan, maire de Saint-Jean, a dit que la nouvelle industrie apporterait de précieux avantages à la vie industrielle et à la population de la région.

Monsieur D.H. Gordon, vice-président et responsable pour la manufacture, des produits de la Dominion Rubber, expliqua que la nouvelle usine fournirait les pneus dont aura besoin la compagnie General Motors, à Sainte-Thérèse, près de Montréal. Elle sera en mesure aussi de fournir des pneus aux autres manufactures d'automobiles dans le Québec et les Provinces Maritimes, et d'approvisionner les marchands de pneus Dominion Royal dans cette région.

-L'USINE-

Selon les prévisions actuelles, l'usine Dominion Rubber à Saint-Jean aura une superficie d'environ 200,000 pieds carrés et, exception faite d'une minime partie, n'aura qu'un seul étage. Le reste du terrain sera réservé en prévision d'y fabriquer plus tard d'autres produits en caoutchouc.

-HOMMAGE-

Le président de la Dominion Rubber déclara que Son Honneur le maire de Saint-Jean et le Conseil municipal, ainsi que le Commissaire industriel méritaient les éloges de tous pour avoir fourni, de la façon la plus complète, les renseignements voulus et aidé à organiser les démarches préliminaires.

sera certes doublé au cours des prochaines années, de conclure le président de cette entreprise, reconnue dans le monde entier.

L'HISTORIQUE

La Dominion Rubber Company est la plus ancienne et la plus considérable manufacture de caoutchouc au Canada. Elle fut fondée à Montréal en 1854. Elle possède plusieurs usines dans le pays et fournit de l'emploi à 6,500 personnes dont la moitié dans la province de Québec.

Le siège social de la compagnie se trouve à Montréal à l'angle de la rue Notre-Dame et de l'avenue Papineau, à côté du port de Montréal, à peu près là où était la première usine. A deux pas du siège social se trouve l'usine des produits industriels où l'on fabrique les bandes ou courroies à convoyeurs, les boyaux, les doubles de réservoirs, et beaucoup d'autres produits en usage dans l'industrie.

A quelques milles de Montréal, au pied des Laurentides, à Saint-Jérôme, se trouve une autre usine de la Dominion Rubber qui emploie 1,500 personnes. Ici on fabrique une gamme complète de chaussures d'hiver et les chaussures d'été genre sportif.

A Ville d'Anjou, à l'est de Montréal, il y a une autre usine Dominion Rubber où on récupère le caoutchouc et où on fabrique les adhésifs à base de caoutchouc. Cette usine marchera à pleine capacité vers la mi-hiver.

A Kitchener, Ontario, la Dominion Rubber possède une autre usine de pneus, ainsi que des usines fabriquant des produits assortis et des tissus. Deux autres usines destinées à la fabrication de corde pour pneus et de tissus plus épais sont actuellement en voie de construction à Lindsay, Ontario.

La compagnie Dominion Rubber fabrique aussi des herbicides et des plastiques à Elmira, Ontario, et à Clover Bar, Alberta.

Les Sociétés SSJB du diocèse demandent le maintien des institutions d'enseignement

ST-JEAN -- Lors d'une réunion du conseil d'administration des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du diocèse de Saint-Jean, tenue au secrétariat permanent et auquel assistaient une quarantaine de délégués venus de tout le diocèse, la résolution suivante a été adoptée pour transmission au gouvernement du Québec, à la Fédération des S.S.J.B. du Québec, au dix-sept sociétés régionales ou diocé-

saines, à la Fédération des collèges classiques, au premier ministre, au ministre de l'Éducation et à tous les journaux du diocèse:

"Les Sociétés S.J.B. du diocèse de Saint-Jean, au nom de leurs 8,000 membres, à la suite de la lecture de la deuxième tranche du rapport de la Commission Parent, par crainte de l'éventuelle disparition des ins-

titutions d'enseignement indépendantes de l'État du Québec, demandent formellement au gouvernement du Québec de maintenir ces institutions et de leur fournir les moyens nécessaires pour qu'elles puissent remplir adéquatement leur tâche." Proposé par M. Paul Yelle de Saint-Rémi, appuyé par M. André Langlois, de Saint-Jean et adopté unanimement ce 10 décembre 1964."

Bouchard condamné au temps fait

ST-JEAN -- Hier après-midi, en cour de magistrat du district d'Iberville, Rosaire Bouchard, qui comparait devant le juge Régner, sous l'accusation de vols de chalets par effraction, s'est vu infliger une peine, qui au dire du juge, est d'une générosité ridiculement excessive.

En effet, Bouchard est sorti de la prison commune de Saint-Jean ce matin. Le juge André Régner, avant de signifier sa condamnation au prévenu, lui a fait entendre, en termes assez vifs, qu'il ne devra sous aucun prétexte, revenir devant lui avec une telle accusation.

Vu la gravité des faits une peine de 14 ans de pénitencier aurait pu être infligée, Bouchard s'en tire donc à bon compte, mais il devra reprendre le droit chemin et ne jamais recomparaître.

Examen volontaire

ST-JEAN -- A l'issue de son enquête préliminaire, René Benjamin, 39 ans, de la paroisse Saint-Athanase subira son examen volontaire, le 21 décembre prochain, devant le magistrat André Régner.

Benjamin doit répondre à une plainte de recel en objet de pièces de véhicules-moteur pour une valeur de plus de \$2,000.

Son procureur est Me Roland Sabourin et Me Jean Frédéric représente la couronne.

Soirée

ST-GREGOIRE (DNC) -- Les loisirs du Frère-André organisent un bingo aux dînes, dimanche le 20 décembre, au Centre récréatif de Mont-St-Gregoire.

Le public qui assistera à cette soirée aura l'opportunité de se mériter de nombreux prix de présence.

Procès

ST-JEAN -- Le procès expédié de Aurèle Bellemarre a été fixé au 28 décembre prochain à la suite d'une demande formulée par le procureur de la couronne, Me Jean Frédéric, hier matin, lors de l'audience des causes pour le district judiciaire d'Iberville, sous la présidence du juge André Régner.

Bellemarre doit répondre à une accusation d'avoir attenté à la pudeur de trois de ses filles.

Un dépouillement d'arbre de Noël

ST-JEAN -- Cette année le dépouillement de l'arbre de Noël de la Jeune chambre de Saint-Jean et Iberville aura lieu au Club nautique de Saint-Jean, le dimanche 20 décembre à 2 heures p.m.

Cet arbre de Noël est destiné à tous les enfants des membres de la chambre locale. M. Jocelyn Ouimet, président du comité de l'arbre de Noël sera heureux d'accueillir les très jeunes et les moins jeunes, et de voir à ce que chaque enfant reçoive la friandise ou le cadeau qui lui est destiné.

Le Père Noël sera présent et se fera une joie de répondre à tous ses petits amis et de leur remettre les cadeaux.

Hommage

IBERVILLE -- L'hôtel de ville de Sherbrooke, à la suite de la demande de l'échevin de cette ville, M. J.M. Jeanson, a donné le nom de Mgr Arsène Goyette à un parc de cette ville.

On se souvient que Mgr. Arsène Goyette, actuellement retiré à Iberville, a été curé de la paroisse Immaculée Conception à Sherbrooke.

Le maire de Sherbrooke, M. Armand Nadeau, c.r., a rappelé, que les articles parus dans le messager sous le pseudonyme de Cedres du Terroir, étaient dus à la plume experte de Mgr. Arsène Goyette.

Mgr. Arsène Goyette est le cousin de Son Honneur le maire Armand Goyette, actuellement en fonction à Iberville.



Photo prise lors d'un dîner offert aux autorités municipales de Saint-Jean par la compagnie Dominion Rubber, hier après-midi, au Club de Golf de Saint-Jean, alors que M. Merrill F. Anderson, président, a annoncé les intentions de cette entreprise de venir s'établir à Saint-Jean. Nous remarquons de gauche à droite: M. D.H. Gordon, vice-président et responsable pour la manufacture de la Dominion Rubber; M. Marcel Bernard, ingénieur municipal; Son Honneur le maire, M. L.N. McMillan; M. Merrill F. Anderson, président de la Dominion Rubber; M. Bruno Choquette, maire suppléant de la cité de Saint-Jean; M. Conrad Camarac, commissaire industriel de Saint-Jean et M. P.S. Smith, vice-président et secrétaire de la Dominion Rubber.

Le concours des décorations se poursuit jusqu'au 29

ST-JEAN -- Avez-vous fait vos décorations extérieures pour Noël? Si vous avez différé ce plaisir, mettez-vous à l'ouvrage au plus tôt.

Le concours des décorations de Noël organisé par la Jeune chambre de Saint-Jean et Iber-

ville a débuté et se poursuivra jusqu'au 29 décembre. D'après les règlements du concours les points sont répartis sur les bases suivantes: 40% pour l'originalité, 30% pour la valeur artistique de la décoration, 30% pour l'éclairage. Cette année, en plus des sec-

tions déjà connues, il y aura un prix pour la section industrielle.

Voici la répartition des trophées et des prix: section industrielle (trophée Martin Nettoyeur) avec 2ème prix; section résidentielle Saint-Jean (trophée P. Ouimet) avec 2ème, 3ème et 4ème prix; section résidentielle Iberville (trophée Laval Bessette) avec 2ème et 3ème prix; section commerciale (trophée P. Baillargeon) avec 2ème prix; section épicerie (trophée Marc Blais) avec 2ème prix.

Les lauréats de l'année dernière ne seront pas éligibles cette année, mais la Jeune chambre leur remettra une plaque-souvenir pour leur coopération. Ce sont M.A. Farley, A. Moreau, A. Bélanger et Fils Ltée et A. Richard du marché Metro.

La Jeune chambre tient particulièrement à remercier les commerçants suivants pour leur générosité: Garage Alain

Morin, Rodrigue Leunier automobile, A. E. Goyette, Paul Dussault, Dominion Blank Book, Desco Products, Ronald Beauregard et Martin Nettoyeur. Ces commerçants sont les donateurs des plaques-souvenirs.

Prudence

ST-JEAN -- Durant la période des fêtes, la Jeune chambre de Saint-Jean et Iberville attire l'attention des automobilistes de toute la région.

Ce temps des réjouissances, familiales est souvent assombri par des deuil qui auraient pu être évités par la plus élémentaire prudence.

Soyons prudents et, si nous devons conduire durant cette période, il est préférable que nous buvions du thé.

Ayons toujours à l'esprit ce slogan si véridique: "La vie que vous sauvez est peut-être la vôtre".

Le Fichier des paniers de Noël lance un cri d'alarme

ST-JEAN -- Déjà plus de trois cents familles se sont inscrites et espèrent recevoir, par l'entremise des Clubs sociaux, marchands et particuliers, le panier rempli de victuailles qui leur permettra de vivre un jour de Noël différent des autres jours de l'année. Nous, qui sommes comblés, saurons-nous partager? Notre geste, à quelques jours de la grande fête de l'Amour, illuminera combien de visages de papas et de mamans qui voudraient tellement que leurs enfants puissent bénéficier de quelques douceurs!

Ceux qui ont des enfants pensent à la joie exubérante

de leurs mioches! Que ceux qui n'en ont pas se consolent à la pensée que leurs gestes peuvent engendrer de telles joies! Tous, qui que nous soyons, répondons à l'appel que lance le Fichier. On le dit partout: Noël c'est la fête de la joie. Face à toutes les misères, soyons pré-

sents. Il en coûte si peu et la récompense sera tellement grande. Pour renseignements: Fichier des Paniers de Noël, 130 rue St-Jacques, Saint-Jean, Tél: FI: 7-7533 a/s Mlle Lucie Ménard.

Iberville Une belle assemblée tenue par les C.E.D.

IBERVILLE -- Les membres du Cercle d'économie domestique de la paroisse Saint-Noël Chabanel étaient en grand nombre lors de la dernière assemblée.

La partie morale a été donnée par M. le chanoine Jean Robin.

Le sujet traité portait sur les devoirs de la femme. Mme René Deslauriers avec ses bons conseils a parlé de l'éducation des enfants ainsi que sur la constitution du cercle.

Il y a eu également démonstration par Mme Laliberté et Mme Raymond.

Plusieurs femmes ont habillé de vieilles poupées pour les enfants moins fortunés; ce fut vrai-

ment une réussite. Merci à cel les qui ont apporté des boîtes de conserves pour les paniers de Noël.

La salle était décorée pour la circonstance en vue de l'approche des fêtes.

Puis, le père Noël a fait son entrée dans la salle et ce fut la distribution des cadeaux.

M. le curé a reçu une serviette, Messieurs les abbés Fournier et Bousquet, des cigaretttes. Mme Roland Goyette s'est vue offrir une belle parure et une bourse, et les autres femmes ont reçu également leurs présents.

L'assemblée s'est terminée par la dégustation d'un succulent goûter.

L'Ensemble lyrique donne un récital

ST-JEAN -- Le 18 décembre prochain, entre 7 heures et 8.15 heures p.m., le public circulant dans le cercle commercial de notre cité, aura le plaisir d'entendre un concert d'airs de Noël anciens et nouveaux, présentés par le chœur mixte de l'Ensemble Lyrique de Saint-Jean, sous la direction du professeur Paul Du Bois, directeur artistique. Une artis-

te invitée sera au clavier d'accompagnement. Ce concert sera diffusé directement de la mezzanine de la Banque de Montréal, angle Saint-Jacques et Champlain, et retransmis par des haut-parleurs, installés à divers endroits.

Un câble unira les haut-parleurs à la Banque et au Centre du disque. Cette réalisation est possible grâce à la coopération de plusieurs corps publics tels que: la Banque de Montréal, la cité de Saint-Jean et le comité des illuminations de la Chambre de commerce locale.

Le public saura certainement apprécier cette réalisation de l'Ensemble lyrique de Saint-Jean; pour sa part, ce dernier se réjouit de se reproduire ainsi et remercie sincèrement les responsables de cette manifestation.



M. Germain B. Gauthier, récemment nommé directeur général de l'enseignement supérieur au ministère de l'Éducation du Québec, vient d'être proclamé "l'Homme du mois" pour novembre. C'est à la suite de la compilation des votes par des membres de la Chambre de commerce de Saint-Jean et par les représentants de la presse locale que M. Gauthier a été choisi. Félicitations à M. Gauthier.

Jeunesse '65

ST-JEAN -- Nous apprenons que le spectacle "Jeunesse '65" des folkloristes de Saint-Jean sera présenté à Saint-Jean les 11, 13 et 14 mars 1965.

On annonce déjà la collaboration de l'ensemble Sokolé, de Montréal.

Votre table de Noël mérite ce qu'il y a de MIEUX

Prix en vigueur
jusqu'à la fermeture,
samedi, le 19 décembre
1964.



DINDES

CATEGORIE "A" - PRETES A CUIRE
JEUNES, TENDRES ET DODUES
22 lbs et plus

38¢

Porc Haché 3 lbs \$1.29
pour Tourtières
Maigre et Délicieux



JAMBON

PREMIUM DE SWIFT OU MAPLE LEAF
FUME — PRET A SERVIR

BOUT
DU
JARRET

lb **55¢**

GROS BOUT

Sans Couenne

lb **59¢**



DINDES

CATEGORIE "A" — PRETES A CUIRE
Tendres et Dodues 10 à 16 lbs

lb **47¢**

DINDES A GRILLER

Butterball — PREMIUM de SWIFT
Catégorie "A" — Prêtes à Cuire
Empaquetées à vide Environ 6 à 10 livres

lb **45¢**

ROULE COTTAGE MIDGET

PREMIUM DE SWIFT OU MAPLE LEAF
Fumé — Désossé
Empaqueté à vide

lb **69¢**

STEAK DANS LA RONDE

ou
ROTI DE CROUPE

TableRite — Tendre, savoureux

lb **79¢**

TOURTIERE DE PORC PUR Marque Bilpage Meilleure Qualité lb 63c

PATE A LA VIANDE Marque Bilpage (2 ppts 8 on.) seulement 29c

FRANKFURTERS FEDERAL Tendres et Juteux pqt 1 lb 45c

"SMOKED MEAT" COORSH (Empaquetage 4 on. 2 on.) seulement 99c

ROULE SALAMI-BOEUF COORSH rouleau 12 on. 55c

SALADE AUX CHOUX COORSH pot 16 on. 43c

VIANDE A SAUCISSE Hygrade — Pour votre farce à volaille pqt 1 lb 39c

SHORTENING PUR CRISCO boîte 3 lbs \$1.19

"MINCEMEAT" LIBBY S 2 boîtes 25 on. 85c

PIZZA KRAFT 2 boîtes 15 1/2 on. 89c

OLIVES non farcies choisies Gattuso pot 48 on. \$1.19

APPRETS A SALADE Miracle Whip Kraft pot 32 on. 63c

BISCUITS "FUDGE BROWN" Pillsbury roul. 20 on. 55c

GELEE EN POUDRE LUSHUS SHIRRIFF Saveurs assorties 6 ppts 5 on. \$1.00

SAUCE AUX CANNEBERGES entières OCEAN SPRAY 2 boîtes 15 on. 53c

FEUILLE D'ALUMINIUM PUR Reynolds - 18" roul. de 25 pieds 59c

BISCUITS "ICE WAFERS" assortis Top Valu 2 ppts 10 1/2 on. 55c

BISCUITS à la farine d'avoine Top Valu 2 ppts 1 lb 65c

GATEAUX AUX FRUITS SHIRLEY GAY 4 lbs \$1.98

FEUILLE D'ALUMINIUM PUR REYNOLDS — 12" 2 rouleaux de 25 pieds **59¢**

CHOCOLATS AUX CERISES MARASCHINO TOP VALU boîte 12 on. **65¢**

CAFE CHASE & SANBORN sac 1 lb **89¢**

BEURRE D'ARACHIDES SQUIRREL pot 32 on. **65¢**

OLIVES FARCIES Manzanilla Gattuso pot 16 on. 59c
OLIVES NON FARCIES Oriental 2 pots 16 on. 95c
DATTES DESNOYAUTES JAFFA pqt 28 on. 51c
SHORTENING PUR JEWEL 3c de rabais pqt 1 lb 33c
POUDRE A PATE MAGIC boîte 1 lb 41c
NOIX DE COCO RAPE BAKER'S pqt 7 on. 27c

RAISINS SULTANA TOP VALU pqt 2 lbs 59c
NOIX de GRENOBLE Top Valu pqt 8 on. 49c
NOIX de Grenoble ENTIERES TOP VALU pqt 8 on. 55c

BONBONS ASSORTIS Top Valu 3 ppts 10 on. \$1.00
• Menthe • Tire Brûlée • Nougats • Fruits
CHOCOLATS ASSORTIS Top Valu boîte 14 on. 65c
NOIX en écailles surchoix mélangées Kracking! Good pqt 1 lb 59c
BONBONS DURS "Holiday Mix" Sweet Pak pqt 1 lb 39c
BONBONS DE NOEL "Victoria Mix" Top Valu sac 14 1/4 on. 39c
BONBONS "French Creams" Top Valu sac 10 1/4 on. 39c
BONBONS "JINGLE BELLS" Top Valu sac 11 on. 39c
BONBONS DE NOEL "Jumbo Gums" Top Valu sac 14 1/4 on. 39c



POMMES McIntOSH

cultivées au Québec
sac 5 lbs **59¢**

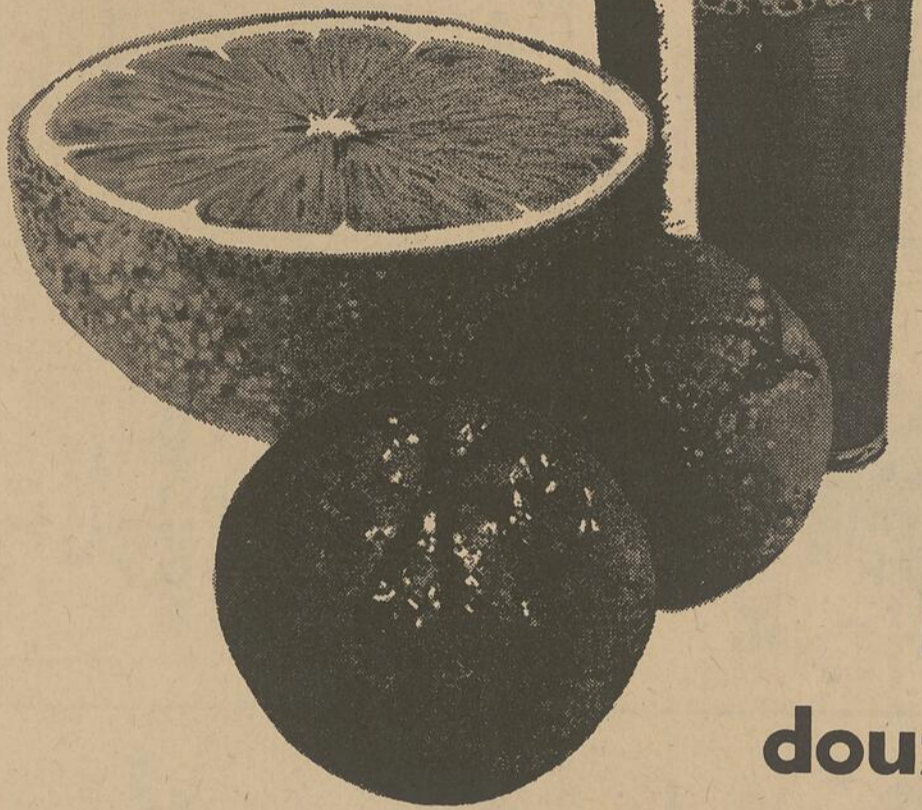
Canada, Qualité de Fantaisie

ORANGES Mandarines

importées du Japon
la caisse **\$2.39**

Faciles à peler — Environ 9 à 10 lbs

Prix en vigueur
jusqu'à la fermeture
samedi, le 19 décembre
1964.



PAMPLEMOUSSES Blancs

importés de la Floride **6 pour 49¢**

Variété "Marsh" Sans Pépins — Grosseur 96

CHOUX de BRUXELLES

importés de la Californie **lb. 29¢**

Frais, Verts, Croustillants et Savoureux

MAGASINEZ CHEZ IGA ET OBTENEZ votre part de

1 MILLION DE TIMBRES GOLD BOND



vous invite à participer au
**CONCOURS LE PLUS INTERESSANT
DANS LES CANTONS DE L'EST!**

CONCOURS TV-IGA

DU LUNDI AU VENDREDI de 1:30 à 1:40 p.m.
POUR 13 SEMAINES CONSECUTIVES

SUR LES ONDES DE **CHLT-TV Canal 7**

au cours de la populaire émission du
"POT-POURRI" avec votre sympathique
animateur, JACQUES TREMBLAY

**GAGNEZ DE L'ARGENT, PLUS
1,000,000 DE TIMBRES GOLD BOND**

Tout le monde sera ravi de participer à ce nouveau concours intéressant. IGA vous offre la chance de gagner des prix de belle valeur en participant au captivant CONCOURS TV-IGA.

Voici Comment Vous Pouvez Participer:

1. Procurez-vous votre CARTE DE CONCOURS IGA GRATUITE chez votre épicière IGA.
2. Inscrivez votre NOM et votre ADRESSE de même que le NOM de votre MAGASIN IGA au dos de chaque coupon de participation.
3. Disposez les lettres IGA dans l'ordre que vous désirez, dans les trois espaces prévus à cette fin, sur la face de chacun des coupons de participation.
4. Placez votre coupon dans une enveloppe, avec une ou plusieurs étiquettes des produits participants énumérés au dos de chacun des coupons de participation ainsi qu'une preuve d'achat de caisse enregistreuse IGA à:
5. Adressez tous vos envois à:

PROGRAMME IGA
CASIER POSTAL 2000,
CHLT-TV
SHERBROOKE, QUEBEC.

GAGNEZ JUSQU'À \$500.00 COMPTANT

PRIX DE CONSOLATION DE VALEUR, CHAQUE JOUR

Toutes les personnes dont les entrées seront tirées recevront 1,500 TIMBRES GOLD BOND, plus une caisse de brouillages Cotts à titre de prix de consolation.

**CAPTEZ CHLT-TV POUR DES
DETAILS PLUS COMPLETS**

VOICI COMMENT OBTENIR VOTRE PART DE 1 MILLION DE TIMBRES GOLD BOND

- Faites parvenir votre formule de participation "Jeu TV-IGA" à CHLT-TV avec un coupon de caisse enregistreuse IGA.
- Chaque jour, pour 13 semaines, depuis le 7 décembre, à 1h.30 p.m., au cours du Populaire Programme Concours TV-IGA, sur les ondes de CHLT-TV, deux lettres seront tirées au hasard et déposées dans une "Boîte Chanceuse" spéciale. Tous les vendredis une lettre sera tirée au hasard, de cette boîte spéciale, et la personne chanceuse recevra 75,000 Timbres Gold Bond si elle a inclus une preuve d'achat de caisse enregistreuse IGA. Si la personne n'a pas inclus une telle preuve d'achat, elle recevra 25,000 Timbres Gold Bond.
- Les employés de IGA et de CHLT-TV, de même que les membres de leur famille ne sont pas éligibles à ce concours.

PRODUITS PARTICIPANTS!

au concours TV-IGA!

- ALIMENTS TAMISES GERBER POUR BEBES
- TISSU DE TOILETTE SOFT-RITE
- CAFE INSTANTANE CHASE & SANBORN
- DETERGENT LIQUIDE MIR pour la vaisselle
- MOUCHOIRS FACELLE ROYALE
- PAPIER CIRE CUT-RITE
- SACHETS DE THE SALADA (Meilleure qualité d'Orange Pekoe)
- DETERGENT SURF BLEU en poudre (40c de rabais)
- CIRE A PLANCHERS VINYLE ELEGANT
- MELANGES A GATEAUX assortis (Célébration)
- EMPOIS à VAPORISER LESTOIL, bout. 20 on.
- BLE D'INDE en GRAINS NIBLETS GREEN GIANT
- FEVES AU LARD CLARK
- HUILE DE MAIS MAZOLA, bouteille de 32 on.
- EAU DE JAVEL CONCENTRE MIX-O

CHOUX-FLEURS Blancs

importés de la Californie
pqt. cello **35¢**
Sac maillé 2 lbs.
Canada, No. 1 — Grosseur 14 — Frais et Tendres

OIGNONS Jaunes

cultivés au Québec
sac maillé 2 lbs **19¢**
Canada, No. 1 — Doux et Savoureux

FROZEN FOODS Specials



FRAISES ou FRAMBOISES 3 pqt. \$1.00
CONGELEES YORK 15 on.

POIS VERTS CONGELES 2 pqt. 39¢
YORK 12 on.

FEVES VERTES CONGELEES 2 pqt. 49¢
YORK 10 on.

DETERGENT LIQUIDE A VAISSELLE MIR
2 75¢
bouteilles plastique 24 on.

BAS DE NYLON MARQUE SHIRLEY GAY
3 paires \$1.00
pour
● Première Qualité
● Sans Couture
● Grandeurs Assorties

"NUTS & BOLTS" TUFFY'S
2 boîtes 69¢
7 on.

BEURRE ROYAL GOLD IGA
Catégorie No. 1
pqt. 55¢
1 lb.

- LIQUEURS DOUCES TOP VALU 4 bout. 59¢
30 on. Cola, Orange, Ginger Ale (plus dépot)
- CHAPELURE A VOLAILLE BELLS 2 pqt. 59¢
6 on.
- SERVIETTES SANITAIRES rég. Modess 2 boîtes 89¢
de 12
- POIVRE NOIR SCHWARTZ 29¢
bte 3 on.
- ESSENCE A L'ERABLE SHIRRIFF 2 bout. 49¢
1 1/2 on.
- ESSENCE A LA VANILLE SHIRRIFF 2 bout. 49¢
1 1/2 on.
- TISSU DE TOILETTE PUREX Couleurs Assorties 4 rout. 49¢
- ESSUIE-TOUT en papier SCOT-TOWELS 4 rout. 89¢

- Mélange à gâteaux aux fruits Robin Hood pqt. 95¢
30 on.
- SACS DE THE KADANA pqt. de 69¢
100 sacs
- HUILE A SALADE JEWEL 59¢
bout. 25 on.
- VIANDE EN CONSERVE PREM 2 boîtes 89¢
12 on.
- Cornichons marinés sucrés Aylmer 3 pots \$1.00
10 on.
- BREUVAGE A L'ORANGE DRINK UP 47¢
cruche 64 on.
- SAUCE BAR-B-CUE instantanée V. H. 2 pqt. 45¢
- PATATES INSTANTANEEES SHIRRIFF pqt. 55¢
12 on.

- Sauce de canneberges en gelée 2 boîtes 53¢
15 on. OCEAN SPRAY
- MARGARINE REGULIERE TOP VALU 4 pqt. 99¢
1 lb.
- BISCUITS assortis "Peerless Mix" plus de 99¢
70 biscuits MARVEN
- GATEAU AU CAFE ET CERISES WONDER 45¢
chacun
- GATEAU AU CHOCOLAT WONDER 49¢
chacun
- "CHIPS" de CHOCOLAT VANKIRK pqt. 63¢
12 on.
- SAUCE AUX TOMATES GATTUSO 4 boîtes 37¢
8 on.
- CIRE EN PATE JOHNSON bte 59¢
1 lb.

CE COUPON VAUT 50c sur l'achat d'un **GRAND PLAT A VIANDE** ou d'un **SUCRIER ET CREMIER** En Porcelaine Anglaise Crown Essex. Prix régulier \$1.98 — **\$1.48** Avec ce coupon — seulement. Ce coupon est valable du 16 au 31 décembre 1964.

50 EXTRA Timbres **GOLD BOND** avec chaque achat de **BOEUF mariné Coorsh** lb 79¢. Empaquetage Cry-O-Vac — Environ 2 1/2 à 3 lbs. Nul après le 19 décembre 1964.

50 EXTRA Timbres **GOLD BOND** avec chaque achat de **Crème dentifrice** for. géant tube 59¢. PEPSODENT — 10c de rabais. Nul après le 19 décembre 1964.

50 EXTRA Timbres **GOLD BOND** avec chaque achat de **"Sel de fruits"** 10 sachets d'une dose 53¢. ENO. Nul après le 19 décembre 1964.

CE COUPON VAUT 50c sur l'achat d'un **COUVERT de 3 PIECES** ou d'un Ensemble à compléter de 3 pièces en Porcelaine Anglaise Crown Essex. Prix régulier \$1.49 — **99¢** Avec ce coupon — seulement. Ce coupon est valable du 16 au 31 décembre 1964.

50 EXTRA Timbres **GOLD BOND** avec chaque achat de **Jambon "Party Style"** lb \$1.09. Marque Royal — Fumé — Déossé — Prêt à Manger — Environ 2 1/2 à 3 lbs. Nul après le 19 décembre 1964.

100 EXTRA Timbres **GOLD BOND** avec chaque achat de **Crème dentifrice** for. super tube 89¢. PEPSODENT — 20c de rabais. Nul après le 19 décembre 1964.

50 EXTRA Timbres **GOLD BOND** avec chaque achat de **VASELINE** 10c de rabais pot 8 on. 69¢. Nul après le 19 décembre 1964.

SATISFACTION GARANTIE chez

10 ST-JOSEPH
GRANBY



CHEMISES BLANCHES
Broadcloth Tex-Craft
très fin et sanforisé
collet fusé ou à ganses
poignets doubles ou simples
Tailles 13½ à 17½

3.99

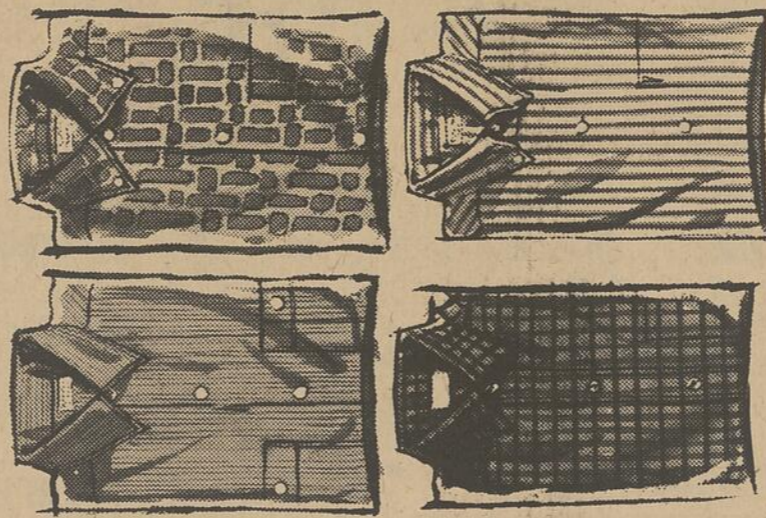
CHEMISES BLANCHES
COTON EGYPTIEN
TRES LUSTRE
13½ à 17½

4.95

PANTALONS

pour hommes et jeunes gens, terylene et laine, nouvelles couleurs à mélange, plis permanents, ceinture extensible ou à ganses.
Tailles 28 à 44

10.99



FAITES VOTRE CHOIX
PARMI
1000 CHEMISES
DE QUALITE SUPERIEURE
MARQUE RECONNUE
EMBALLAGE INDIVIDUEL **3.99**

PULL-OVER

laine et orlon
tricot pesant
manches Raglan
coupe ample.
Se porte pour
hommes et dames

7.99

CRAVATES

en boîtes individuelles
en orlon, nylon, terylene

\$1.00
et **\$1.50**

FAMEUX BAS

"MONARCH"
cashemere fin, laine Kroy
à dessins de fantaisie
ou unis

1.50

LA PAIRE



CHEMISES

GARÇONS
NOUVELLES RAYURES
POIGNETS DOUBLES
COLLET A GANSES
TOUT COMME PAPA

2.99



ENSEMBLE

de Hockey
Tricot de laine aux couleurs
et emblèmes des Canadiens et
Maple Leafs pour les futures
étoiles. Grands 28 à 34.

4.59

GANTS DE TRICOT
EXTENSIBLE
POUR HOMMES ET GARÇONS,
BLEU ET GRIS

1.00

PANTALONS
de neige
6 à 12 ans

1.99

VOICI UNE AUBAINE
PANTALONS
GARÇONS
6 A 12 ANS
TWEED A MELANGE
GENRE BOXER

1.99

TUQUES

de LAINE
COULEURS ATTRAYANTES

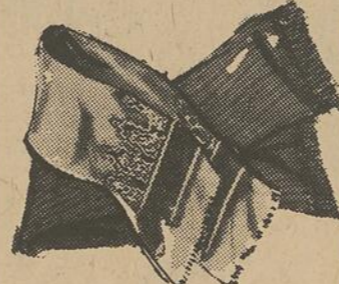
1.00



GANTS

de chevreau
cassure au poignet
double tricot de laine,
cuir anglais

5.00



FOULARD

cashemere
100% laine

2.99



ENSEMBLE DE
BAS ET CRAVATE

2.99



MOUCHOIRS

Coton égyptien,
le meilleur.
La boîte de 3

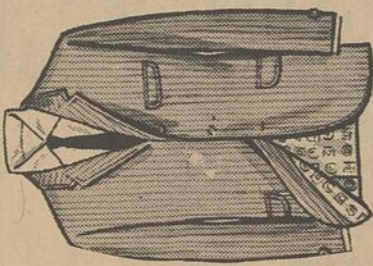
1.99



GILETS

100% LAINE
COLLET ROULE
DESSIN TYROLIEN

5.95



VESTONS
SPORT

CORDUROY POUR
JEUNES HOMMES

16.95

NOIR
GRIS
BLEU



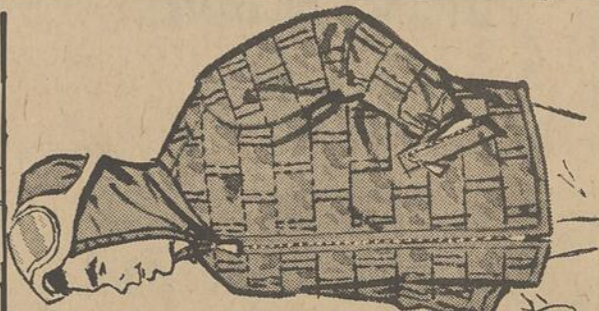
CAR-COAT

6 à 16 ans, tweed
de laine laminé,
pour plus
de chaleur
collet simili-mouton

Teintes :

gris charcoal,
gris moyen et brun

16.95



BLOUSON
DE SKI

8 à 16 ans,
nylon piqué,
capuchon camoufflé
rouge, noir, bleu

5.99

PANTALONS

bien habillé
de 8 à 16 ans,
terylene et viscose,
durée d'un an

6.99

TEINTES DE GRIS ET BRUN

CHEMISES

POLO

tricot coton, manches longues,
sans repassage,
6 à 14 ans

81¢

UNE AUBAINE



PYJAMAS

en fine tulle,
dessins attrayants.
Tailles 34 à 44

2.99



SPORTS

Hockey...baseball...football...courses...tennis...natation...
pêche...chasse...golf...curling...lacrosse...pétanque...boxe...
lutte...soccer...cyclisme...quilles...balle-molle...ski...judo...

Pour une meilleure qualité exigez:
LES HUILES G-R INC.
Huile à chauffage
Calculateur automatique
G. Choquette rue St-Charles, S. R. Wilcott
378-2172 C.P. 13 378-2171

Les Vics perdent Boucher, mais seront au complet pour la joute de demain soir

25 dindes données à la joute des Vics demain soir - Les '3 ETOILES' sur la glace

GRANBY - La direction des Vics de Granby, par l'entremise des gérants d'affaires Gérard Morin et Phil Richer, a fait part hier de son intention de présenter quelques cadeaux aux supporters du club, lors de la partie de demain soir à Granby, contre les Pirates de Verdun. Ce sera la dernière joute locale avant Noël, et les Vics donneront, comme prix de présence, 25 dindes. Ces dindes seront tirées au sort sur le billet d'entrée... tout comme le tirage du "skidoo", il y a deux semaines. On demande donc aux amateurs de conserver la moitié de leur billet qu'ils présentent à l'entrée. Le tirage se fera à compter du milieu de la 2e période, afin de permettre à ceux qui travaillent dans les magasins, d'être là pour le tirage...

Il ne s'agit pas d'une initiative, mais d'une idée qui a pour but de récompenser les supporters et d'exprimer en même temps les vœux d'un Joyeux Noël.

LES '3 ETOILES'
La direction des Vics, qui ne demande qu'une chose: connaître l'opinion des amateurs et mettre à profit leurs idées, a annoncé officiellement hier que le choix des "3 ETOILES" à chaque partie locale, sera repris à compter de demain soir, mais avec une formule toute nouvelle, telle que suggérée par une admiratrice des Vics, à l'émission du samedi après-midi "Sportifs... vous avez la parole". Après chaque joute locale, les trois étoiles de la partie, tant du club visiteur que chez les Vics, seront présentées sur la patinoire. L'instructeur Roger Bédard a ajouté qu'il s'agissait là d'une idée formidable qui encouragerait les joueurs de son club. Cette formule est pratiquée par tous les clubs de la ligue Nationale... Les Vics batront la marche dans la Provinciale, demain en présentant, sur la patinoire, les "3 ETOILES" de la joute... Le choix sera fait par des sportifs avertis et connaissant bien leur hockey.

Hockey

LIGUE PROVINCIALE

Sherbrooke	20	12	8	0	74	65	24
St-Hyacinthe	20	10	9	1	68	69	21
Dr'ville	21	10	11	0	69	64	20
Granby	19	9	9	1	62	63	19
Verdun	20	8	12	0	69	81	16

HIER SOIR
St-Hyacinthe 3 Dr'ville 1

LIGUE BMS

Granby	8	0	77	37	16	
Iberville	6	3	0	49	47	12
St-Jean	3	6	0	49	48	6
Cowansville	2	4	0	36	53	4
Waterloo	2	8	0	47	73	4

HIER
Waterloo 1 St-Jean 11

DEMAIN
St-Jean à Waterloo
Cowansville à Iberville

NOUVELLES BRÈVES

CLEVELAND (PA) - Chuck Hinton, obtenu des Senators de Washington ce mois-ci, a accepté les conditions des Indiens de Cleveland hier. On sait que les Indiens ont dû céder Woodie Held et Bob Chance en retour.

SAN FRANCISCO (PA) - Les Seals de San Francisco ont obtenu l'aïllier droit Gary Dornhoeffer des Bruins de Boston hier.

SANDY KOUFAX À L'HONNEUR

CINCINNATI (PA) - Sandy Koufax, des Dodgers de Los Angeles, a affiché la moyenne de 2,54 et en 1963 avec la plus basse en 31 ans et s'est 1,88, Carl Hubbell, des anciens mérité le titre de la ligue National pour la troisième saison consécutive en 1964 en ce qui a trait aux points mérités alloués. Selon les statistiques révisées, Koufax n'a permis que 1,74 par partie, il n'a alloué que 43 points mérités en 223 manches. De plus, il a enregistré le plus grand nombre de blanchissages, soit sept, et affiché la meilleure moyenne de gains, soit ,792, grâce à un record de 19-5.

Le lanceur gaucher s'était mérité le titre en 1962 avec une moyenne de 2,54 et en 1963 avec la plus basse en 31 ans et s'est 1,88, Carl Hubbell, des anciens mérité le titre de la ligue National pour la troisième saison consécutive en 1964 en ce qui a trait aux points mérités alloués. Selon les statistiques révisées, Koufax n'a permis que 1,74 par partie, il n'a alloué que 43 points mérités en 223 manches. De plus, il a enregistré le plus grand nombre de blanchissages, soit sept, et affiché la meilleure moyenne de gains, soit ,792, grâce à un record de 19-5.

Le lanceur gaucher Bob Beale, du Pittsburgh, compte le plus grand nombre de retraits au bâton, 250, et de buts sur balles, 124.

Le lanceur gaucher Bob Beale, du Pittsburgh, compte le plus grand nombre de retraits au bâton, 250, et de buts sur balles, 124.

ST-JEAN ÉCRASE WATERLOO

ST-JEAN - Les Braves de St-Jean ont remporté leur troisième victoire de la saison et leur première après deux défaites contre les Comets de Waterloo au compte de 11 à 1 pour ainsi venger ces deux échecs. Cette victoire leur permet de monter en troisième position au Circuit Choïnière.

SOMMAIRE
PREMIERE PERIODE
1- St-Jean: Corriveau (St-Pierre) 9,44
2- St-Jean: Corriveau (Sénécal-Larchevêque) 13,42
3- St-Jean: St-Pierre (Duquette-Couture) 16,26
Pun., Petit, Larchevêque, Gaudette, Sénécal.
DEUXIEME PERIODE
4- St-Jean: Farella (Couture) 2,16
5- St-Jean: Larchevêque (Duquette) 7,00
6- St-Jean: Corriveau (St-Pierre) 8,04

TROISIEME PERIODE
8- St-Jean: Farella (Larchevêque-Couture) 2,43
9- Waterloo: Dufresne (Sanschagrin-Rousseau) 7,52
10- St-Jean: Grenier (Farella) 14,53
11- St-Jean: St-Pierre (Corriveau-Grégoire) 16,10
12- St-Jean: Grégoire 19,18
Pun. Grégoire, Gaudette, maj. Grenier maj., Leblanc, mc.

Pour les Braves, Corriveau a dirigé l'attaque avec trois buts et une assistance. Pascal Farella a enregistré deux buts et recueilli une assistance. Grenier, deux buts et St-Pierre deux buts et deux passes. Les deux autres compteurs pour les Braves ont été Grégoire et Larchevêque qui a aussi récolté trois assistances.

Demain les Braves de St-Jean rendent visite aux Comets à Waterloo.

Loisirs de Granby

Nouvelle Brève
NEW YORK (PA) - Arnie Brown, défense-recrue qui a subi une fracture à une côte le 17 novembre, reviendra dans l'alignement des Rangers de New York mercredi.

GRANBY - Chez les Loisirs de Granby, hier soir, une joute chez les Mosquitos, et Assomption a blanchi High School par 9 à 0. G. Mailhot s'est mis en évidence avec quatre buts et deux assistances; B. Robichaud a pour sa part compté trois buts et récolté une passe; les autres buts appartiennent à M. Comtois et à S. Huard. R. Arès a obtenu le blanchissage.

Dans la ligue Juvenile, deux parties, Arts et Métiers 6 et Sacré-Coeur 2. Pour les vainqueurs, Y. Massé a deux buts et les autres appartiennent à J.P. Rochelau, J. Bazinet, R. Hivon et J.M. Phaneuf. Pour Sacré-Coeur, Jacques Fortin a enregistré les deux buts. Dans une dernière rencontre, le Centre d'apprentissage a perdu contre Mgr Prince 5 à 1. Denis Gince a deux buts, les autres allant à Marc Messier, Georges Windsor et Marc Lecours. Robert Bonin a score l'unique but des perdants.

Les quilles à Fort-Chambly

CHAMBLY (DNC) - LIGUE DES ATOUTS. Florence Gauthier roule le haut simple de la semaine 196 et Pierrette Leblanc le haut triple de 447. Nicole Grisé garde tout de même la plus haute moyenne de 126 suivie de Gertrude Fraser avec 124 et Florence Gauthier et Pierrette Leblanc avec 122. **POSITION:** Pique 27, Careau 24, Coeur 19, Tréfle 18. **LIGUE DESHOTELS** Gérard Ostiguy prend la vedette roulant un simple de 236 et le beau triple 612. Il garde ainsi la première place avec 156 de moyenne suivi de Fred Leblanc avec 154 et R. Grisé avec 152. **POSITION:** Linda Bowling 47, Balmoral 44, Mon repos 33, Monaco 16.

LIGUE FEMININE du mercredi Raymond Barrette roule le simple de 158 et le haut triple de 411. Elle garde ainsi la première position avec 126 de moyenne sur un pied d'égalité avec Françoise Archambault qui a elle aussi 126 de moyenne. **POSITION:** Yvette et Jacqueline ont chacune 27 pts. Marie et Janelle ont également le même pointage soit 21 pts. chacune.

LIGUE DES JEUNES: Cette ligue est maintenant en bonne marche. Chez les filles M. Blanchard roule un simple de 126 et un triple de 331 elle est en première position avec une moyenne de 110 suivie de L. Coupal avec 98.

GRANBY - Les Vics de Granby, au repos depuis jeudi soir dernier, se préparent sérieusement pour une importante série de trois joutes en quatre jours. Deux de ces parties seront jouées contre les Pirates de Verdun, jeudi soir à Granby et vendredi soir à Verdun. Dimanche, les Vics se rendent à Sherbrooke. Tous les clubs jouiront ensuite d'un repos d'une semaine... soit la semaine de Noël.

BOUCHER NOUS QUITTE
Mais, une mauvaise nouvelle attendait les Vics hier. En effet ils ont appris que le joueur



Paul BOUCHER

junior Paul Boucher était forcé d'abandonner le hockey, à cause de son travail. Paul avait fait part de cette menace la semaine dernière. Depuis tout a été tenté pour résoudre le problème mais sans succès. Paul Boucher ne pourra plus jouer cette saison... ou s'il le fait, il devra abandonner sa position actuelle. Roger a été fort déçu d'apprendre cette nouvelle. "C'

était le seul junior du club actuellement, et il faisait notre affaire. Il sera difficile de le remplacer", a-t-il dit.

Paul, en 19 parties, avait accumulé 13 points, dont six buts. C'était excellent pour une recrue.

LES BLESSES
Il semble certain que le spectaculaire John Mentis et le non moins populaire Pete Lambo reviendront au jeu jeudi soir, contre les Pirates de Verdun à Granby. Tous deux ont pratiqué lundi soir; ils se sentaient bien. On a rapporté aussi que Jean-Pierre Mallette était retenu à la maison par la grippe, mais qu'il serait à son poste jeudi. Roger a déclaré qu'il souhaitait qu'André Robidoux puisse faire le voyage jeudi soir à Granby, ainsi que vendredi à Verdun, et dimanche à Sherbrooke.

FOULE...DEMAIN
Les amateurs de Granby n'ont pas à se plaindre du trop grand nombre de joutes locales. Il est souhaitable que l'assistance de demain soir soit supérieure à celle de jeudi dernier. Alors que les Vics continuent d'attirer les plus grosses foules à l'extérieur, sur semaine, ils doivent encore rappeler à leurs supporters qu'ils existent... C'est la période des fêtes... une raison de plus pour aller se détendre un peu, demain soir à l'aréna... Ce sera la dernière joute locale d'ici le 29 décembre.

St-Hyacinthe en 2e place

ST-HYACINTHE - Dans la seule joute au programme de la ligue Provinciale Senior hier soir, les Gaulois de St-Hyacinthe ont remporté leur troisième triomphe de la saison à l'extérieur en décrochant une importante victoire de 3 à 1 sur les Rockets de Drummondville.

C'était la deuxième fois consécutive que les Gaulois triomphaient des Rockets au Centre Civique de Drummondville. Cette précieuse victoire a permis au club St-Hyacinthe de remonter au deuxième rang du circuit O'Donnell à seulement trois points des Castors de Sherbrooke.

L'instructeur Claude Savary avait quelque peu remanié ses lignes d'attaque. Il a remplacé Beauregard par Wilson sur son premier trio et ainsi il a formé une nouvelle ligne avec Viens, Gagné et Gosselin qui s'est bien biontifiée d'affaire en marquant deux des trois buts des Gaulois.

Encore une fois le cerbère André Binette s'est distingué devant la cage du club St-Hyacinthe en effectuant plusieurs arrêts très difficiles.

Le premier vingt s'est terminé par un pointage nul. Le jeu a été assez partagé et les deux gardiens ont été très occupés durant ce premier engagement.

Quelques instants plus tard, la jeune ligne des Gaulois, Viens, Gagné, et Gosselin a donné beaucoup de fil à retordre à la défense des Rockets. Pour sa part, Viens a raté deux excellentes occasions de compter.

Dans la douzième minute de jeu, Asselin des Rockets a mystifié la défensive des Gaulois en parvenant seul devant Binette, mais ce dernier a sauvé la situation en effectuant un bel arrêt.

Toutefois le club Dr'ville est revenu à la charge quelques instants après. C'est Claude Aubry qui égalisa le compte en prenant le retour du lancer de son coéquipier Bégin. Ce but égalisateur a été compté à 13.29 minutes.

Une violente bagarre a éclaté dans la douzième minute alors que Viens s'en est pris à Fortin des Rockets. Les deux bagarreurs ont eût le temps de s'échanger plusieurs coups avant que les arbitres ne les séparent. Malgré sa petite taille, Viens ne s'en est pas laissé imposer par son adversaire. La deuxième période a offert du jeu très rapide et encore une fois les deux gardiens ont excellé à maintes occasions.

Les Rockets ont tenté de revenir dans la partie, mais la défensive des Gaulois a très bien joué pour permettre à nos porte-couleurs de l'emporter.

SOMMAIRE
TROISIEME PERIODE
Les Rockets ont attaqué furieusement dans les premières minutes de cette troisième période. Mais dans leur hâte, les hommes de l'instructeur Robert Pénin ont manqué de précision dans leurs lancers.

Ce sont les Gaulois qui ont ajouté à leur avance après ces attaques dangereuses du club Drummondville. Julien Gagné, qui avait été tenu en échec depuis quelques parties, a finalement brisé la glace pour procurer une avance de deux buts aux Gaulois.

Les Rockets ont tenté de revenir dans la partie, mais la défensive des Gaulois a très bien joué pour permettre à nos porte-couleurs de l'emporter.

SOMMAIRE
TROISIEME PERIODE
Les Rockets ont attaqué furieusement dans les premières minutes de cette troisième période. Mais dans leur hâte, les hommes de l'instructeur Robert Pénin ont manqué de précision dans leurs lancers.

Ce sont les Gaulois qui ont ajouté à leur avance après ces attaques dangereuses du club Drummondville. Julien Gagné, qui avait été tenu en échec depuis quelques parties, a finalement brisé la glace pour procurer une avance de deux buts aux Gaulois.

Les Rockets ont tenté de revenir dans la partie, mais la défensive des Gaulois a très bien joué pour permettre à nos porte-couleurs de l'emporter.

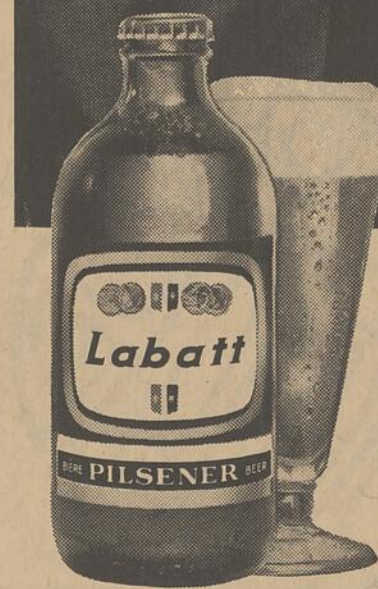
SOMMAIRE
TROISIEME PERIODE
Les Rockets ont attaqué furieusement dans les premières minutes de cette troisième période. Mais dans leur hâte, les hommes de l'instructeur Robert Pénin ont manqué de précision dans leurs lancers.

Ce sont les Gaulois qui ont ajouté à leur avance après ces attaques dangereuses du club Drummondville. Julien Gagné, qui avait été tenu en échec depuis quelques parties, a finalement brisé la glace pour procurer une avance de deux buts aux Gaulois.

Les Rockets ont tenté de revenir dans la partie, mais la défensive des Gaulois a très bien joué pour permettre à nos porte-couleurs de l'emporter.

SOMMAIRE
TROISIEME PERIODE
Les Rockets ont attaqué furieusement dans les premières minutes de cette troisième période. Mais dans leur hâte, les hommes de l'instructeur Robert Pénin ont manqué de précision dans leurs lancers.

Ce sont les Gaulois qui ont ajouté à leur avance après ces attaques dangereuses du club Drummondville. Julien Gagné, qui avait été tenu en échec depuis quelques parties, a finalement brisé la glace pour procurer une avance de deux buts aux Gaulois.



C'est en plein le temps de prendre une Pilsener.

C'est le temps des Fêtes, le temps des réunions, des dîners d'amis. C'est le temps des vœux de bonheur et de santé. C'est en plein le temps de prendre une Pilsener... la bière claire et légère.

C'est en plein le temps des Fêtes. Tous nos meilleurs vœux.

LA BRASSERIE LABATT LIMITÉE



UN JEUNE QUILLEUR de Greenfield-Park, L. Ducharme, s'est mérité les grands honneurs du tournoi de petites quilles des Cantons de l'Est, présenté par la brasserie Dow, récemment, au salon de quilles St-Luc-St-Jean. Nous voyons sur la photo de gauche à droite: M. Paul Stuart, gérant du salon de quilles St-Luc-St-Jean; M. Raymond Dupuis, gérant de district pour la brasserie Dow; M. L. Ducharme, le grand vainqueur; M. Marc Brais, agent, et M. Hubert Houle, organisateur de ce tournoi.

Les joutes du Canadien télévisées dans un théâtre

MONTREAL (PC)—On inaugurerait une nouvelle présentation d'événements sportifs dans un théâtre de la rue Ste-Cathe. Dimanche soir, lors de la visite des Canadiens à New York, les équipes de hockey de la ville de New York et des Philadelphie. Chaque équipe participera à un match de la première année et \$325,000 la deuxième.

Le propriétaire John Fetzer, des Tigers de Detroit, président du comité de négociations du baseball, espère que les Phillies en seront. Les Yankees sont déjà engagés avec CBS jusqu'en 1965.

En tout, on télédiffusera 27 matches par année, soit 25 samedis après-midi et deux jours de fête. Filzer a précisé que le match sera télévisé partout aux Etats-Unis, à l'exception de la ville où il sera disputé et celle de l'équipe visitée.



AVEC Bernard Brodeur

LES SPORTIFS SONT REVOLTES A l'émission hebdomadaire, "Sportifs... avec la parole", entendue le samedi de 12h30 à 1h30, nous avons constaté l'attitude des amateurs à l'endroit des dirigeants du hockey amateur.

Nous avons toujours cru qu'un jour, cette plaisanterie cesserait. Car, l'amateur est impliqué dans cette histoire, c'est lui qui paie et qui fait vivre le hockey. Il a droit à ses opinions, et elles doivent être respectées. Tous sont d'accord qu'on ne doit plus se plier aux exigences des règlements européens. Il est temps plus que jamais de s'en tenir à notre hockey... ou de tout lâcher. Il est grand temps aussi que les dirigeants de la ligue Nationale fassent quelque chose pour remédier ou pour éliminer cette humiliation.

Nous n'en voulons pas aux Russes. Ces athlètes ont fourni une superbe exhibition de patin... de coordination dans chacun de leurs jeux; et leur technique est tellement simple qu'ils seraient complètement dérotés si un jour ils devaient accepter nos règlements... nos mises en échec, mais nous ne sommes pas "jeu de salon". Pendant que la Russie continue de profiter d'une publicité "mensongère" à la suite des succès de ses patineurs... nous au Canada continuons de faire les "petits chiens", en se pliant aux exigences d'exploiteurs de publicité qui se moquent de notre sport national.

Les Russes annulent

FORT WILLIAM (PC)—L'équipe nationale russe a été tenue à un match nul de 3-3 par une équipe d'Etoiles de la ligue Senior Lakehead, renforcée par quatre juniors, hier soir. Ce verdict nul est le meilleur résultat obtenu jusqu'ici par les Canadiens contre les Russes. On sait que ces derniers ont commencé leur tournée en vain.

LE CHAMPIONNAT DE CURLING DE RETOUR EN ECOSSE

Les matches pour le championnat mondial de curling retourneront "à la maison" en 1965 - en Ecosse. L'Association Scotch-Whisky, les commanditaires, de la finale mondiale de curling, ont en effet annoncé aujourd'hui que les joutes seront disputées à Perth du 15 au 18 mars prochain.

M. André Houle nommé directeur

ACTON VALE (DNC) - Un nouveau directeur a été installé au sein de la direction du club de Chasse & Pêche Acton Vale Bagot ces jours derniers au cours de la réunion mensuelle régulière de l'organisme. M. André Houle manufacturier de mouches à pêcher d'Acton Vale a succédé à M. André Martel qui a remis sa démission.

M. André Martel qui était directeur du Club depuis sa fondation a été regretté par tous les membres directeurs; en effet, il fut un des piliers le plus acharné peut-être, à l'avancement et au progrès du club Acton Vale-Bagot. Ce sera certes une grande perte pour le Club.

Solrée le 18 décembre Le club de Chasse & Pêche Acton Vale-Bagot désire annoncer à tous ses membres et à tous ceux qui seraient désireux de le devenir, qu'une soirée aura lieu le 18 décembre prochain à la salle Charlebois d'Acton Vale. Les membres devront apporter leur carte tandis que ceux qui ne le sont pas pourront se procurer cette carte moyennant la somme d'un dollar.

L'assemblée générale du Club sera tenue le 28 janvier prochain.

LES AS DE QUÉBEC ARRÊTENT ROCHESTER

QUÉBEC (PC) - Les As de Québec sont revenus de l'arrière dans la dernière période et ont mis fin à la série de sept gains successifs des Américains de Rochester en l'emportant 3-1 hier soir, dans ce match opposant les meneurs des deux divisions de la ligue Américaine de hockey.

Les As tiraient de l'arrière par 1-0 en raison du but de Dick Gamble au premier engagement, mais des buts de Red Berenson, Guy Rousseau et Ed Hoekstra leur ont assuré le gain dans la dernière reprise.

Les As ont ainsi augmenté leur avance à 11 points en tête de la division Est tandis que les Américains dominaient la division Ouest par neuf.

Le gardien Gerry Chevers, des visiteurs, a dû faire soigner une blessure au poignet et Berenson a réussi le point victorieux après son retour au jeu dans le dernier engagement.

Hoekstra a complété le pointage dans un fillet désert avec 20 secondes de jeu dans le match. Gump Worsley a effectué 27 arrêts au profit des vainqueurs, qui se sont réveillés dans la dernière période pour mettre fin à leur série de trois revers locaux.

SOMMAIRE Première période: 1, Rochester, Gamble (Horvath, Ehman) 17:32. Punitons: Hillman, Rochefort :07, Gendron 3:23, Duff 14:20, Gray, double mineure, Smrke 19:49. Deuxième période: aucun but. Punitons: Stemkowski 3:46, Cherry, double mineure, mauvaise conduite, Mortson, mineure, mauvaise conduite, 7:20, Sly, Sutherland 12:57, Cheevers, purgée par Armstrong, 18:42. Troisième période: 2, Québec, Rousseau (Berenson, Blackburn) 7:26; 3, Québec, Berenson (Rousseau, Harvey) 13:11; 4, Québec, Hoekstra (Gendron, Hicks) 19:40. Arrêts: Worsley 10 8 9-27 Cheevers 7 10 10-27

Résultats des courses à Blue Bonnets

Table with 4 columns: COURSE, COURSEUR, TEMPS, CONDUCTEUR. PREMIERE COURSE, Amble, à réclamer, \$900. Ring A Ling, Sweet Mordie, Bobby Sledge, Hans Lavigne, Irish Chief Sundance, Royal Direct, Dicky Dean, Windy Day, 3 Stobbs Volo à été retiré.

Table with 4 columns: COURSE, COURSEUR, TEMPS, CONDUCTEUR. DEUXIEME COURSE, Amble, à réclamer, \$1,000. Mighty Rich, Singing Henry, Borderview Sally, Majors Fairy, Moonlit Dolly, Galt Way Express, Phil Butler, 3 Stobbs Volo à été retiré.

Table with 4 columns: COURSE, COURSEUR, TEMPS, CONDUCTEUR. TROISIEME COURSE, Amble, conditions, \$900. Meadow Charm, Mr. O'Keefe, Fantoms Pick, Borderview Ester, Dora Harmony, Cindy Dale, Miss Miranda, Cindy Herbert, 1 Mr. O'Keefe a été disqualifié et placé 3e.

Table with 4 columns: COURSE, COURSEUR, TEMPS, CONDUCTEUR. QUATRIEME COURSE, Trot, conditions, \$1,200. Frivolous Kide, The Caplan, Mr. T.V., Wild Indian, Live Fast, Bonny Harmony, 3 King Tony a été disqualifié et placé 3e.

Table with 4 columns: COURSE, COURSEUR, TEMPS, CONDUCTEUR. CINQUIEME COURSE, Amble, à réclamer, \$1,100. Nip Hal, Chipman's Dirac, Danbrook, Jovialite On Top, Fred Seed Jr., Shooting Song, Gene D.

SPECIAL de la SEMAINE

PONTIAC 1963 Pari sienne, Sport, 2 portes, hard-top, V-8, automatique P.B., P.S., \$2650. N'attendez pas Faites faire la Mise au Point de votre auto dès maintenant chez votre dépositaire "Rambler"

Advertisement for SHEFFORD AUTO SERVICE Inc. featuring a photo of Réal CHARLAND, président, and contact information: 10 rue Chapleau Granby, Tél. 378-8471.

Large advertisement for Molson Beer. Features a bottle of Molson Ale at the top and the text 'DANS LE TEMPS DES FÊTES LA BONNE BIÈRE CHEZ MOLSON' in large, stylized letters. At the bottom, it says 'MAINTENANT PLUS QUE JAMAIS MOLSON la préférée du Québec'.

UN COUP D'OEIL DANS LA NHL

LE MERVEILLEUX PLAN DE PENSION DU HOCKEY MAJEUR. L'article qui suit a été publié dans le programme officiel du Maple Leaf Garden, à Toronto et nous le reproduisons ici parce qu'il permet de très bien faire connaître les nombreux et magnifiques avantages du Plan de Pension en vigueur dans la Ligue Nationale de Hockey.

par HENRY ROXBOROUGH

"Donnez-moi tout simplement les bénéfices supplémentaires et je travaillerai sans salaire". Voilà ce qu'on pouvait lire récemment sous une caricature qui nous faisait assister à une entrevue entre un homme qui se cherche une situation et le gérant du personnel d'une industrie quelconque. Cette conversation n'est pas exactement typique, mais elle indique néanmoins une façon de penser du monde moderne et compris celui du sport professionnel. En ce qui concerne la Ligue Nationale de Hockey, les bénéfices supplémentaires au salaire ne sont pas d'une telle générosité pour qu'ils puissent remplacer les contrats, mais ils sont si excellents que les critiques du hockey ne peuvent plus se permettre de crier un peu partout: "Abolissons l'esclavage". Ce ne fut pas toujours ainsi. Lors des débuts du hockey, la seule récompense reçue par les vainqueurs de la coupe Stanley fut assez souvent une montre en or de 14 carats, joliment gravée. Mais pour laquelle le récipiendaire devait fournir sa propre chaîne! Comme contraste évident, lorsque les joueurs des Leafs de Toronto firent la conquête de la Coupe, le printemps dernier, chacun des joueurs de l'équipe reçut un montant d'argent de \$3,500.

En 1907, "Hod" Stuart, joueur de défense des Wanderers de Montréal était réputé être le joueur le mieux payé du hockey et son salaire était de \$1,250. Quand il trouva la mort dans un malheureux accident de plongeon à Belleville, il y eut toute une affaire à sa mémoire et on versa à sa veuve et à ses enfants le montant total des recettes de la joute en question, montant qui se chiffra tout juste à \$2,000.

On peut citer plusieurs autres cas qui prouvent très bien que l'insécurité régnait chez les joueurs de hockey. Il y a une cinquantaine d'années. Ainsi, en 1909 le National de Montréal fit signer contrat à Didier Pitre pour jouer au poste dit de la "pointe" et on lui garantit un salaire de \$110. par semaine pour 11 semaines. Bien plus, Pitre dut voir à se maintenir en excellente condition physique pour pouvoir recevoir ce montant car une clause de son contrat stipulait qu'on lui déduirait \$2. pour chacune de ses absences à une pratique et s'il ne réussissait à se distinguer à la position de la "pointe", on lui couperait tout simplement son salaire par la moitié! Lorsque Pitre constata quel genre de contrat il avait signé, il menaça de faire le saut avec le Canadien Pitre reçut une punition majeure au cours d'une joute importante et la direction décida que cette infraction fut responsable de la défaite subie alors. On lui enleva donc tout simple \$100. sur son chèque de paie!

"Cyclone" Taylor, reconnu comme un des plus rusés hommes d'affaires de tous les temps chez les joueurs de hockey, réussit à signer un contrat qu'on dit être tout simplement fantastique dans le temps. Le montant en cause: \$1,200. pour la saison et un autre \$1,200 pour du travail hors de la patinoire pendant la saison-morte. En 1913, la plupart des clubs de la Ligue Nationale de Hockey perdaient tous de l'argent et il fallut réduire les salaires des joueurs de \$300 à \$500. chacun afin de joindre les deux bouts. De plus, on se demanda s'il ne serait pas plus économique de renvoyer les joueurs chez eux, immédiatement après une joute à l'étranger, au lieu de les faire loger à l'hôtel pour y prendre un repos bien mérité.

Le hockey professionnel n'était pas ce qu'il y avait de plus profitable durant ces années-là et même après que la Ligue Nationale fut officiellement formée, en 1917, la plupart des joueurs considéraient leur métier comme du travail à temps partiel pour ainsi dire. La science vint alors en aide aux athlètes puisque l'arrivée de la glace artificielle signifia que les saisons purent devenir plus longues et le jeu devint vite populaire aux États-Unis. C'est alors que les salaires devinrent beaucoup meilleurs.

Tous les jeunes voulurent subitement devenir joueurs de hockey professionnels. La carrière semblait vraiment alléchante. Elle offrait beaucoup d'argent pour seulement six mois de travail par année; elle offrait de l'équipement gratuit et elle offrait aussi l'opportunité de voyager et donc de voir le monde sans aucun déboursé personnel; elle offrait même les services d'un instructeur de talent et elle offrait aussi un salaire à l'apprenti pendant qu'il apprenait son métier. Elle offrait enfin de très importants contacts sociaux et d'affaires.

Toutefois, il y avait encore des lacunes. Le travail de hockeyiste professionnel n'offrait pas une longue carrière et elle ne garantissait pas non plus une sécurité à toute épreuve. Les jeunes joueurs intéressés au hockey majeur réalisèrent que certains pourraient, avec un peu de chance, poursuivre une carrière d'une dizaine d'années environ et encaisser de forts salaires. Mais qu'arriverait-il après cela? Si un joueur, par exemple, même après avoir gagné la forte somme, constatait subitement qu'il avait à peu près tout dépensé et que sa carrière était terminée. Qu'avait-il alors comme compensation? Quelques-uns pouvaient devenir instructeur ou gérant, mais il n'y avait malheureusement pas assez de ces postes disponibles pour le grand nombre de joueurs qui devaient accrocher leurs patins pour de bon.

Les gouvernements de la Ligue Nationale étaient très bien au courant de ce sérieux problème de sécurité pour les joueurs et c'est pourquoi ils réussirent en fin de compte à instituer un Plan de Pension pour la Ligue Nationale en 1947 et de l'avis de plusieurs experts en la matière, ce Plan est sans comparaison pour ce qui a trait à sa générosité. Au début, les joueurs contribuèrent chacun \$90 par année et la Ligue ajouta des sommes diverses qui se chiffrent en moyenne à \$65,000. par année. Après 10 années d'expérience, les Gouvernements ne se contentèrent plus de verser différents montants au Fonds mais décidèrent plutôt de verser, tout comme les joueurs, un montant annuel de \$900. pour chacun des joueurs de leur équipe respective. Enfin, l'été dernier, soit en 1964, il fut décidé qu'à l'avenir les joueurs et la Ligue verseraient respectivement \$1,500 pour chaque joueur.

Le Plan de Pension actuellement en vigueur dans la Ligue Nationale assure un beau profit et toute la sécurité voulue au joueur et offre de plus les avantages suivants:

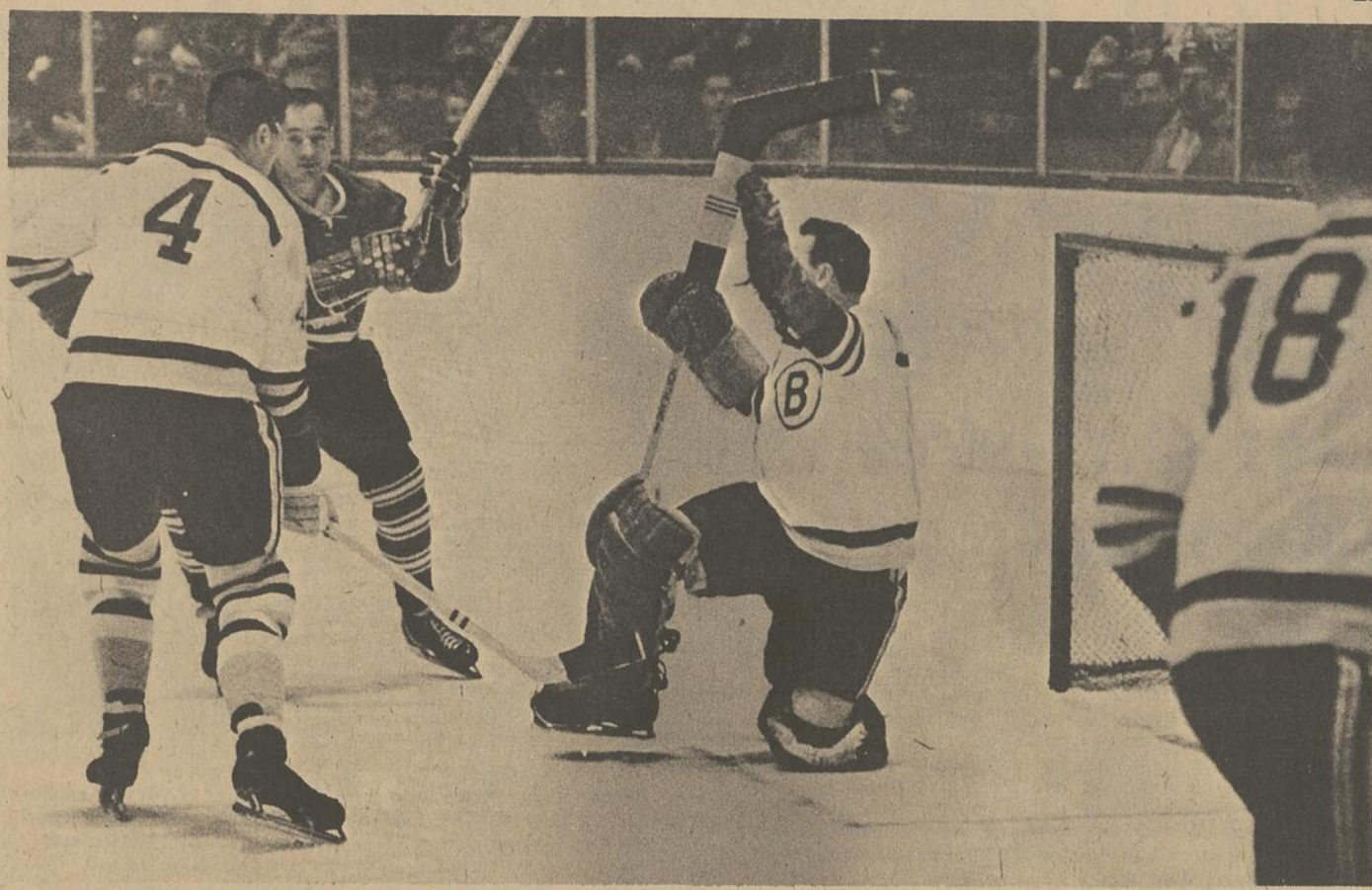
(1) Pour tous les joueurs qui ont domicile au Canada, les contributions sont exemptées de l'impôt sur le revenu. Les joueurs demeurent aux États-Unis à l'année longue doivent payer l'impôt mais par contre, lorsque le joueur retirera sa rente, son taux de taxation sera alors probablement moindre que celui qu'il payait durant les années où il gagnait beaucoup d'argent.

(2) Après trois ans, le joueur est propriétaire de son contrat de rente qui comprend alors ses propres contributions et aussi celles de son club. De plus, les bénéfices payés en cas de décès s'accumulent avec en plus l'intérêt composé jusqu'à la date de son décès.

(3) Les bénéfices de retraite sont garantis pour la vie avec un minimum de 10 ans et toute somme due selon la garantie de 10 ans sera versée au bénéficiaire ou à la succession du défunt.

(4) Si un joueur ne réussit pas à souscrire au Fonds durant les trois années réglementaires, on lui remet tout l'argent qu'il a versé plus l'intérêt accumulé. Dans un tel cas, le montant versé par le Club pour le joueur en cause est versé au Fonds de Pension pour le bénéfice de tous les participants. Cette somme forme alors une partie d'un dividende versé aux membres de temps à autres.

(5) Les contributions versées aussi bien par le joueur que par son club deviennent "intouchables" en ce sens qu'elles ne peuvent jamais servir pour des emprunts ou toute autre chose du genre. En d'autres mots, le Fonds est restreint, et de façon permanente, au paiement de bénéfices de retraite ou en cas de décès des joueurs seulement et cela signifie que l'argent accumulé ne pourra jamais être investi de mauvaise façon. Combien un joueur re-



LE GRAND MAHOVLICH A L'OEUVRE: Un repos de deux semaines dans un hôpital n'a pas ralenti Frank Mahovich des Maple Leafs de Toronto. Ici nous le voyons enregistrer le premier de ses deux buts contre Eddie Johnston du Boston samedi dernier. Mahovich compte un autre but et obtint deux assistances pour conduire Toronto à une victoire de 6-3 sur les Bruins. Sur la photo, on voit aussi Bob Mc Cord (4) et Eddie Westfall (18) des Bruins.

L'opinion médicale et le conditionnement athlétique

VANCOUVER (PC) — Le soi-disant "coeur d'athlète" n'existe pas. Un coup porté à la poitrine ne provoque pas le cancer pas plus chez les femmes que chez les hommes.

On ne peut se permettre de relâcher dans des sports rudes. Il n'existe pas de raccourci pour acquérir de la résistance et une bonne forme physique. Voilà autant de conclusions tirées au cours d'un symposium sur les blessures chez les athlètes organisé conjointement par l'Association médicale de la Colombie-Britannique et l'équipe de football des Lions de la C.-B.

Des médecins, des instructeurs et des experts en culture physique ont participé à ces discussions. Le Dr Harry Kretzler, de Seattle, pour un n'a pas caché son exaspération au sujet du mythe très répandu de la "relaxation" chez les athlètes. Il estime que c'est là un excellent moyen pour tout joueur de subir des blessures. Un joueur de football par exemple qui prévoit être plaqué par un adversaire ne peut se permettre d'être détendu. S'il est détenu, il est certain qu'il a ne s'attendant pas à être plaqué.

Le Dr Kretzler a expliqué que l'endurance, en ce qui a trait aux muscles, se traduit par un accroissement de la réserve de sang produite par des couches nouvellement formées de vaisseaux capillaires.

Le Dr Hee Gillespie, qui s'occupe des blessés dans le camp des Lions de la C.-B., a dit qu'il ne recommanderait l'usage de la novocaïne uniquement chez les individus pour qui le sport est leur gagne-pain. Mais le principal intérêt des participants à ce colloque consistait à savoir comment prévenir les blessures. Voilà un domaine où un expert tel que Dave Skrien et un amateur tel

que Robert Osborne étaient parfaitement d'accord.

Un 200 pour Pierre Dion

FARNHAM. — Pierre Dion de la ligue de grosses quilles des Jeunes de Farnham a réussi un simple de 200 au Bowling St-Joseph de Farnham. Ces jeunes amateurs de grosses quilles font belle figure et leur habileté fait l'envie de plusieurs "vieux" joueurs. Le Club "Mustang" mène le bal dans le classement suivi de près par le "Thunderbird". Le "Corvette" vient en troisième place et le "Jaguar" en quatrième. La lutte est très serrée entre les trois premières équipes. Les six meilleurs joueurs de cette ligue de futures champions sont:

CLUBS	PG	P	N	PP	PC	Pun	Pts
St-Eugène	8	0	0	45	10	28	16
St-Joseph	7	1	0	46	14	66	14
Notre-Dame	6	2	0	27	11	28	12
High School	5	2	1	20	13	50	11
St-Luc	5	3	0	47	13	26	10
Assomption	2	4	2	12	28	50	6
St-Benoit	2	5	1	19	29	54	5
Imm. Conception	1	7	0	6	34	42	2
St-Famille	1	7	0	5	44	30	2
St-Patrice	1	7	0	5	46	30	2

BELVAL ET NEVEU EN GRANDE FINALE

GRANBY — Dans la ligue Laflamme Fourrière, le Motel Belval et Louis Paul Neveu feront les frais de la grande finale au Ritx mercredi après midi à 2 heures.

Le club Louis-Paul Neveu a triomphé de Fortin et Ménard 4 à 1. Le club tirait de l'arrière après la première partie, mais avec les performances de V. Desmarchais, L. Robert, M. Racine, M. Authier et R. Desormeaux, il a surmonté un déficit pour s'assurer la victoire. P. Labrie a été la meilleure pour les perdants.

L'autre rencontre a donné lieu au jeu très serré et le Salon Luca a encaissé un revers de 3 à 2 contre Motel Belval. E. Besette, M. Villeneuve, D. Dubé, C. Dubé, M. St-Hilaire, R. Coenau, T. Benoit, R. Robert, L. Laplante et C. Beaudoin ont tous fourni de magnifiques performances au cours de la rencontre.

Ligue des Sportifs

GRANBY — Dans la ligue des Sportifs, Pharmacie Granby a blanchi Lamoureux Mercier 7 à 0. Laclaire 200-546 a obtenu le meilleur compte. Grondin Sport a aussi blanchi Ares Hulin 7 à 0. Brian Cornish a obtenu un triple de 524. Enfin Au Baril a battu Granby Automatique Cafeteria par 5 à 2. A. Winters 213-514 et K. Barber 500 ont les meilleures marques, meilleures marques.

CLUBS	PG	P	N	PP	PC	Pun	Pts
St-Joseph	8	0	0	60	10	46	16
St-Benoit	7	1	0	49	11	68	14
Imm. Conception	5	2	1	38	23	46	11
St-Luc	5	3	0	22	8	48	10
St-Eugène	4	2	2	26	18	66	10
Notre-Dame	4	4	0	32	36	50	8
St-Famille	2	5	1	18	37	58	5
St-Patrice	1	5	2	13	26	54	4
High School	1	7	0	11	35	28	2
Assomption	0	8	0	2	67	28	0

Le plus haut simple de la semaine: A. Winters 213. Le plus haut triple de la semaine: Ar. Leclaire 546.

André Meunier roule 203

FARNHAM — André Meunier de la ligue de quilles de Ste-Brigide a roulé un simple de 203 et Pierrette Gagnon a également roulé un simple de 134. Cette ligue mixte, qui dispute ses parties au Bowling St-Joseph de Farnham, groupe les amateurs de quilles de Ste-Brigide et les six équipes qui en font partie sont très bien balancées comme on peut le constater par le classement actuel:

CLUBS	PG	P	N	PP	PC	Pun	Pts
St-Joseph	8	0	0	60	10	46	16
St-Benoit	7	1	0	49	11	68	14
Imm. Conception	5	2	1	38	23	46	11
St-Luc	5	3	0	22	8	48	10
St-Eugène	4	2	2	26	18	66	10
Notre-Dame	4	4	0	32	36	50	8
St-Famille	2	5	1	18	37	58	5
St-Patrice	1	5	2	13	26	54	4
High School	1	7	0	11	35	28	2
Assomption	0	8	0	2	67	28	0

Le plus haut simple de la semaine: A. Winters 213. Le plus haut triple de la semaine: Ar. Leclaire 546.

Les quilles à Acton Vale

ACTON VALE (DNC) — Un autre vétérain quilleur tente de se faire une place dans le domaine des quilles à Acton Vale; en effet, Paul-Emile Carter qui jouait dans une rencontre régulière de la ligue des Etouilles au Palais du Quilleur a roulé un excellent simple de 233. Le plus haut triple a été enregistré par Danle Drolet avec 542. André Fournier possède un simple de 240 dans ce circuit cependant que Claude Witty domine toujours le triple avec un 603. CLASSEMENT: Ass. Perreault, 24; Pharmacie Oumet, 23; Yum Yum, 17; Caré Canadien, 17; Paul Dupont, 16; Garage Gendron, 11.

LIGUE PROFESSIONNELLE P.H.S.S.: Nicole Martel, 104; Yves Paradis, 165; P.H.T. S.: Nicole Martel, 272 et Claude Therrien, 384. CLASSEMENT: Asselin Sports, 24; Caisse Populaire, 21; Raymond Isabelle, 17; Imprimerie G. Desilets, 8.

LIGUE DU "ZOO" P.H.S.S.: Gisèle Gauthier et Thérèse Hébert, 100; P.H.T.S.: Gisèle Gauthier, 260; et Gérard Berthiaume, 449. CLASSEMENT: Tigres, 33; Lions, 28; Bisons, 23; Ours, 20.

LIGUE DES PEE WEE Rolland Laflamme a révisé les meilleures marques de la semaine et à date en roulant un simple de 151 et un triple de 374. Cette ligue qui est formée de très jeunes quilleurs, a inauguré sa saison samedi dernier sur les allées 7-8-9 et 10 du Palais du Quilleur. La formation d'un tel circuit prouve l'intérêt de nos jeunes pour le sport des abats et des réserves. Le jeune Guy Daigneault est le président de cette ligue. CLASSEMENT: Bruins, 7; Canadiens, 5; Red Wings, 2; Rangers, 2.

LIGUE FEMININE IND. "Fuller Brush" domine le classement de ce circuit avec 18 points soit 6 points de plus que son plus proche rival le "Salon Bijou". "Humpty Dumpty" est au 3e rang avec 10 points tandis que l'épicerie Landry est en dernière place (Suite à la page 18)

ST-EUGÈNE ET ST-JOSEPH DEMEURENT INAVICUS

GRANBY — Voici les dernières statistiques des liguees Pee-Wee et Bantam. Chez les Pee-Wee, le club St-Eugène n'a pas encore subi la défaite en 8 rencontres. St-Joseph et Notre-Dame le suivent. Chez les compteurs, J. Rouleau de St-Joseph a 22 points; il est suivi par J. M. Dubois de St-Luc et Denis Héault de St-Eugène avec chacun 20 points. J. Compagnat de St-Eugène a la meilleure moyenne chez les gardiens de buts, soit 1.25 et deux blanchissages pendant G. Paul du St-Joseph a réussi trois blanchissages en cinq rencontres.

Catégorie Bantam, c'est le club St-Joseph qui demeure invaincu avec 8 victoires en 8. St-Benoit suit avec un total de 14 points. J. Royer de St-Joseph et L. Simard de Notre-Dame sont les deux meilleurs compteurs de la ligue avec respectivement 31 et 29 points. Chez les gardiens de buts, D. Therrien de St-Luc a une moyenne de 1.00 but compté par partie et il a obtenu quatre blanchissages.

CLUBS	PG	P	N	PP	PC	Pun	Pts
St-Eugène	8	0	0	45	10	28	16
St-Joseph	7	1	0	46	14	66	14
Notre-Dame	6	2	0	27	11	28	12
High School	5	2	1	20	13	50	11
St-Luc	5	3	0	47	13	26	10
Assomption	2	4	2	12	28	50	6
St-Benoit	2	5	1	19	29	54	5
Imm. Conception	1	7	0	6	34	42	2
St-Famille	1	7	0	5	44	30	2
St-Patrice	1	7	0	5	46	30	2

NOMS	B	A	Tot	Pun.
J. Rouleau	10	12	22	-
J.M. Dubois	17	3	20	2
Denis Héault	12	8	20	4
B. Delage	9	10	19	-
Danle Héault	9	9	18	-
Y. Lacroix	10	7	17	-
C. Robitaille	8	9	17	-
R. Massé	7	10	17	-
Tétrault	7	7	14	14
D. Dufresne	5	7	12	2
R. Forand	5	7	12	2
Thibault	6	4	10	2
Plette	5	5	10	0
A. Simard	5	5	10	4
D. Harbec	4	6	10	-
C. Roy	1	9	10	8
Y. Brodeur	7	2	9	8
P. Ouellette	5	4	9	2
K. Poure	4	4	8	2
J. Courtemanche	3	5	8	6
R. Houle	1	7	8	6

NOMS	PJ	PC	Blanc	Moy. J.	Moy. C.
J. Compagnat	8	10	2	1.25	1.25
R. Beauregard	8	11	3	1.37	1.37
P. Huard	8	13	2	1.62	1.62
H. Miller	8	13	2	1.62	1.62
Comptois	1	3	0	3.00	-
Fausse	1	3	0	3.00	-
Meunier	1	4	0	4.00	-
G. Paul	5	4	3	.80	2.70
R. Deslandes	8	28	1	3.50	3.50
R. Côté	8	29	0	3.62	3.62
Picard	1	7	0	7.00	-
Bégin	7	27	1	3.85	5.43
G. Cabana	8	46	1	5.75	5.75
M. Pellerin	5	19	1	3.80	-
Y. Dégré	2	17	0	7.00	-
P. Trudel	1	8	0	8.00	6.26

CLUBS	PG	P	N	PP	PC	Pun.	Pts
St-Joseph	8	0	0	60	10	46	16
St-Benoit	7	1	0	49	11	68	14
Imm. Conception	5	2	1	38	23	46	11
St-Luc	5	3	0	22	8	48	10
St-Eugène	4	2	2	26	18	66	10
Notre-Dame	4	4	0	32	36	50	8
St-Famille	2	5	1	18	37	58	5
St-Patrice	1	5	2	13	26	54	4
High School	1	7	0	11	35	28	2
Assomption	0	8	0	2	67	28	0

NOMS	P	A	Tot	Pun.
J. Royer	21	10	31	8
L. Simard	26	8	29	6
A. Balthazar	15	9	24	14
M. Racine	16	5	21	10
Y. Laliberté	12	8	20	2
R. Morisseau	11	8	19	4
A. Villeneuve	11	4		



378-3983
6 Services de buanderie
RESIDENCE - COMMERCE
HOTEL - MOTEL
LES BUANDIERS GRANBY Ltée
791, Principale
UN SERVICE COMPLET DE BUANDERIE

Nouvelles de Ste-Madeleine



Cette mignonne qui déjà fait de beaux yeux au photographe, est Lucie Courcy âgée de 10½ mois. Lucie est la fille de M. et Mme Jean-Guy Courcy (Huguette Gagnon), de Granby. (Photo Studio Lavigne)

STE-MADELEINE (DNC) - M. et Mme. Gaston Beauregard (Jacqueline Gaudette) annoncent les fiançailles de leur fille Jocelyne à M. A. Yves Guertin, de Beloeil.

Cet heureux événement s'est déroulé dernièrement à l'occasion du 25ème anniversaire du mariage de M. et Mme. Adrien Guertin, de Beloeil, parents du fiancé.

M. l'abbé Robert Labrecque, vicaire de la paroisse Gabriel l'Allemand de Sorel a béni les fiançailles en présence de quelques 125 personnes, parents et amis qui s'étaient réunis à la salle Moranda, de St-Basile le Grand pour rendre hommage aux heureux jubilaires et féliciter les jeunes fiancés.

PROMPTE GUERISON
Nos meilleurs vœux de prompt rétablissement à Mme Pierre Poirier qui est de retour chez elle après avoir subi une intervention chirurgicale à l'hôpital St-Charles.

Nos vœux accompagnent aussi Mme Wilfrid Deslauriers actuellement à l'hôpital St-Charles.

Les secrétaires seront-elles submergées par l'automatisation

TORONTO (PC) - "Les secrétaires devront devenir des compétences sur le plan administratif, si non elles seront submergées par l'automatisation", affirme M. Timothy Reid, adjoint au président de l'université York.

"Si le seul fait de préparer du café ou d'arroser les plantes est invoqué pour justifier la présence d'une secrétaire, au lieu d'utiliser un moyen quelconque d'automatisation ou système commun de dactylographie, de nombreux directeurs de compagnies estimeront que les services de secrétaires deviennent un luxe", expliquait M. Reid devant les membres de la filiale torontoise de l'Association nationale des secrétaires.

Le conférencier a souligné que les compagnies pourraient décider d'employer quelques secrétaires auprès des principaux administrateurs et les autres membres du personnel emploieraient des machines.

Une importante firme anglaise estimant que les petits services tels que le fait de nettoyer le bureau du patron ou préparer

un bon café, ne sont pas suffisants pour justifier l'engagement d'une secrétaire a décidé qu'aucun directeur dont le salaire n'atteint pas \$12,000 ne devrait retenir les services d'une secrétaire privée.

L'automatisation est à la base de l'automatisme et de la profession de secrétaire. "Les personnes ayant un petit bagage d'instruction et peu de compétences, n'auront aucune chance dans un monde automatisé, alors que d'autres, possédant de vastes connaissances et une formation professionnelle, seront en mesure de le commander", de préciser le conférencier.

M. W. R. Campbell, directeur commercial pour la compagnie Air-Canada, a exprimé l'opinion que la secrétaire de demain n'aura plus à se préoccuper de tâches sans importance, mais par ailleurs devra connaître plus d'une langue, de même que les questions intéressant la compagnie qui l'emploie, et sera également en mesure de prendre des décisions rapidement.

Nouvelles de Béthanie

BETHANIE (DNC) - Une vingtaine de Dames de l'U. C. F. R. se sont rendues à Granby chez les Soeurs de Notre-Dame du Bon Conseil pour assister à un cours d'art culinaire au sujet de la préparation du réveillon de Noël et des repas des Fêtes.

RESULTATS SCOLAIRES
Voici le résultat des concours à l'école centrale de Béthanie. 1ère année: Adrien Norris, Clé

mence Beauregard; 2e année: Raymond Demers, Ginette Guay; 3e année: Louise Blanchard, Lucie Blanchard; 4e année: Jacinthe Demers, Nicole Gagné; 5e année: Nicole Labrecque, Angèle Beauchamp; 6e année: Marielle Gagné, Louis-Marie Demers; 7e année: Claude Demers, Pierre Blanchette; 8e année: Yves Beauchamp, Rita Labrecque; 9e année: Réal Duclos, Louis Labrecque.

NAISSANCES A ST-DAMASE

ST-DAMASE (DNC) - M. et Mme. Réal Denoncourt (Jeannine Thivierge) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Lise, Ginette. Le parrain et la marraine sont M. et Mme. Raymond Thivierge. (Suite à la page 18)

Nouveau-nés à Granby



GRANBY - (DNC) - Voici la liste des nouveau-nés dans les différentes paroisses de la ville de Granby.

NOTRE-DAME
LAUZON - A. M. et Mme Réjean Lauzon (Monique Boudreau) est née une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Annie, Lise.

Le parrain et la marraine sont M. et Mme J. Hector Boudreau (Yvonne Brochu), de Granby. CHANON - A. M. et Mme Ovide Chanon (Pierrette Thibeau) est né un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Ovide, Gérard. Le parrain et la marraine sont M. et Mme Gérard Leduc (Béatrice Langevin), oncle et tante de l'enfant.

ST-LUC
FOISY - A. M. et Mme Adélaïde Foisly (Doris Langlois) est né un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Pierre, Yvan. Le parrain et la marraine sont M. et Mme Marcel Ruel (Estelle Foisly) oncle et tante de l'enfant.

STE-FAMILLE
RODRIGUEZ - A. M. et Mme José Rodriguez (Lucia Ventura) est né un fils baptisé sous les prénoms de Dealméida, Soes, Rogério, Georges.

Le parrain et la marraine sont M. et Mme Roger Lussier, amis de la famille.

DEXTRADEUR - A. M. et Mme Claude Dextrateur (Francine Bédard) est née une fille baptisée sous les prénoms de Marie Claude, France.

Le parrain est M. Jean-Guy Dextrateur oncle de l'enfant et la marraine est Mlle Suzanne Rainville, amie du parrain.

IMMACULEE CONCEPTION
BELVAL - A. M. et Mme Olivier Belval (Thérèse Ballard) est née une fille baptisée sous

les prénoms de Marie, Thérèse Manon.

Le parrain et la marraine sont M. et Mme Georges Ballard (Bella Lapointe) grands-parents de l'enfant.

ASSOMPTION
BEAUREGARD - A. M. et Mme Evelyne Beauregard (Doris Beaudin) est née une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Lise, Manon.

Le parrain et la marraine sont M. et Mme Henri-Louis Ballavance (Réjeanne Beaudin) de St-Césaire, oncle et tante du bébé.

ST-EUGENE
LAROSE - A. M. et Mme Gaétan Larose (Marielle Huot) est né un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Denis, François.

Le parrain et la marraine sont M. et Mme Ernest Huot (Simone Chagnon), grands-parents du bébé.

HAMEL - A. M. et Mme Bernard Hamel (Réjeanne Roger) est née une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Louise, Nicole.

Le parrain et la marraine sont M. Fernand Hamel, oncle et l'enfant et Mlle France Roger, tante du bébé.

MANTIS - A. M. et Mme John Mantis (Ruth Laforge) est né un fils baptisé sous les prénoms

de Joseph, Claude, Gary. Le parrain et la marraine sont M. et Mme Claude Reverin (Thérèse Laforge), oncle et tante de l'enfant.

BEAUDOIN - A. M. et Mme Jean Beaudoin (Germaine Métivier) est née une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Catherine, Colette.

Le parrain et la marraine sont M. Gilles Carrier, cousin de l'enfant et Mlle Luce Beaudoin, soeur du bébé.

ST-JOSEPH
LAPORTE - A. M. et Mme Robert Laporte (Rénée Pinel) est né un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Georges, Daniel.

Le parrain et la marraine sont M. et Mme Georges Pinel (Lucienne Gauthier), de Granby, grands-parents de l'enfant.

LANDRY - A. M. et Mme Rock Landry (Murielle Thibeau) est né un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Jean, Yves. Le parrain et la marraine sont M. et Mme Paul Thibeau (Thérèse Gendron), de Sorel.

Fête surprise

DUNHAM (DNC) - Un groupe d'amis s'est réuni à la demeure de M. et Mme Rolland Davignon pour faire une partie surprise à leur fille Lise à l'occasion de son 17ème anniversaire de naissance. Il y a eu chant, danse et musique ainsi que jeux de société. Tous se sont fermement amusés en fêtant Mlle Davignon qui est étudiante en 11e année à

l'école secondaire de Cowansville.

Parmi les invités on remarquait son ami, M. Ghyslain Lacroix; M. et Mme Jean-Guy Lacroix; MM. André et Denis Lacroix; Mlle Lise Larose et M. Denis Davignon, M. Paul Bonin, Mlle Gisèle Larose et M. Denis Chénard, de Dunham; M. Gilles St-Denis, de Montréal

a accompagné Mlle Monique Davignon; M. Paul Guillemette, de Montréal et ses deux garçons, Raymond et André. En fin d'après-midi, il y a eu collation et on présenta un gâteau de fête à Lise, l'héroïne de la fête, nos meilleurs vœux de bonheur l'accompagne. Cette fête surprise a été organisée par Mlles Marie-Jeanne Popiel, Monique et Micheline Davignon, et M. Ghyslain Lacroix, tous de Dunham.

BILLET DU JOUR

Si votre mari cherche à vous faire plaisir et veut vous offrir pour Noël un cadeau qui lui permettra de réaliser une économie et vous fera gagner du temps, s'agrez-vous une machine à laver automatique.



Il n'existe rien de plus pratique; vous établissez les contrôles, vous ajoutez du savon et la machine s'empile d'eau, possède la température requise, lave le linge, le rince et l'essore.

La cuve se nettoie et se vide pendant l'opération du séchage; seul le collecteur devra être nettoyé pour le débarrasser des mousses qui s'y sont amassées. La réussite de la lessive dépend de l'abondance d'eau courante chaude et froide et l'eau doit être raisonnablement douce et soumise à une pression suffisante.

Comment juger le rendement d'une machine à laver, si se juge à la quantité de linge que la machine peut laver en une seule fois, et à la manière dont elle lessive le linge. La capacité d'une machine se mesure par kilos de linge qu'elle peut lessiver effectivement en une seule charge.

Une machine de taille moyenne peut recevoir de 2½ à 4 kg. de linge sec. Les plus grandes machines de ménage contiennent de 4½ à 8kg. Il existe des machines plus petites, par exemple celles qui sont destinées à laver le linge de bébé, dont la capacité est de 1 kg.

PATRONS DE LA VOIX DE L'EST



7257

by Alice Brooks

Que pensez-vous d'une poupée faite de vieux bas? Elle fera sûrement le bonheur de chacun des petits qui auront la joie d'en recevoir une. Les frisettes de ses cheveux la rendent encore plus attrayante. Il suffit d'une paire de bas d'homme de grandeur 12 pour la confection. Vous obtiendrez tous les renseignements nécessaires à la fabrication de la poupée et de ses vêtements avec le patron pour la modique somme de 50 cents.



7025



by Alice Brooks

Ils sont très populaire et coûtent peu...ils font un magnifique cadeau pour les enfants et l'admiration des vieux. Vous pouvez vous servir pour les confectionner de restes de teintes gais, ils ne vous font que deux pièces de même tissu plus les oreilles. Vous trouverez toutes les directions avec le patron pour la modique somme de 50 cents.

Pour obtenir ces patrons, envoyez le prix en argent (non en timbres) à Service des Patrons, La Voix de l'Est, 136 rue Principale, Granby. Ecrivez très lisiblement (de préférence en lettres mouluées) vos noms, adresse, grandeur désirée. Nous ne sommes pas responsables des lettres égarées. Veuillez vérifier si vos lettres sont suffisamment affranchies.



M. et Mme Laurent McDUFF ont célébré récemment leur mariage. Mme McDuff (Lise Bouvier) est la fille de M. et Mme Roger Bouvier. Le marié est le fils de M. et Mme Léopold McDuff. Les nouveaux époux demeurent à Granby. Meilleurs vœux de bonheur à tous deux.

(Photo Studio Lavigne)

Lire pour s'endormir

Trop d'individus considèrent la lecture comme un somnifère. Ils lisent, c'est-à-dire parcourent des yeux quelques pages d'un livre ou d'une revue, chaque soir pour s'endormir. Que le sujet soit intéressant ou ennuyeux importe peu. Ils ne comprennent ni ne retiennent rien de ce qu'ils lisent.

La lecture est pour eux un alignement de mots successifs, sans lien ni sens. Ils lisent comme ils compteraient des moutons. C'est préférable à un cachet pour dormir.

Ces adeptes de la lecture soporifique ne sentent pas le sommeil les envahir avant d'avoir ouvert un livre. C'est la lecture qui les endort, et non la fatigue. Ce n'est pas comme les torpides de la lecture qui vont lire avec passion, jusqu'à s'endormir!

Il faut que l'énergie dépensée par leurs mécanismes visuels et intellectuels soit considérable pour les plonger aussi rapidement du conscient à l'inconscient.

Lire pour apprendre nous paraît plus logique, et plus pratique aussi. Si l'on se rend compte que la lecture endort, c'est qu'il est urgent de consulter son optométriste. Les habiletés visuelles impliquées dans la lecture se perdent en mauvaise condition.

Et ceux qui tiennent à lire pour s'endormir se rendront compte que l'amélioration de la vision permet une détente du système nerveux, et conséquemment un sommeil normal, sans cachet ni lecture.

Alors seulement la lecture servira à meubler l'intelligence.



M. et Mme Michel TETREAU ont célébré récemment leur mariage en l'église de St-Paul d'Abbotsford. Mme Tetreault (Jacqueline Dufresne) est la fille de M. et Mme Raoul Dufresne, de St-Paul d'Abbotsford. Le marié est le fils de M. et Mme Lionel Tetreault, de Ste-Cécile de Milton. Meilleurs vœux aux heureux époux.

Seulement chez Reitman's

Cette Lingerie de nylon doublée

BABY DOLL \$4.98 ROBE DE NUIT \$5.98

avec boucle de chiffon s'ajustant au cou. Jolie doublure de nylon. Les deux en rose. P.M.G. Robe de nuit disponible en noir.

UNE EXCELLENTE IDEE UN CERTIFICAT-CADEAU REITMAN'S \$2.50 - \$5.00 - \$10. et \$25.

Reitman's
"LE MAGASIN DES FEMMES ÉLEGANTES"



TROUSSEAU de LINGERIE garnie de dentelle de banlon

JUPON gami de dentelle au haut, avec bordure de 7" de dentelle au bas 32 à 40 \$4.98

DEMI-JUPON nouvelles longueurs courtes, avec bordure de 7" de dentelle au bas. P.M.G. \$2.98

CULOTTE gamie de dentelle sur le côté. P.M.G. \$1.49

Dans un tricot fort, en blanc et quelques-uns en rose avec dentelle contrastante.

Pour CADEAU: Ensemble de 4 Culottes dans un étui plastique \$1.98

Culottes de fantaisie en plusieurs jolis emballages. Assorties de couleurs. P.M.G.

6 CULOTTES dans un SAC à Fermeture éclair \$2.98

Rose, bleu, rouge, noir et 2 blanches dans chaque sac en tricot fort. P.M.G.

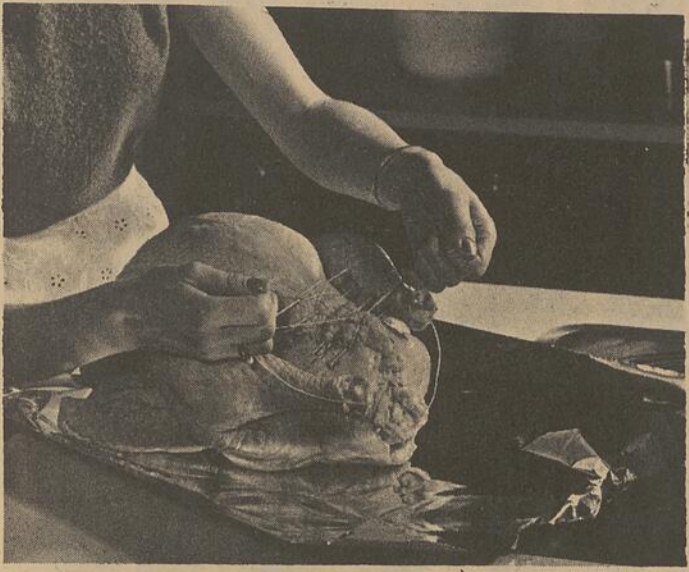
BOITE-CADEAU DEMI-JUPON et CULOTTE \$1.59

Bordure de broderie, teintes assorties P.M.G.

150 Principale GRANBY 372-6087

Magasinez tôt pour un plus grand choix

Suggestions pour le rôtissage de la dinde



Pour retenir la farce à l'intérieur de la dinde, on emploie aujourd'hui des brochettes, au lieu de refermer la volaille à l'aide de fil ou de ficelle. Ces brochettes d'un concept spécial, faites d'aluminium résistant à la rouille, sont fournies gratuitement durant la période courante dans les boîtes de feuille d'aluminium Alcan. On met les brochettes en place et on les utilise pour lacer l'ouverture en zigzag à l'aide d'une corde, au bout de laquelle on fait un noeud. Rien ne risquera de se défaire durant la cuisson ou la maintenance; au moment du dépeçage, il suffira de retirer les brochettes.

A l'approche de la période des Fêtes, l'appât de la dinde traditionnelle fait le sujet de con-



quels le réveillon de Noël et les repas du lendemain n'auraient pas leur cachet habituel. Un bon repas des Fêtes. L'emploi de feuille d'aluminium pour emballer la dinde avant de la mettre au four permet de conserver le jus à l'intérieur tout en maintenant la lèche-frite dans un état de propreté parfaite. En façonnant une sorte de tente sur le dessus, ainsi que le recommandent les spécialistes en arts ménagers de l'Alcan, on s'assure que la dinde sera bien arrosée de son propre jus durant la cuisson.



Lorsque l'on fait cuire une dinde dans de la feuille d'aluminium (ceci s'applique aussi aux autres volailles), il convient de la découvrir durant les dernières 20 ou 30 minutes pour la faire dorer. Lorsque l'on manque de temps, on pourra faire cuire la dinde à raison de 18 minutes la livre, pour une dinde de 12 lb, dans un four à 450°F., en l'emballant dans de la feuille d'aluminium.

gestions pratiques. Pour retenir la farce à l'intérieur durant la cuisson, on se servait autrefois de fil ou de corde pour refermer la volaille. Aujourd'hui, les ménagères font un travail plus rapide et plus soigné en perçant la volaille de brochettes et en utilisant celles-ci pour lacer l'ouverture en zigzag à l'aide d'une corde. (Les brochettes illustrées ici, faites d'aluminium résistant à la rouille, sont fournies gratuitement durant la période courante dans les boîtes de feuille d'aluminium Alcan). Le rôtissage dans de la feuille d'aluminium offre tellement d'avantages que la pratique est de plus en plus répandue. Il obvie à la possibilité que la chaleur du four roussisse ou assèche la viande. Pour la plupart des usagers cependant, le plus important est que la feuille d'aluminium, en retenant le jus et la graisse, maintient la lèche-frite dans un état de propreté inespéré.

DEVENEZ PROPRIETAIRE



Pierre LAMOTHE
Vice-président

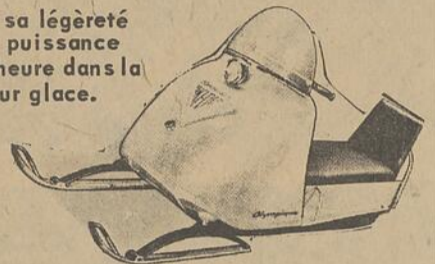
BENEFICIEZ DU BONI de \$500.
des Travaux d'Hiver
Comptant requis
à compter de \$100.
Nous avons des chantiers en construction à:
Granby, Waterloo, Cowansville

LES CONSTRUCTIONS
LAMOTHE et FILS INC.
392 CARTIER pour informations
372-3118 GRANBY 378-8786

LE CHOIX DE LA FAMILLE SPORTIVE



renommé pour sa légèreté et sa grande puissance 35 milles à l'heure dans la neige ou sur glace.



Voyez-le et faites l'essai dès aujourd'hui
GABRIEL LUSSIER Ltée
715 Boul. Leclerc Granby 378-4678

VOTRE NOUVEAU DEPOSITAIRE



Procurez-vous une élégante Studebaker 1965

à compter de \$2495.

GARAGE BRUNELLE

Léon BRUNELLE, propriétaire
Dépositaire autorisé Studebaker et Mercedes-Benz

695 ST-JACQUES GRANBY 378-3919

MAINTENANT DEMENAGEA

413 Avenue du Parc (angle St-Charles)

REPARATION DE:
TELEVISEURS - RADIOS - APPAREILS
de tous genres
Spécialité: Radios d'autos

378-4493 Rés 378-2562

Vente de STEREOS
de marque



avec garantie d'un an sur toutes les pièces

STOP TV SERVICE

A. Dubois, propriétaire

413 AVE. DU PARC GRANBY

Pour un maximum de traction



PNEUS
DOMINION
ROYAL

WINTERIDE
MEILLEUR RENDEMENT
MEILLEURS PRIX
en ville

OVILA BERNARD

Le Centre d'Achats du pneu
CHEMIN ABBOTSFORD 378-7968

SERVICE SPECIAL DES FETES

Afin de permettre à monsieur d'accompagner son épouse lors du choix de son manteau de fourrure nous ouvrirons nos portes - sur rendez-vous - chaque soir de la semaine. Profitez-en donc, messieurs, pour venir nous voir en compagnie de votre épouse. Appelez 378-5454

Laflamme Fourrure

328, rue PRINCIPALE

GRANBY

Le Père Noël toujours épris de dentelle

Depuis toujours, lorsqu'il s'agit de lingerie, le Père Noël a un faible pour le volage des dentelles de nylon ou celui du chiffon. Aussi, aura-t-il cette année de quoi sursauter quand il apercevra les comptoirs de lingerie tout écœurant de froufrous.

Les garçons manqués auraient peine à y trouver leur compte bien que tous ces volants et ces plissés soient inspirés de "Tom Jones". On sait en effet quelle influence ce film a eue sur la mode féminine, depuis les pyjamas jusqu'aux vêtements de ski.

De l'avis des manufacturiers canadiens, les hommes font preuve d'une préférence marquée pour les styles doux et féminins quand ils achètent des cadeaux de Noël. Leurs choix de couleurs ne dénotent pourtant aucune timidité. Des statistiques révèlent que la majorité d'entre eux aiment toutes les couleurs - pourvu qu'il s'agisse de rouge et de noir. Pour les femmes, et aussi pour les hommes dont les goûts sont moins conservateurs, il existe une gamme de couleurs entièrement nouvelle - depuis le jade, l'aigue-marine, menthe, pain doré, primevère, rose, vermeil, glycine, bleu crépusculaire, jusqu'aux blancs teintes. Ces "absences de couleur" ont acquis une distinction subtile grâce à l'usage plus répandu de dentelles contrastantes. Employées surtout pour des combinaisons en tricot de nylon satiné ou en nylon, "Antron" naturellement brillant, des allages, de couleurs comme le brun chocolat ou l'écrû sur doublures nuitre, perle ou sable, acqui-

rent l'apparence raffinée des créations boutique.

Le retour de la chemise, invention des folles années '20, pour accompagner les jupes et autres vêtements doublés, est un nouveauté de plus dans le domaine des combinaisons. Dans la plupart de ses adaptations, des tas de dentelle et de broderie font plus que compenser ce qui manque sur la longueur. Il y a 40 ans, cependant on ne connaissait pas la versatilité de la chemise moderne qui se porta également comme vêtement de nuit. La combinaison à corsage en dentelle extensible contenant de l'élastomère "Lycra" est une autre nouveauté qui mérite de figurer sur les listes de cadeaux.

Une autre expression de ce retour à l'élégance, la robe de nuit longue et sinueuse est inspirée par la reprise des films de Jean Harlow. Généralement aussi opaque qu'une robe de soir, elle se porte avec ou sans peignoir pour les fins de soirée devant le petit écran. Cette nouvelle mode pour l'intimité n'a cependant pas amoindri la vogue des chemises et peignoirs de style Empire.

Toutes ces belles choses ont un point commun: elles ne se portent pas avec des bigoudis. En fait, selon un manufacturier montréalais, la popularité qu'elles ont auprès des maris à l'époque des Fêtes indiquerait une protestation consciente ou inconsciente contre les bigoudis à l'heure du petit déjeuner.



La robe des Fêtes est faite à la main dans un velours. La jupe est longue avec des plis plats sur les côtés. Ici, les manches sont bouffantes et le corsage au cou.

VOTRE HOROSCOPE

21 mars au 19 avril (Le Bélier)
Attendez un peu pour progresser dans une liaison qui vous offrira des moments de détente et de satisfaction. Une affaire importante est sur le point d'être réglée.

20 avril au 20 mai (Le Taureau)
Si vous êtes déjà engagé, vos sentiments sont bien partagés avec votre conjoint. Sinon, vos amours se rafraîchissent un peu, mais un nouvel élan pourrait leur être donné.

21 mai au 21 juin (Les Gémeaux)
Une personne se donnera du mal pour vous distraire; vous devriez pour moins lui montrer un visage accueillant. Soyez ingénieux pour dégager l'atmosphère générale.

22 juin au 21 juillet (Le Cancer)
L'originalité vous servirait dans vos rapports avec la personne qui vous attire et de laquelle vous désirez vous rapprocher davantage.

22 juillet au 21 août (Le Lion)
Améliorez les perspectives de la journée en modifiant votre routine habituelle. Veillez, cependant, à accomplir tout ce que vous avez pris sur vous, sinon on vous reprocherait de manquer à vos responsabilités.

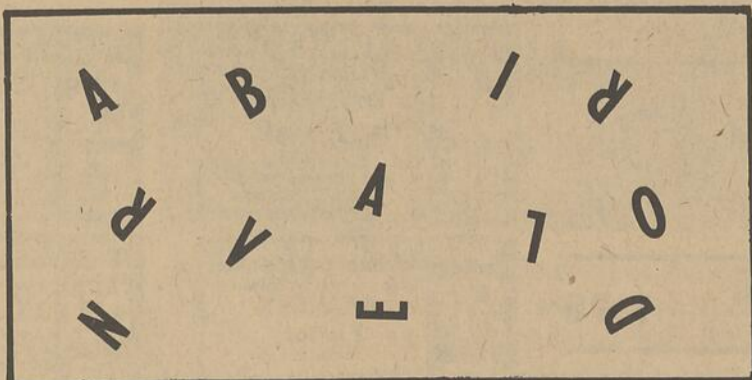
22 août au 22 septembre (La Vierge)
N'oubliez pas vos amis dans votre emploi du temps; l'un d'eux, en particulier, a besoin de vous en ce moment. Vous trouverez l'explication à une question sérieuse.

23 septembre au 21 octobre (La Balance)
La journée favorisera l'obtention d'une satisfaction d'ordre émotionnel. Vous semblez agir d'une manière adroite.

(Suite à la page 18)

JOUEZ MELI-MELO

SEMAINE DU 14 AU 19 DECEMBRE
PROBLEME DU MERCREDI 16 DECEMBRE



A l'aide de ces lettres, recomposez le nom d'un marchand dont le message publicitaire apparaît ci-contre

\$4,500.

EN ARGENT
A GAGNER
du 5 OCT. '64 au 16 JAN. '65

chaque semaine \$200. en prix

UN PRIX DE \$100
QUATRE PRIX DE \$25 CHACUN

A LA FIN DU CONCOURS
Un grand prix de \$1,000
cinq prix de \$100 chacun

Les gagnants devront répondre à une question facile pour mériter leur prix.

Jouez Méli-Mélo chaque jour dans
La Voix de l'Est

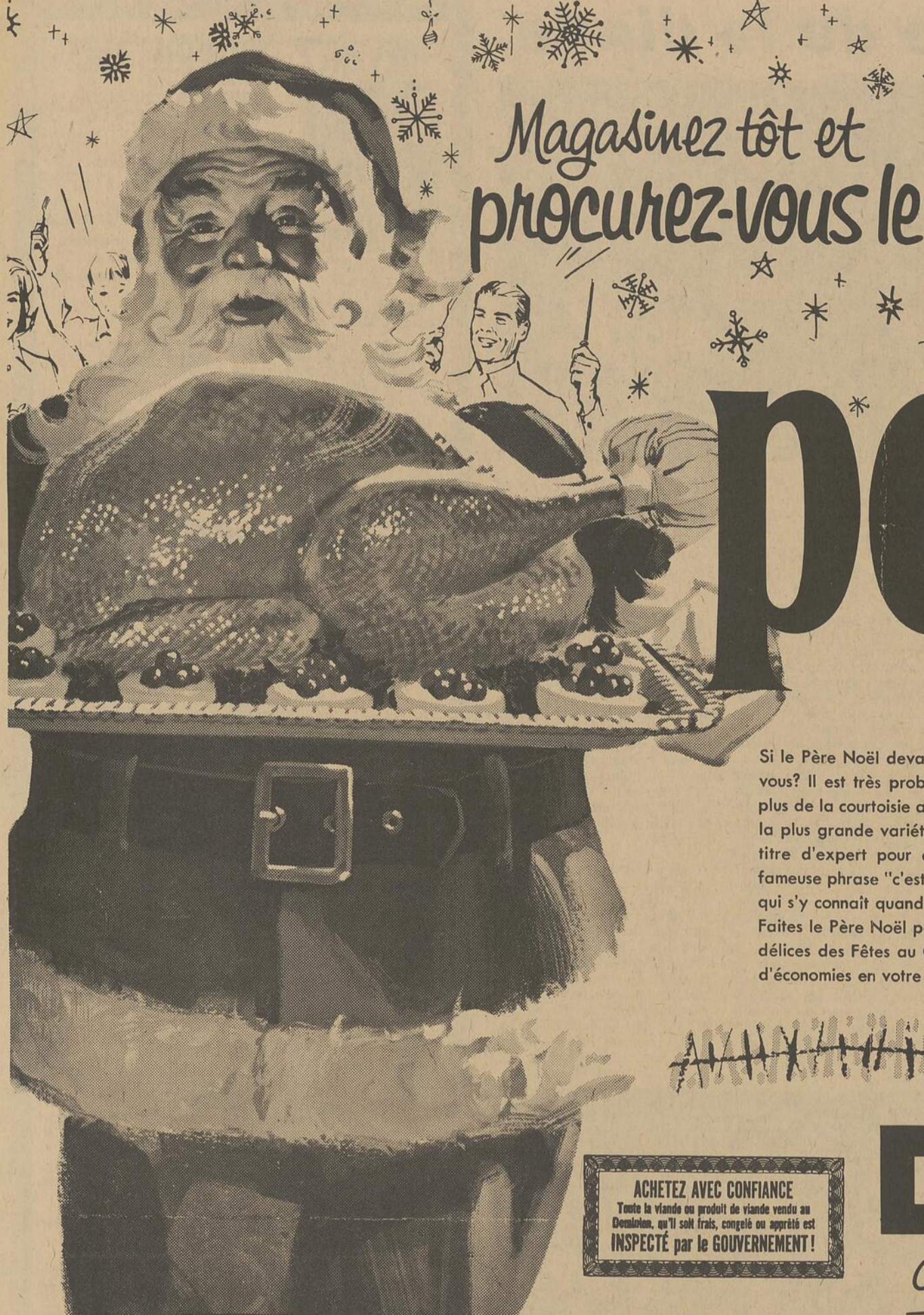
Le concours MELI-MELO consiste à recomposer un nom à l'aide des lettres données ci-haut.

Pour vous faciliter la chose, le nom à recomposer paraît dans une des six annonces publiées dans cette page. Chaque jour, un nouveau nom devra être recomposé. A la fin de la semaine, vous aurez

donné 6 noms. Chaque samedi, La Voix de l'Est publiera un coupon-réponse. Vous devrez y inscrire les 6 réponses et nous le retourner au plus tôt. Les 5 gagnants de la semaine seront annoncés dans le journal du vendredi suivant.

Vous pouvez envoyer autant de

réponses que vous le désirez à condition de vous servir du coupon-réponse du samedi et de l'accompagner de l'entête du journal de chaque jour de la semaine. Le coupon-réponse DEVRA ÊTRE ACCOMPAGNE d'une découpeure de l'entête du journal La Voix de l'Est de chaque jour de la semaine.



Magasinez tôt et procurez-vous le

meilleur pour Noël

Si le Père Noël devait faire ses emplettes, quel magasin choisirait-il d'après vous? Il est très probable qu'il se rendrait au Dominion! Voici pourquoi: en plus de la courtoisie amicale qui domine au Dominion, il serait impressionné de la plus grande variété d'aliments des Fêtes qui existe au Canada. En plus, à titre d'expert pour déguster les dindes, il approuverait certainement cette fameuse phrase "c'est surtout à cause de la viande". En effet, c'est un gourmet qui s'y connaît quand il s'agit de faire les délices de tous ses amis! Faites le Père Noël pour votre famille... adoptez Dominion, le magasin des délices des Fêtes au Canada. Vous apprécierez certainement aussi une foule d'économies en votre faveur.

AU

La meilleure qualité!
La meilleure variété!
La meilleure valeur!

ACHETEZ AVEC CONFIANCE
Toute la viande ou produit de viande vendu au Dominion, qu'il soit frais, congelé ou apprêté est **INSPECTÉ** par le GOUVERNEMENT!

DINDE

Catégorie "A" du Canada
Tendre et Dodue

Cry o Vac 5 à 14 lb. **45¢** Cry o Vac 20 lb. et plus **39¢**

JAMBON Pret-à-Manger lb. **59¢**
Cuit-Markes populaires-Couenne enlevée-Jarret Court

PORC FRAIS HACHE 3 lb. **1.39**
Le meilleur pour tourtières ou Farci!

CANARDS DU LAC BROME 1 a lb. **59¢**
Catégorie "A"-Pour un régal spécial! 4 à 5 lbs.

DINDE "GOLDEN BIRD" DELUXE
de qualité choisie
Quelques cents de plus... mais elle les vaut!

PRETES-A-CUIRE
PESANTEURS
ASSORTIES
QUALITE DE LUXE

lb **49¢**

8 à 14 LBS.

Vous êtes invités à déposer vos Timbres Domino dans la boîte spéciale à votre Magasin DOMINION pour la Campagne du Cadeau de Noël du **PATIENT MENTAL OUBLIE**
La valeur prime des Timbres Accumulés sera présentée au Président de la Campagne M. DORIS LUSSIER.

fruits ET LEGUMES frais
Justement arrivées du Japon Ensoleillé!

MANDARINES La Boîte **2.69**
Faciles à peler et à Sectionner
Sucrées - Extra Juteuses!

CHOUX FLEURS ch. **35¢**
Blanc - Frais

POIRES "ANJOU" lb. **23¢**
Surchoix-De La Colombie Britannique

CANNEBERGES Boîte 1 lb. **29¢**
FRAICHES-De Cape Cod-Faciles à Préparer-Gros Fruits

ARTICLES SAISONNIERS

JUS DE TOMATES 3 Btes 20 oz. **49¢**
Surchoix "Libby's" (48 oz. 2/69¢ Spécial!)

JUS DE Pamplemousse et Orange "Libby's" 2 Btes 20 oz. **53¢**

GATEAU aux Fruits 1 lb. **69¢**
"Richmelo" 2 lb. 1.35-3 lb. 1.99-4 lb. 2.65

DECORATIONS D'ARBRE DE NOEL

PETARDS de Noël 98¢
Prix Rég. 1.29-Spécial!

LUMIERES De Noël 1.98
General Electric-Pour Intérieur!

BAS de NYLON Pat. 2 Paires **1.89**
Un Cadeau de Qualité!
"Mercury" sans couture!

CANNEBERGES entières Bte 15 oz. **25¢**
ou en Gelée "Stuart House" Spécial!

PAPIER D'ALUMINIUM Roul. 12" x 25' **2/69¢**
"Stuart House" Spécial! (Roul. 18" x 25'-71¢)

GINGER ALE Domino 4 Bout. 30 oz. **59¢**
Approvisionnez-vous! Spécial!

AMANDES ET BONBONS

CHOCOLATS ASSORTIS Boîte 1 lb. **89¢**
"Enchantment" (Boîte 2 lb. 1.99)

BONBONS "McCormick's" Pqt. 1 lb. **43¢**
Mélanges de Noël!

BONBONS Importés "Urney's" Pqt. 12 oz. **49¢**

NOIX MELANGEES Pqt. 1 lb. **59¢**
du Brésil 55¢ - En école-Nouvelle récolte

MARINADES ET OLIVES

CORNICHONS Sucrées Pot 24 oz. **40¢**
"Coronation" 5¢ de rabais

"CHOW CHOW" Rouge Pot 24 oz. **59¢**
"Coronation"

"CHOW CHOW" Vert Pot 24 oz. **47¢**
"Habitant"

OLIVES "Cannonball" Pot 20 oz. **73¢**
"McLaren's"

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 Avec coupon et achat de **LAIT CONDENSE "EAGLE"** Boîte 39¢
Se termine sam. 19 déc. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 Avec coupon et achat de **DETERGENT LIQUIDE "MIR"** 2 Boîtes 92¢
Se termine sam. 19 déc. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 Avec coupon et achat de **CORNICHONS "GHERKINS"** Pot 35¢
Se termine sam. 19 déc. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 Avec coupon et achat de **SACS DE THE ORANGE PEKOE "RED ROSE"** Paquet 87¢
Se termine sam. 19 déc. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 Avec coupon et achat de **RIZ FRIT INSANTANE "DAINY"** Paquet 39¢
Se termine sam. 19 déc. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 Avec coupon et achat de **HUILE VEGETALE "GATTUSO"** Boîte 93¢
Se termine sam. 19 déc. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 Avec coupon et achat de **MARMELADE "Mello Gold Stafford"** 30 DE RAHAIS Paquet 40¢
Se termine sam. 19 déc. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 Avec coupon et achat de **MARGARINE "GOOD LUCK"** (Vite color) 2 Paquets 69¢
Se termine sam. 19 déc. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 Avec coupon et achat de **CERISES rouges au marasquin "CORONATION"** Pot 55¢
Se termine sam. 19 déc. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
50 Avec coupon et achat de **SAUCISSES DE PORC PUR "Bitopago"** 2 lb ou plus
Se termine sam. 19 déc. au DOMINION

TOUT EST GARANTI
Nous réservons le droit de limiter les Quantités! Prix en vigueur jusqu'à samedi le 19 Décembre 1964 au DOMINION:
74 Rue Court et 235 Rue Principale, Granby, P.Q.

DOMINION STORES LIMITED

DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
50 Avec coupon et achat de **GATEAUX aux fruits irlandais** 3 lb. **1.75**
Se termine sam. 19 déc. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 Avec coupon et achat de **SERVIETTES DE PAPIER "PETAL SOFT"** Paquet 53¢
Se termine sam. 19 déc. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 Avec coupon et achat de **BISCUITS "McCormick's"** Ordinaires ou Ironage Paquet 33¢
Se termine sam. 19 déc. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 Avec coupon et achat de **FRONMAGE "DOMINO"** Paquet 61¢
Se termine sam. 19 déc. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 Avec coupon et achat de **PATATES PILEES "SEHRIT"** Instantanées Paquet 33¢
Se termine sam. 19 déc. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 Avec coupon et achat de **ARACHIDES SALES "YORK"** Espagnoles 5oz **39¢**
Se termine sam. 19 déc. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
50 Avec coupon et achat de **JAMBON cuit "Swift"** Boîte 11.69
Se termine sam. 19 déc. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
50 Avec coupon et achat de **Tout JOUET à 1.98 ou plus** Dans Grande Marchés!
Se termine sam. 19 déc. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
50 Avec coupon et achat de **BAS de nylon "MERCURY"** Emballage Cadeau 2 paires **1.89**
Se termine sam. 19 déc. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 Avec coupon et achat de **TOURTIERE "Bitopago"** 16 oz
Se termine sam. 19 déc. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 Avec coupon et achat de **"Smoked Meat de 'Coorsh'"** 2 paquets 2 oz
Se termine sam. 19 déc. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
50 Avec coupon et achat de **POMMES "McIntosh"** Sac de 5 lb ou plus
Se termine sam. 19 déc. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 Avec coupon et achat de **CHOUX de Bruxelles** Une livre ou plus
Se termine sam. 19 déc. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
50 Avec coupon et achat de **ORANGES Floride** 1 douz. ou plus
Se termine sam. 19 déc. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
50 Avec coupon et achat de **JAMBON roulé "Cry-O-Vac"** Toute marque
Se termine sam. 19 déc. au DOMINION

Pour le drapeau du Canada

Un des plus longs et des plus durs débats parlementaires de l'histoire du Canada

OTTAWA (PC) - L'un des plus longs et des plus durs débats parlementaires de l'histoire moderne du Canada s'est terminé à 2:12 heures aujourd'hui quand les Communes ont voté 163 à 78 pour donner au Canada un drapeau à feuille d'érable rouge sur champ blanc.

Le vote final, forcé par l'emploi par le gouvernement du règlement de clôture, a été tenu après un violent débat entre le premier ministre Pearson et le chef de l'opposition Diefenbaker qui a surpris la foule de spectateurs qui se pressait dans les galeries.

Le débat s'ouvrira aujourd'hui au sénat sur une résolution du gouvernement visant à faire approuver le nouveau drapeau à la place du Red Ensign, qui n'a jamais été approuvé formellement mais qui fut arboré durant des années comme emblème national du pays.

Avant que le nouveau drapeau soit arboré, il lui reste à être approuvé par le Sénat et proclamé par la reine. Rien ne laisse prévoir comment long temps durera le débat dans la chambre haute composée de 102 membres.

Entre-temps, la Chambre discutera aujourd'hui une autre proposition visant à faire adopter l'Union Jack comme symbole canadien démontrant notre allégeance à la couronne et notre appartenance au Commonwealth.

Plus d'un millier de personnes se pressaient dans les galeries lors du vote historique qui mettra fin à 33 jours de débat sur la question du drapeau.

Le projet a reçu l'appui de 121 libéraux, huit conservateurs du Québec, 16 néo-démocrates, six membres du crédit social et de 12 créditistes.

L'opposition était formée de 73 députés conservateurs, trois du Crédit social, un membre du NPD et un député libéral (M. Ralph Cowan, York-Humber).

Quelques minutes avant que le vote débute, M. Pearson a fait un dernier appel aux conservateurs afin de tenter de les dis-

suader de diviser le vote. "Je ne leur ai pas demandé de voter en faveur du projet," a-t-il dit. "Je leur ai demandé d'accepter de ne pas prendre le vote, afin d'éviter de nous trouver dans la situation que des membres du parlement vote contre l'adoption d'un drapeau qui sera notre drapeau national."

Les conservateurs ont immédiatement demandé le vote. Le résultat en avait été prévu depuis des semaines, mais on a perçu un soupir de soulagement parmi les députés quand M. Léon Raymond a annoncé les résultats.

Après un instant de silence, les députés libéraux ont bondi sur leur pieds et ont commencé à chanter "O Canada" en un mélange des versions anglaises et françaises.

Le bruit augmenta tandis que les membres de l'opposition se levèrent, et que la foule qui se pressait dans les galeries, prise par la marée de l'émotion, se mettait à chanter à leur tour, tait d'être appuyé, il ne voyait pas d'autre alternative que la clôture pour terminer le débat, colère entre les rideaux. L'un d'entre eux, M. Chester MacRae (York-Sunbury), est demeuré assis durant une bonne minute avant de s'engager dans l'allée pays pour se retirer.

Après le chant du "O Canada" les députés entonnèrent le "God Save the Queen" au plus grande partie des citoyens se joignant de nouveau à la foule de spectateurs. Un député libéral a alors lancé un discours vers 12:51 heures a.m., heures qui a été repris par les deux côtés de la Chambre.

Les députés sont alors sortis nement brièvement de la Chambre attendant, mettant ainsi fin à une journée parlementaire historique.

Cette journée historique avait même temps pour prendre la parole, chacun cherchant à avoir le dernier mot de ce débat.

L'orateur de la Chambre, M. Alan Macnaughton, qui devait décider qui parlerait, a noté que les deux orateurs qui avaient précédé M. Caouette, étaient tous les deux des conservateurs.

Le premier ministre et M. Diefenbaker se levèrent en même temps pour prendre la parole, chacun cherchant à avoir le dernier mot de ce débat.

L'orateur de la Chambre, M. Alan Macnaughton, qui devait décider qui parlerait, a noté que les deux orateurs qui avaient précédé M. Caouette, étaient tous les deux des conservateurs.

Par conséquent, il a accordé la parole à un libéral, le premier ministre, M. Pearson.

Imprévu M. Eldon Woolliams se leva alors et proposa une motion à l'effet que M. Diefenbaker ait le droit de parler. La motion fut défaite par 155 à 72.

A l'issue du vote il était alors 1:17 heures a.m. Quand M. Macnaughton a permis à M. Pearson de prendre la parole, un torrent de protestations se firent entendre du côté des conservateurs, qui prétendirent que personne n'avait le droit de prendre la parole après l'heure limite.

S'appuyant sur des faits passés, l'Orateur déclara qu'un membre ayant obtenu avant l'heure limite la permission de parler avait le droit de terminer son discours.

M. Gordon Churchill (PC - Winnipeg South Centre) se leva alors en colère et accusa M. Macnaughton de vouloir "recu-

ler l'horloge". Il demanda que le premier ministre ne parle pas.

"Clôture, clôture," crièrent les députés libéraux. Souriant, M. Pearson a offert de n'employer que la moitié du temps qui lui était alloué et, avec le consentement unanime de la Chambre, de laisser M. Diefenbaker parler durant les 10 autres minutes.

M. Pearson s'exclama: "Quand les Grecs font des cadeaux, nous savons reconnaître leur signification."

"Le premier ministre tente d'expliquer une situation dans laquelle il étouffe le parlement et qui déchire le drapeau qui a flotté sur ce pays depuis 100 ans. Il tente d'être bouffon à une heure comme celle-ci."

A ce moment, les deux leaders étaient à bout de nerfs. Le discours de M. Pearson a été ponctué par une série de paroles, agiles, douces qu'il a

échangées avec M. Diefenbaker et d'autres députés assis au premier rang.

A un certain moment, M. Pearson a déclaré qu'il espérait que le Canada "trait de l'avant, fort et uni, avec ce drapeau pour emblème."

M. Diefenbaker bondit sur ses pieds et pointant son doigt à travers l'allée de la chambre, cria: "Vous avez fait plus qu'aucun autre premier ministre pour diviser le Canada."

M. Pearson fit un pause, sourit, puis répliqua d'un seul coup: "Il nous faut avoir de la sympathie pour l'honorable député parce qu'il se ressent du désappointement de la défaite."

L'échange de mots se continua pendant que les caractères s'échauffaient et que les deux membres de leur parti. La plupart des mots se perdirent dans le brouhaha qui s'ensuivit.

Brouhaha Quand M. Pearson a offert de laisser le projet être adopté sans en venir au vote, M. J. Waldo Monteith (PC - Perth) a dit: "Ne faites pas le fou."

A un moment donné, M. Diefenbaker a violemment protesté contre une interpellation du ministre de la Santé, Mme Judy LaMarsh, qui a-t-il prétendu lui avait dit: "Fermez-vous et as-

soyez-vous". Avant que les choses ne viennent à ce stage, M. Perron avait lancé un appel impartial au Parlement tout entier, afin qu'il se "raille autour de ce drapeau à feuille d'érable rouge."

"C'est un bon drapeau, c'est un drapeau canadien." C'est un emblème "dont nos enfants et nous mêmes pouvons être fiers, et sous lequel la nation canadienne, forte et unie, pourra aller de l'avant."

recueillir les commentaires finaux des chefs de partis avant qu'ils s'en aillent.

M. McIlraith, président de la chambre, a déclaré qu'il tenterait d'obtenir le consentement unanime de la Chambre afin de tenir une période de questions au début de la séance d'aujourd'hui.

Mais le premier item à l'agenda sera la recommandation du comité de reconnaître l'Union Jack comme le drapeau du Commonwealth.

Prochaine élection M. Pearson et M. Diefenbaker ont refusé d'accorder des interviews à la foule des reporters rassemblés à la porte de la Chambre des Communes.

M. George Nowlan (PC-Digby, Annapolis - Kings) a déclaré que le débat sur le drapeau ne se terminera qu'à la prochaine élection.

ATTENTION TRAVAILLEURS DE L'INDUSTRIE DU VETEMENT POUR HOMMES ET GARCONS

L'une des plus importantes augmentations de salaires a été obtenue de l'Association des Manufacturiers de Vêtements de la province de Québec Inc. par les Travailleurs Amalgamés du Vêtement d'Amérique après une période de négociations suivie d'un arbitrage dont la décision était finale et liait les deux parties. Le contrat prend force à compter du 7 décembre 1964 avec 7% d'augmentation (maximum 11¢ l'heure); une augmentation additionnelle de 3% sera en vigueur à partir du 28 juin 1965 (avec maximum de 5¢ l'heure).

GAINS OBTENUS PAR LES TRAVAILLEURS AMALGAMES DU VÊTEMENT D'AMÉRIQUE. FTQ-CTC.

SI VOUS ETES EMPLOYÉ DANS L'INDUSTRIE DU VÊTEMENT POUR HOMMES ET GARCONS ... LISEZ CECI!

	1960	1961	1962	1963	1964 - 1965
1. AUGMENTATION DE SALAIRE					
a) Basée sur le taux horaire	7 1/2¢ (Juil)	5¢ (Juil)	—	—	3% additionnel à partir du 28 juin 1965
b) Basée sur le pourcentage	—	—	4% (Déc.)	3% (Juil)	7% (Déc.)
2. PAIE DE SEPARATION	2%	2%	4%	4%	4%
3. VACANCES ANNUELLES (Après 1 an de service)	2 semaines	2 semaines	2 semaines	2 semaines	2 semaines
4. FETES CHOMEES ET PAYEES					
	6	6	7	7	8*
5. UN PLAN D'ASSURANCE-MALADIE* (Payé entièrement par l'employeur)					
a) BENEFICES HOSPITALISATION: Chambre et pension	\$5 (mx 31 jrs)	\$5 (mx 31 jrs)	\$5 (mx 31 jrs)	\$5 (mx 31 jrs)	Les femmes avec dépendants reçoivent le montant attribué aux hommes
Revenu hebdomadaire (femmes)	\$15 (mx 13 sem)	\$20 (mx 13 sem)	\$20 (mx 13 sem)	\$20 (mx 13 sem)	\$5 (mx 31 jrs) plus 80% de l'excédent
Revenu hebdomadaire (hommes)	\$20 (mx 13 sem)	\$25 (mx 13 sem)	\$25 (mx 13 sem)	\$25 (mx 13 sem)	\$22.50 (mx 13 sem) \$30.00 (mx 13 sem)
b) BENEFICES MATERNITE: Accouchement Anesthésie Revenu hebdomadaire (pour femmes membres seulement)	\$50 max. N/A \$15 (mx 6 sem)	\$50 max \$15 max \$20 (mx 6 sem)	\$50 max \$15 max \$20 (mx 6 sem)	\$50 max. \$15 max. \$20 (mx 6 sem.)	plus 80% de l'excédent au cas de complications \$60 max \$18.00 max \$22.50 (mx 6 sem)
c) BENEFICES CHIRURGICAUX: Opération Anesthésie opératoire	\$200. max \$50 max.	\$250. max. \$ 50. max.	\$250. max. \$ 50. max.	\$250. max. \$ 50. max.	Plus 80% de l'excédent \$300. max \$ 60. max
6. UN PLAN D'ASSURANCE-VIE (Payé entièrement par l'employeur)					
a) Employés célibataires.	\$750.	\$750.	\$750.	\$1,000.	\$1,000
b) Employés mariés: femmes avec dépendants.	\$750.	\$750.	\$750.	\$1,500.	\$1,500
7. UN PLAN DE PENSION:					
a) Hommes (éligibilité à): Femmes (éligibilité à):	\$50 par mois 65 ans 65 ans	\$55. par mois 65 ans 62 ans	\$55. par mois 65 ans 62 ans	\$55 par mois 65 ans 62 ans	\$55. par mois 65 ans 62 ans
b) Bénéfice-invalidité (à partir de 55 ans)				\$55. par mois	\$55. par mois

* UN PLAN MEDICAL MAJEUR en addition au plan assurance-maladie. Voir: 5 (a, b, c).

Ce plan Majeur Médical paie 80% de l'excédent des frais chirurgicaux, d'anesthésie et d'hospitalisation: les services d'infirmières (requis par un médecin), les visites de médecin (pendant que le patient est hospitalisé), etc.

(le premier \$50.00 est déductible)

	Patient facturé	Payé par le plan d'assurance maladie	Protégé par le plan Médical Majeur.
Hospitalisation 50 jours à 5.	\$ 250.	\$ 155.	\$95.
Visites du médecin 40 à 5.	\$ 200.	n/a	\$200.
Services d'infirmières (3 par jour à 17¢ \$1. x 20 jours)	\$1020.	n/a	\$1020.
Total:	\$1,470.	\$ 155.	\$1,315.

total \$1315.
Déductible (50.)
à 80%..... \$1,265.
\$1,012.

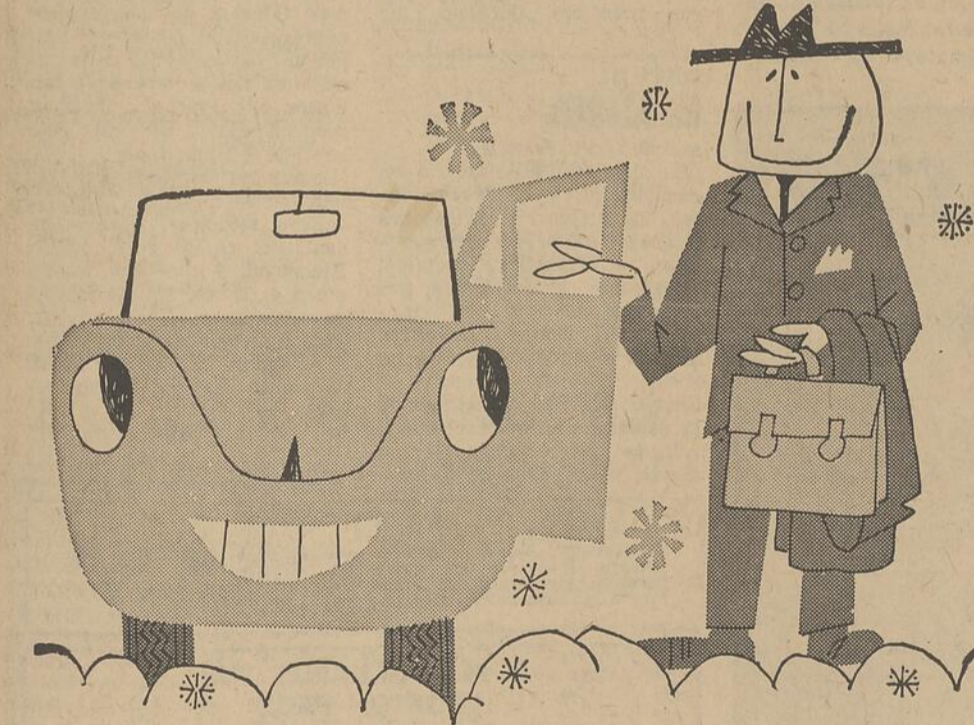
Le Plan d'Assurance complet paiera donc: Assurance-maladie \$ 155.
Plan Médical Ma \$1012.
jour
Pour un total de: \$1167.

SI VOUS ETES UN TRAVAILLEUR NON SYNDIQUE EMPLOYÉ DANS L'INDUSTRIE DU VÊTEMENT POUR HOMMES ET GARCONS.....JOIGNEZ NOS RANGS

Téléphonez ou écrivez au Département de l'Organisation

TRAVAILLEURS AMALGAMES DU VÊTEMENT D'AMÉRIQUE FTQ, CTC.
AMALGAMATED CLOTHING WORKERS OF AMERICA

Bureau Conjoint de Montréal - 2020 rue Clark, Montréal, Qué. 844 8644



UNE ÉTRENNE QUI FAIT CHAUD AU COEUR

CHAUFFE-INTÉRIEUR DE VOITURE À L'ÉLECTRICITÉ

Voiture chaude... conducteur heureux! Le matin, quel plaisir de se mettre en route bien au chaud, le pare-brise exempt de tout givre qui compromet la sécurité de la conduite!

Le conducteur entreprend la journée de meilleure humeur, grâce au chauffe-intérieur de voiture à l'électricité. Ce n'est pas un chauffe-bloc pour le moteur, mais un chauffe-intérieur qui garde la voiture chaude jusqu'au matin. Finis les frissons! Fini le trac de gratter le pare-brise et les glaces avant de partir! C'est comme posséder un garage chauffé, pour seulement quelques sous par nuit. De sécurité garantie, le chauffe-intérieur qui est de type "éventail" et contrôlé par thermostat, fonctionne sur courant ordinaire et s'installe en un clin d'œil. Pourquoi attendre?

En vente dans les stations service, chez les dépositaires d'autos, dans les magasins d'accessoires d'auto, magasins départementaux et centres d'achats.

Southern Canada Power
FILIALE DE L'HYDRO-QUÉBEC

LES ANNONCES CLASSEES DE LA VOIX DE L'EST: UN SERVICE COMPLET, RAPIDE ET ECONOMIQUE

Cartes professionnelles

Gérard Legendre
COMPTABLE AGREE
135, Principale FR. 2-4821
GRANBY (10-1-64)

Cartes d'affaires

LES ENTREPRISES CHOIINIERE
Excavations Enregistrées
Pour Granby, St-Hyacinthe et les environs.
TEL.: 378-3266 (24048)

PRETS

en 1ère et 2ème hypothèques
Résidentiels
Commerciaux
Industriels
JEAN-PAUL MATTON
NOTAIRE
328, rue Principale, Granby
Tél.: 378-4112 (25066)

FIANCES DE NOEL

Pourquoi passer par un intermédiaire...
50% de réduction
Notons avons le plus grand choix de diamants et de montres Suisses en ville.
S'ADRESSER:
BIJOUTERIE SUISSE
500 rue Winchester
(coin St-Charles Sud et Denison)
Tél: 378-2020
Granby
Ouvert tous les soirs Jusqu'à 10:00 heures P.M. (24024)

ARGENT A PRETER

\$500,000.00
1ère et 2ème hypothèques
Taux courant
S'adresser à
JACQUES NOISEUX
NOTAIRE
237, rue Principale
Granby Tél. 372-3377 (24935)

JULES BELISLE

Comptable agréé
504, rue Sud Tél. 263-3311
Edifice Caisse Populaire
COWANSVILLE (23967)

TARIF DES ANNONCES CLASSEES DE La Voix de l'Est

Table with 2 columns: Description of ad types and their rates. Includes 'Chaque mot', 'Minimum 25 mots', 'Année encadrée', 'AVIS DIVERS', 'VENTES A L'ENCAN', 'REMERCIEMENTS', 'AVIS DE DECES', 'CARTES D'AFFAIRES', 'REVENDES A 1 pouce', 'REGLEMENTS'.

23 - Logements à louer

LOGIS propre, 5 pièces, au 2e, 855, rue St-Jacques. Aussi ménage de seconde-main à vendre. Rue St-Jacques Nord. Tél.: 378-5401 pour 378-4292 soir. (25101)

25 - Appartements à louer

A LOUER, apt 2 1/2 pièces, moderne, meublé au complet, chauffage éclairé entrée et chambre de bain privée, ménage fait à neuf. Bas prix. Sité 31 Centre, S'adresser tél: 372-2810 ou Magazine Mile Gemme Tél: 372-3022 (24955)

30 - Chambres et pensions à louer

CHAMBRES à louer, meublées, chauffage, incl. service de concierge. S'adresser: 24 Centre, Granby, tél: 372-7250 ou 372-7029 et demander M. Chagnon. (24938)

33 - Accessoires électriques

A VENDRE: balayeuse Electrolux en bon ordre, prix \$20. S'adresser: Lucien Maloney, 186 Cour, tél.: 372-0312. (25160)

36A - Meubles neufs et usagés

SET DE SALON neuf à vendre, comprenant grand sofa et fauteuil. Sacrifices à très bas prix. Signaliez: 372-2983. (25161)

98A - A vendre - Divers

ARBRES DE NOEL
A vendre: arbres de Noël, \$1.00 et plus. Arbres en magnifique condition, et pour tous les goûts. Aussi arbres de 8 pi. et plus. Livraison à domicile. Coin Laval et Principale. (25110)

99 - Prêts

Première hypothèque
Deuxième hypothèque
Prêt temporaire
Prêt de construction
Transport de créance
Les Entreprises de Prêts Hypothécaires
Courtiers en Hypothèques
183, Principale Granby
suite 204 FR. 2-5448
Ouvert le mardi et jeudi soir jusqu'à 9 heures

110 - Femmes demandées

SOLUTIONNEZ vos problèmes d'argent par la vente de nos cosmétiques REGINE DE FRANCE. Nombreux avantages, traitement gratuit. Intéressante commission. Écrivez à C.P. 88, Station C, Montréal ou téléphonez Granby, 372-4400. (25157)

110B - Femmes - Filles

AUGMENTEZ vos revenus. Devenez représentante. Expérience non requise. Écrire à: C.P. 18, Station C, Montréal ou téléphoner 372-7244. (25158)

117 - Vendeurs demandés

VENDEURS
d'expérience et habitués au public, hommes stables et sérieux. Salaire et commission. Moore Chevrolet, Oldemouille, Chambly, tél.: 658-1753, M. Moore. (25124)

123 - Objets perdus et trouvés

PERDUE dimanche soir vers 11:45 P.M. en face de l'aréna de Granby, paire de lunettes pour hommes, monture en plastique avec tige de fer, on peut lire sur l'état "Dr. Laboussinière optométriste". Signaliez: 372-4530. (25155)

125A - Autos à vendre

1963 CHEVROLET, Coach, Bel-air, 6 cv., automatique, radio, sacristériaux à \$2,500. Facilités d'arrangement, très bonnes conditions. S'adresser tél.: 378-3863. (25128)

142 - Maisons à vendre

A VENDRE: Chevrolet Impala 1964, 8,000 milles, toute équipée, servo-volant, servo-freins, radio, pneus blancs. S'adresser: 51 Chapleau, tél.: 378-7453, Granby. (25162)

142 - Maisons à vendre

A VENDRE: maison de 4 logis de 4 pièces situé 127-A, 127-B, 127-C, rue Victoria. Prix \$8,500.00, \$4,500.00 comptant, aussi terrain à vendre situé rue St-Urbain, 60 pi. x 183 pi. Prix \$1,600.00. S'adresser tél.: 378-5847. (25039)

142 - Maisons à vendre

BUNGALOW en brique, 5 pièces, avec garage, système de chauffage, en dehors des limites de la ville, très grand terrain, prix raisonnable. Signaliez: 372-7121. (25130)

ST-HYACINTHE

TEL: PR. 3-2516

98A - A vendre - Divers

A VENDRE: fonds de commerce, c'est-à-dire toute la marchandise et l'équipement d'un garage. S'adresser: PR. 3-2278. (25136)

111 - Hommes demandés

ASSEMBLEURS et menuisiers d'expérience pour manufacture de menuiserie. S'adresser à Multiplex Inc. 3050 rue Morin, St-Hyacinthe. Tél. PR. 3-1071. (25140)

ST-CESAIRE

23 - Logements à louer
ST-CESAIRE: Logis 6 pièces à louer, \$40 par mois, situé 1105 rue St-Jacques. S'adresser: Rosaire Messier, tél.: 538-2287, St-Césaire. (25105)

COWANSVILLE

TEL: 263-2988

31 - Bureaux à louer

BUREAU à louer dans l'édifice de La Caisse Populaire, 504, rue Sud à Cowansville. Renseignements tél.: 263-1893. (23968)

ST-JEAN

TEL: FI. 7-7596

142 - Maisons à vendre

A VENDRE: maison de 4 logis de 4 pièces situé 127-A, 127-B, 127-C, rue Victoria. Prix \$8,500.00, \$4,500.00 comptant, aussi terrain à vendre situé rue St-Urbain, 60 pi. x 183 pi. Prix \$1,600.00. S'adresser tél.: 378-5847. (25039)

ST-HYACINTHE

TEL: PR. 3-2516

98A - A vendre - Divers

A VENDRE: fonds de commerce, c'est-à-dire toute la marchandise et l'équipement d'un garage. S'adresser: PR. 3-2278. (25136)

111 - Hommes demandés

ASSEMBLEURS et menuisiers d'expérience pour manufacture de menuiserie. S'adresser à Multiplex Inc. 3050 rue Morin, St-Hyacinthe. Tél. PR. 3-1071. (25140)

ST-CESAIRE

23 - Logements à louer
ST-CESAIRE: Logis 6 pièces à louer, \$40 par mois, situé 1105 rue St-Jacques. S'adresser: Rosaire Messier, tél.: 538-2287, St-Césaire. (25105)

COWANSVILLE

TEL: 263-2988

31 - Bureaux à louer

BUREAU à louer dans l'édifice de La Caisse Populaire, 504, rue Sud à Cowansville. Renseignements tél.: 263-1893. (23968)

ST-JEAN

TEL: FI. 7-7596

109 - Emplois demandés

JEUNE HOMME sachant travailler sur ferme litère demande travail à l'année. Flabie et honnête. S'adresser à: Frères Maristes, Irberville, Tél: PI 6-3717 de 7 à 9 heures P.M. (24739)

FARNHAM

142 - Maisons à vendre
A VENDRE: Maison de 6 1/2 pièces dont 3 chambres à coucher, grand vivoir de 12 x 21 pi., avec foyer, garage au sous-sol, terrain de 100 x 283 pi., garage de 20 x 25 pi., et remises. Caisse: Départ de la ville. S'adresser à Paul-Emile Potvin, 3 rue St-Paul, Farnham, tél.: 293-6614. (25136)

SUITE DE NAISSANCE

A l'exception d'un seul, les six officiers qui allaient prendre le commandement de la division au front faisaient partie de ce premier contingent. En plus du général McNaughton et du major Simonds se trouvaient le brigadier George Peakes, C.V., qui a commandé la 1ère division...

LES ANNONCES CLASSEES PERMETTENT D'ECONOMISER

Illustration of a man in a hat holding a magnifying glass over a document. Text: SOIT par leur service par les aubaines et spécialisée et qualifié qu'elles renferment. SOIT peu dispendieux et spéciaux. REALISEZ MAINTENANT CE REVE...

SUITE DE IL Y A 25

l'année suivante, devint le 1er corps canadien. En avril 1942, il devint commandant de la 1ère armée canadienne qui, éventuellement, atteignit cinq divisions, il revint au Canada à la fin de 1943 et il est aujourd'hui retiré à Ottawa.

LA vie en haute mer

La vie militaire en haute mer se bornait presque uniquement à manger et à relaxer. Les repas étaient encore de première qualité puisque le rationnement n'existait pas encore. Les luxueuses chambres des paquebots n'avaient pas été équipées de lits superposés pour cette première traversée. L'Aquitania avait transporté pour ce premier voyage 2,638 hommes et officiers mais il devait, quelque temps plus tard, en transporter jusqu'à 7,500 par voyage, soit plus que le total du premier convoi de cinq paquebots.

Le Royal 22e Régiment

L'attitude gaie des soldats ne reflétait aucun des aspects moins agréables du voyage. Les ceintures de sauvetage étaient portées nuit et jour et les masques à gaz étaient à l'alerte pour chaque exercice. Il était interdit aux soldats d'aller sur les ponts depuis le crépuscule jusqu'à l'aube. Pas une seule lumière ne brillait à travers les hublots ou les fenêtres des paquebots qui glissaient sur les flots dans la nuit.

Des dignitaires s'approchèrent

en canot-automobile et grimpèrent le long d'échelles en câble à bord de l'Aquitania où ils firent l'armée canadienne, bien protégé.

SUITE DE TRAHIR... QUOI?

sidents des compagnies d'assurance, Hervé Belzile à l'Alliance, fils de cultivateurs, René Paré des Artisans, fils de forgeron, pour n'en mentionner que deux, ne se croient pas sortis de la cuisse de Jupiter.

TRADITIONS ET DYNASTIES

La vérité brutale, c'est que nous manquons de solides traditions dans le monde des affaires. L'entreprise familiale a développé chez nous les sens de la débrouillardise, mais n'a pas permis l'éclosion d'équipes administratives fortes. Il en va des affaires comme du hockey; les équipes victorieuses sont celles qui disposent d'abondantes réserves dans leurs club-fermes. Or nous n'avons pas de clubs-fermes dans les affaires canadiennes françaises.

En Europe, il y a des dynasties qui règnent sur le monde des affaires depuis des siècles et qui ont survécu aux révolutions.

Aux Etats-Unis les grandes corporations sont des empires sur lesquels le soleil ne se couche pas. Le futur président de Du Pont est probablement à l'entraînement à Harvard ou au M.I.T., mais il est déjà oint du chrême du dollar. Chez nous, nous en sommes encore à la période folklorique. Nous sommes des violoneux de talent. Nous tapons fort du pied et nous faisons grincer l'archet. C'est pittoresque et sympathique, mais nous ne sommes pas prêts à jouer dans un orchestre.

Y a-t-il des traités parmi nous? Nous ne sommes ni assez intelligents ni assez bêtes pour l'être. Nous ne sommes pas de notre mieux, dans l'espoir que l'Himalaya ne s'écroule pas sur nos têtes.

mission d'éducation économique de l'Association canadienne des éducateurs de langue française.

LISEZ ET FAITES LIRE

LA VOIX DE L'EST

BREVETS D'INVENTION MARQUES DE COMMERCE EN TOUS PAYS
Marion, Marion, Robic & Bastien
2400 rue Drummond, Montréal
Téléphone AV. 8-2152

DEVENEZ COIFFEURS ou COIFFEUSES

Mesdames - Mesdemoiselles - Messieurs. Cours débutant le 12 janvier 1965. Inscrivez-vous maintenant.
Ecole de Coiffure PAULA
211-F Principale 372-5471
Granby

Gouvernement du Québec

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS
AVIS DE DEMANDE DE SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHE-TEES

seront reçues par le ministère des Travaux publics pour:
CLOISONS, MURS EN COULOMBAGE D'ACIER, LATTE METALLIQUE AILES 1 & 2 - CENTRE MEDICAL DE L'UNIVERSITE DE SHERBROOKE (PAVILLON SAINT-GEORGES)
Les entrepreneurs intéressés pourront s'adresser à M. Robert P. Ouellette, coordonnateur des travaux, à R. R. no. 4 (Chemin de Stoke) C. P. 635 Sherbrooke, Qué., le ou après le lundi 14 décembre 1964 pour l'obtention des documents nécessaires: plans, cahiers de charges, ainsi que les formulaires de soumissions et questionnaires.

Pour ces travaux spéciaux, les soumissions seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est) à la chambre 33, Edifice "A", Hôtel du Gouvernement, Québec.

LE MARDI, 29 DECEMBRE 1964

Les plans, cahiers de charges et formulaires seront obtenus sur versement d'une somme de CENT DOLLARS (\$100), sous forme de mandat-poste ou chèque visé fait à l'ordre du ministre des Travaux publics. Les dépôts seront remis si les documents sont retournés en bon état le ou avant le 15 janvier 1965.

Toutes les soumissions, pour être valables, devront être accompagnées d'un chèque visé par une banque à charte du Canada et fait à l'ordre du ministre des Finances, pour un montant égal à 10% (dix pour cent) de la soumission.

Seules les entreprises qui ont leur bureau d'affaires principal dans la région no 12 comprenant les comtés de Compton, Richmond, Sherbrooke, Stanstead et Wolfe, sont invitées à soumissionner.

Le ministère ne s'engage pas à accepter, ni la plus basse, si aucune des soumissions reçues.

HERVE A. GAUVIN
Sous-ministre

SUITE DE M. ALFRED

En plus de s'acquitter de ses responsabilités professionnelles, M. Rouleau s'est toujours intéressé activement aux questions économiques, sociales, religieuses et nationales. Ses connaissances et son expérience ont été mises à contribution au sein de plusieurs organismes. Il est présentement membre du sous-comité des recherches de la Section des assurances de l'Alliance coopérative internationale et membre de la Commission de la Vie française.

A VENDRE

BUNGALOW NEUF, 5 pièces, salle de bain, céramique, abri-voiture, situé coin des rues Grove et St-André. S'adresser: Fernand Gaudreau, 557 Chenier, tél.: 378-4170. Aussi bungalow, 5 grandes pièces, fini moderne, terrassement complet. (25159)

FOYER ST-CHARLES ENR. ROXTON FALLS

Nous offrons chambres et pensions, hospitalité idéale pour couples âgés. Chambres modernes, excellente cuisine, soins avantageux. S'adresser: Mme Côté, Foyer St-Charles, Roxton Falls. Tél. 92. (25133)

HUILLE à CHAUFFAGE QUALITE - SERVICE

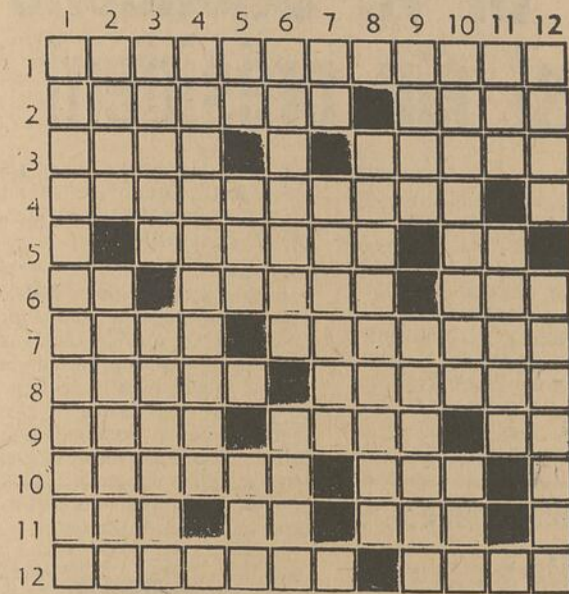
J.-Aimé FERLAND & Fils Inc.
46, CENTRE-GRANBY FR. 2-3313

CAMELOTS DEMANDES

Pour vendre des journaux sur la rue Principale à Granby
Entre 7.15 et 9 heures du matin
La Voix de l'Est
GERARD LEFEBVRE 372-5433

MOTS CROISES

— No 2060 —



HORIZONTELEMENT

- 1—Qui donnent soudainement la mort.
- 2—Dix aux bouts des pieds. — Train.
- 3—Viscère double. — Conflit, tension.
- 4—Transmission de pensée. — Maison du Seigneur. — Sym. du sodium.
- 5—Pronom. — Faire son nid (oiseau de proie). — Troisième mot dans la donnée antérieure.
- 6—Sentiment délicat des convenances. — Etêtement.
- 7—Consistant. — Marteau du tailleur de pierre.
- 8—Le grecque de la mer Egée. — Femmes remarquables par leur beauté. — leur grâce. — En les. — Patriarche biblique.
- 9—Venue en vie. — Conj. — Explosif.
- 10—Soumis à des tests. — Direction.

VERTICALEMENT

- 1—Par hasard.
- 2—Bord. — Tuée à coups de pierres.
- 3—Qui rend service. — Instruites, fortes.
- 4—Action de nier, particulièrement en justice.
- 5—D'un verbe gai. — Ride. — Petite cheville employée au golf.
- 6—Se dit d'une espèce de serpentine facile à tanner, et dont on fait des pots. — récréation.
- 7—Cité légendaire bretonne. — Mouches africaines.
- 8—A haut prix.
- 9—Fête le 26 mai. — Allumettes résistant au vent.
- 10—Qui dure trois ans. — Saison.
- 11—Genre de légumineuses. — Oiseau rapace.
- 12—Résidence des Sages. — Divinités féminines.

SOLUTION DU PROBLEME No 2059

- Horizontalement: 1. Domestiquera; 2. Epateur Slar; 3. Sécacé — Faite; 4. Tréma — Pagres; 5. Raité — Réal; 6. Nuer — Asile; 7. Chérubin — Em; 8. Tel — Ri — Dés; 9. lule — Uropode; 10. Orés — Méleras; 11. Né — Ta — Vélent; 12. Vente — Esse.
- Verticalement: 1. Destructeurs; 2. Opéra — Heure; 3. Maternelle; 4. Etameur — Est; 5. Sécateur — An; 6. Tue — Erbum; 7. IR — Réve; 8. Farandole; 9. Usages — Epelée; 10. Etirai — Sores; 11. Ratelle — Dans; 12. Ares — Empeste



- | | | |
|----------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| MERCREDI | 6.53 Début des émissions | 3.00 Music Hall Eclair |
| 6.55 Information gen. | 3.55 Information gen. | 3.55 Information gen. |
| 7.00 Radio Sacré-Coeur | 4.00 Boîte de Noël | 4.00 Boîte de Noël |
| 7.15 Bonjour Cultivateurs | 4.33 Boîte de Noël | 4.33 Boîte de Noël |
| 7.33 Chaussettes aux pieds | 4.55 On offre on demande | 4.55 On offre on demande |
| 8.00 Radio-Journal | 5.00 Club 1450 | 5.00 Club 1450 |
| 8.10 Bien L'Bonjour | 5.33 Club 1450 | 5.33 Club 1450 |
| 8.25 Nouvelles sportives | 6.00 Radio-Journal | 6.00 Radio-Journal |
| 8.33 Bein L'Bonjour | 6.10 Pour vous | 6.10 Pour vous |
| 8.55 Information gen. | 6.25 Nouvelles sportives | 6.25 Nouvelles sportives |
| 9.00 Chacun son tour | 6.30 Actualités | 6.30 Actualités |
| 9.05 Information gen. | 6.45 Ce soir | 6.45 Ce soir |
| 9.55 Information gen. | 6.55 Information gen. | 6.55 Information gen. |
| 10.00 En époussetant madame | 7.00 Hit parade | 7.00 Hit parade |
| 10.15 Nos marchands vs appelants | 7.33 Hit parade | 7.33 Hit parade |
| 11.00 Chansons canadiennes | 7.55 Information gen. | 7.55 Information gen. |
| 11.33 Chansons canadiennes | 8.00 Rendez-vs musical | 8.00 Rendez-vs musical |
| 12.00 Radio-Journal | 8.33 Rendez-vs musical | 8.33 Rendez-vs musical |
| 12.10 En dinant | 8.55 Information gen. | 8.55 Information gen. |
| 1.30 Bruits de ma ville | 9.00 Le Jazz et ses adeptes | 9.00 Le Jazz et ses adeptes |
| 1.30 Détonne | 9.33 Rythme de danse | 9.33 Rythme de danse |
| 1.33 Huguette C. vs invite | 9.55 Information gen. | 9.55 Information gen. |
| 1.55 Information gen. | 10.00 Rythme de danse | 10.00 Rythme de danse |
| 2.00 6 x 25 IGA | 10.33 Fascination | 10.33 Fascination |
| 2.55 Information gen. | 10.45 Radio-Journal & Sport | 10.45 Radio-Journal & Sport |
| | 11.00 Fermeture du poste | 11.00 Fermeture du poste |

Les prix du marché

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal aujourd'hui par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Oufs: prix de gros aux centrales de campagne, cagets de fibre: extra-gros 45; A-gros 39; A-moyenne 30; A-petits 25; B 27; C 22. Cagets de bois: non admissible: 53, en gros, non admissible: 53 1-2.

Fromage: livré à Montréal, ciré, arrivages courants, en gros québécois blancs 38 1-2, coloré 38 3-4.

Pommes de terre: N.B. nouvelles, \$2,35 les 75 livres, \$1,65 à \$1,75 les 50 livres, 40 à 41 les 10 livres Ile - du - Prince, Edouard \$2,75 à \$2,85 les 75 livres, \$1,90 à \$1,95 les 50 livres, 45 à 46 les 10 livres.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation, no 1 en sacs: 14 1-2 à 16, procédé par roulet, no 1 en sacs, 14 1-4 à 15, autre catégorie pour nourrissage 13. Poudre de lait de beurre pour nourrissage: 10 1-2 à 11.

MONTREAL (PC) — Voici, telle que publiée par le service d'horticulture du ministère provincial de l'Agriculture, la liste des prix payés aujourd'hui aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes par les marchands, au Marché Central de Montréal:

Pommes: Wolfe River, fameuses \$2 à \$2,25, Cortland-C \$2,50 à \$2,75, McIntosh de fantaisie \$3 à \$3,50, le minot.

Betteraves: \$1 à \$1,25, petites \$1,50 les 50 livres.

Carottes: \$1,15 à \$1,25 les 50 livres, \$2,25 à \$2,75 les 24 cellos de deux livres.

Choux: 90 à \$1 les 50 livres; rouges ou savote \$1,25 à \$1,50 la douzaine.

Choux chinois: \$1,50 à \$1,75 la douzaine.

Navets: no 1 \$1,75 le minot, \$1,10 à \$1,25 le sac, no 2 90 à \$1 les 50 livres.

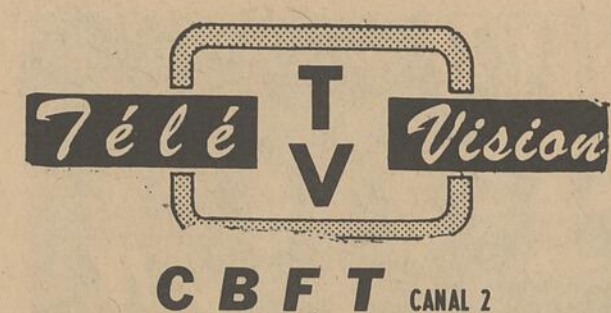
Oignons: jaunes \$2,25 à \$2,50, rouges \$2, petits \$1,75 les 50 livres.

Patates: \$1,40 à \$1,50 les 50 livres.

Panais: \$2 à \$2,25 le minot, \$1,25 le demi minot, \$2,50 la douzaine de cellos de deux livres.

Poireaux: 75 à \$1,25 la douzaine; petits .35 à .50 la douzaine.

Salsifi: \$1,25 à \$1,50 la douzaine.



MERCREDI	JEUDI	VENREDI
10.00 Musique	9.00 Mire	10.00 Musique
11.00 Long métrage	10.00 Long métrage	10.00 Long métrage
12.55 Téléjournal	12.55 Téléjournal	12.55 Téléjournal
1.00 Long métrage	1.00 Long métrage	1.00 Long métrage
3.00 Reflets	3.00 La Bonne Fourchette	3.00 L'Étrel Féminin
3.30 Le Temps de vivre	3.30 Le Quotidien magique	3.30 La Boîte à Surprise
4.00 Bohème	4.00 Bohème	4.00 Bohème
4.30 La Boîte à surprise	4.30 La Boîte à surprise	4.30 La Boîte à surprise
5.00 Cœur aux poings	5.00 Les Cadets de la forêt	5.00 L'Entant du cirque
5.30 Mon amie Flicke	5.30 Les Croquignoles	5.30 Jeunesse oblige
6.00 Jeunesse oblige	6.00 Jeunesse oblige	6.00 Jeunesse oblige
6.30 Téléjournal	6.30 Téléjournal	6.30 Téléjournal
6.50 Nouvelles du sport	6.50 Nouvelles du sport	6.50 Nouvelles du sport
7.00 Aujourd'hui	7.00 Aujourd'hui	7.00 Aujourd'hui
8.00 Le Pain du jour	8.00 Septième-Nord	8.00 L'Inspecteur Leclerc
8.30 La Cité sans voiles	8.30 La Poêle aux oeufs d'or	8.30 Cinéma international
9.30 Dans le vent	9.00 Plein feu sur Monique Leyrac	9.30 Cinéma
10.00 Septans	10.00 Cartes sur table	10.15 Les Affaires de l'Etat
10.30 Téléjournal	10.30 Téléjournal	10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional	10.45 Supplément régional	10.45 Supplément régional
10.54 Nouvelles du sport	10.54 Nouvelles du sport	10.54 Nouvelles du sport
11.00 Cinéma	11.00 Cinéma	11.30 Cinéma
"Coincidence"	"Deux sous de violettes"	"Corps et âmes"

MERCREDI	JEUDI	VENREDI
8.15 Première édition	7.30 Mire et Musique	8.15 Première édition
8.21 Matin sport	8.21 Matin sport	8.21 Matin sport
8.30 Pipe de plâtre	8.30 Pipe de plâtre	8.30 Pipe de plâtre
9.00 Théâtre du matin	9.00 Théâtre du matin	9.30 Coq au 7
11.00 Pause café	11.00 Coq au 7	11.00 Coq au 7
12.00 3 contre 10	12.00 3 contre 10	12.00 3 contre 10
12.30 Deuxième édition	12.30 Deuxième édition	12.30 Deuxième édition
12.40 La météo	12.40 La météo	12.40 La météo
12.45 Midi sport	12.45 Midi sport	12.45 Midi sport
1.00 Pot pourri féminin	1.00 Pot pourri féminin	1.00 Pot pourri féminin
2.00 Kermesse	2.00 Kermesse	2.00 Kermesse
3.00 La Bonne fourchette	3.00 La Bonne fourchette	3.00 La Bonne fourchette
3.30 Le temps de vivre	3.30 Le temps de vivre	3.30 Le temps de vivre
4.00 Bobino	4.00 Bobino	4.00 Bobino
4.30 La Boîte à surprise	4.30 La Boîte à surprise	4.30 La Boîte à surprise
5.00 Cœur aux poings	5.00 Les Cadets de la forêt	5.00 L'Entant du cirque
5.30 Mon amie Flicke	5.30 Les Croquignoles	5.30 Jeunesse oblige
6.00 Jeunesse oblige	6.00 Jeunesse oblige	6.00 Jeunesse oblige
6.30 Téléjournal	6.30 Téléjournal	6.30 Téléjournal
6.50 Nouvelles du sport	6.50 Nouvelles du sport	6.50 Nouvelles du sport
7.00 Aujourd'hui	7.00 Aujourd'hui	7.00 Aujourd'hui
8.00 Le Pain du jour	8.00 Septième-Nord	8.00 L'Inspecteur Leclerc
8.30 La Cité sans voiles	8.30 La Poêle aux oeufs d'or	8.30 Cinéma international
9.30 Dans le vent	9.00 Plein feu sur Monique Leyrac	9.30 Cinéma
10.00 Septans	10.00 Cartes sur table	10.15 Les Affaires de l'Etat
10.30 Téléjournal	10.30 Téléjournal	10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional	10.45 Supplément régional	10.45 Supplément régional
10.54 Nouvelles du sport	10.54 Nouvelles du sport	10.54 Nouvelles du sport
11.00 Cinéma	11.00 Cinéma	11.30 Cinéma
"Coincidence"	"Deux sous de violettes"	"Corps et âmes"

91a rue Paré **372-3161**

Menard
RADIO & T.V. SERVICE

CFTM CANAL 10

MERCREDI	JEUDI	VENREDI
10.30 Mire	11.00 Bien L'Bonjour	10.30 Mire
11.00 Bien L'Bonjour	11.30 Bien L'Bonjour	11.00 Bien L'Bonjour
12.00 Mandettes Horaires	12.00 Mandettes Horaires	12.00 Mandettes Horaires
12.15 En matinée	12.15 En matinée	12.15 En matinée
2.00 Bon après-midi	2.00 Bon après-midi	2.00 Bon après-midi
4.00 Zoo du capitaine bonhomme	4.00 Zoo du capitaine bonhomme	4.00 Zoo du capitaine bonhomme
5.30 Arrêtes-les	5.30 Arrêtes-les	5.30 Arrêtes-les
6.00 Télé-métro	6.00 Télé-métro	6.00 Télé-métro
7.00 Dernière heure	7.00 Dernière heure	7.00 Dernière heure
7.15 Cinq romans	7.15 Cinq romans	7.15 Cinq romans
7.30 Les Incorruptibles	7.30 Les Incorruptibles	7.30 Les Incorruptibles
8.30 Le cœur sur la main	8.30 Le cœur sur la main	8.30 Le cœur sur la main
9.00 Jeux d'hommes	9.00 Jeux d'hommes	9.00 Jeux d'hommes
10.00 Devinez juste	10.00 Devinez juste	10.00 Devinez juste
10.30 Yves Christian	10.30 Yves Christian	10.30 Yves Christian
10.45 En première page	10.45 En première page	10.45 En première page
10.55 La couleur du temps	10.55 La couleur du temps	10.55 La couleur du temps
11.00 La ronde des sports	11.00 La ronde des sports	11.00 La ronde des sports
11.15 Cinéma	11.15 Cinéma	11.15 Cinéma
"Le Destin Fataleux de Desiré Clary"	"L'Homme de ma vie"	"Entre onze heures et minuit"
12.40 Fermeture	12.40 Fermeture	12.40 Fermeture

CBMT CANAL 6

MERCREDI	JEUDI	VENREDI
9.56 Today on CBMT	9.56 Today on CBMT	9.56 Today on CBMT
10.00 Québec Schools Telecast	10.00 Canadian Schools	10.00 Québec Schools Telecast
10.30 Across Canada	10.30 Across Canada	10.30 Across Canada
11.00 Friendly Giant	11.00 Friendly Giant	11.00 Friendly Giant
11.15 Ches Hildes	11.15 Ches Hildes	11.15 Ches Hildes
11.30 Buzzer Square	11.30 Buzzer Square	11.30 Buzzer Square
11.50 News	11.50 News	11.50 News
12.00 Live and Learn	12.00 Focus: Yves Camp	12.00 Live and Learn
12.30 Calendar	12.30 Calendar	12.30 Calendar
1.30 Movie Matinée	1.30 Movie Matinée	1.30 Movie Matinée
2.00 As the World Turns	2.00 As the World Turns	2.00 As the World Turns
3.30 Take Thirty	3.30 Take Thirty	3.30 Take Thirty
4.00 The Secret Storm	4.00 The Secret Storm	4.00 The Secret Storm
4.31 Razzle Dazzle	4.31 Razzle Dazzle	4.31 Razzle Dazzle
5.00 Forest Rangers	5.00 Forest Rangers	5.00 Forest Rangers
5.30 Music Hop: Rottenberg	5.30 Music Hop: Rottenberg	5.30 Music Hop: Rottenberg
6.00 The Farmer's Daughter	6.00 The Farmer's Daughter	6.00 The Farmer's Daughter
6.30 Across Canada	6.30 Across Canada	6.30 Across Canada
7.01 CBC Evening News	7.01 CBC Evening News	7.01 CBC Evening News
7.25 Sports with Doug Smith	7.25 Sports with Doug Smith	7.25 Sports with Doug Smith
7.50 Provincial Affairs N.U.	7.50 Some of Those Days	7.50 Provincial Affairs N.U.
7.45 Mr. Fickl	8.00 Hazel	7.45 Mr. Fickl
8.00 Red River Jamboree	8.30 The Serial	8.00 Red River Jamboree
8.30 Perry Mason	9.00 The Defenders	8.30 Perry Mason
9.30 Festival "The Magician of Lough"	10.00 The Rogues	9.30 Festival "The Magician of Lough"
11.00 CBC TV News	11.00 CBC TV News	11.00 CBC TV News
11.14 Viewpoint	11.14 Viewpoint	11.14 Viewpoint
11.21 Final Edition	11.21 Final Edition	11.21 Final Edition
11.29 Sports Final	11.29 Sports Final	11.29 Sports Final
11.36 Movie Cavalcade: "The Killing"	11.36 2 Cars: "Unconditional Surrender"	11.36 Movie Cavalcade: "The Killing"

CFCE CANAL 12

MERCREDI	JEUDI	VENREDI
9.30 Meditation	9.30 Meditation	9.30 Meditation
9.35 Coffee Break	9.35 Coffee Break	9.35 Coffee Break
10.00 Newsroom 12	10.00 The Liberal Arts	10.00 Newsroom 12
10.30 The Liberal Arts	10.30 Romper Room	10.30 The Liberal Arts
10.30 Romper Room School	11.00 Ed Allen Time	10.30 Romper Room School
11.00 Ed Allen Time	11.30 ABCadabra	11.00 Ed Allen Time
11.30 ABCadabra	12.00 Luncheonette Little Theatre	11.30 ABCadabra
12.00 Luncheonette Little Theatre	1.00 Channel 12 theatre	12.00 Luncheonette Little Theatre
1.00 Channel 12 theatre	2.30 Four of a Kind	1.00 Channel 12 theatre
2.30 Four of a Kind	3.30 10's your move	2.30 Four of a Kind
3.30 10's your move	4.00 Surprise Party	3.30 10's your move
4.00 Surprise Party	5.00 Family Theatre	4.00 Surprise Party
5.00 Family Theatre	6.30 Star Stakes	5.00 Family Theatre
6.30 Star Stakes	6.40 Pulse Reports	6.30 Star Stakes
6.40 Pulse Reports	6.45 Pulse	6.40 Pulse Reports
6.45 Pulse	7.00 The Munsters	6.45 Pulse
7.00 The Munsters	7.30 My Favorite Martian	7.00 The Munsters
7.30 My Favorite Martian	8.00 Sunset Theatre	7.30 My Favorite Martian
8.00 Sunset Theatre	8.30 The Ballerina of Baboia	8.00 Sunset Theatre
8.30 The Ballerina of Baboia	10.00 The Jack Paar Program	8.30 The Ballerina of Baboia
10.00 The Jack Paar Program	11.00 National News	10.00 The Jack Paar Program
11.00 National News	11.15 Pulse	11.00 National News
11.15 Pulse	11.35 Palama Playhouse	11.15 Pulse
11.35 Palama Playhouse	1.00 Newsroom 12 Meditation	11.35 Palama Playhouse
1.00 Newsroom 12 Meditation		1.00 Newsroom 12 Meditation

Avec "Le faussaire"

Jean Banzat a obtenu le Femina

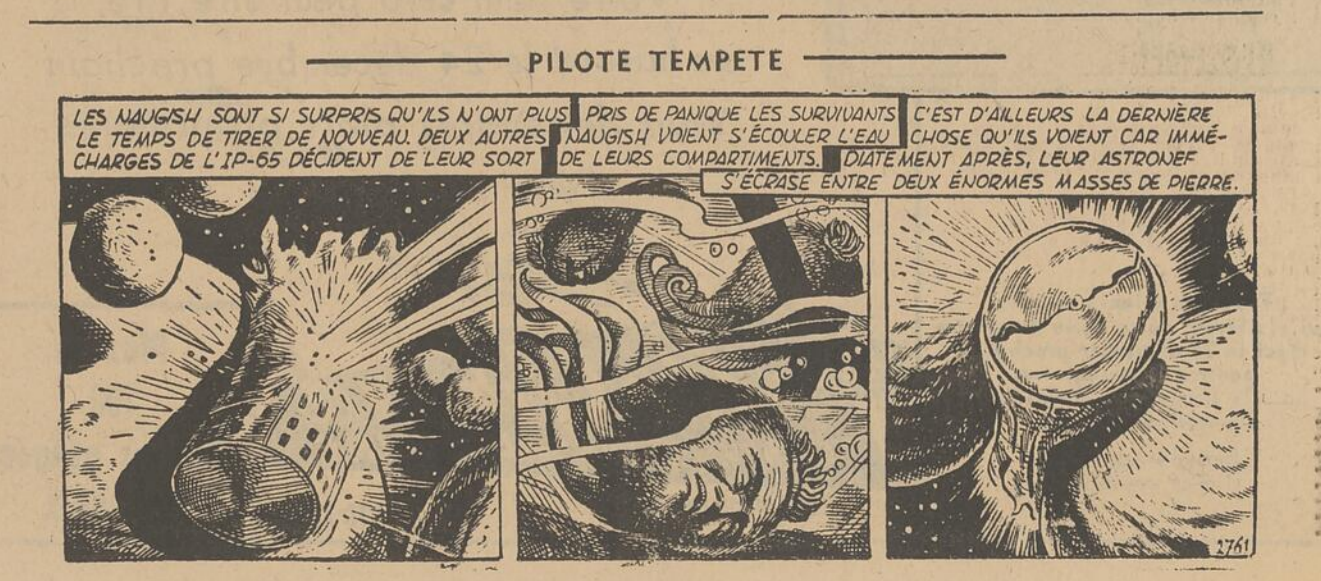
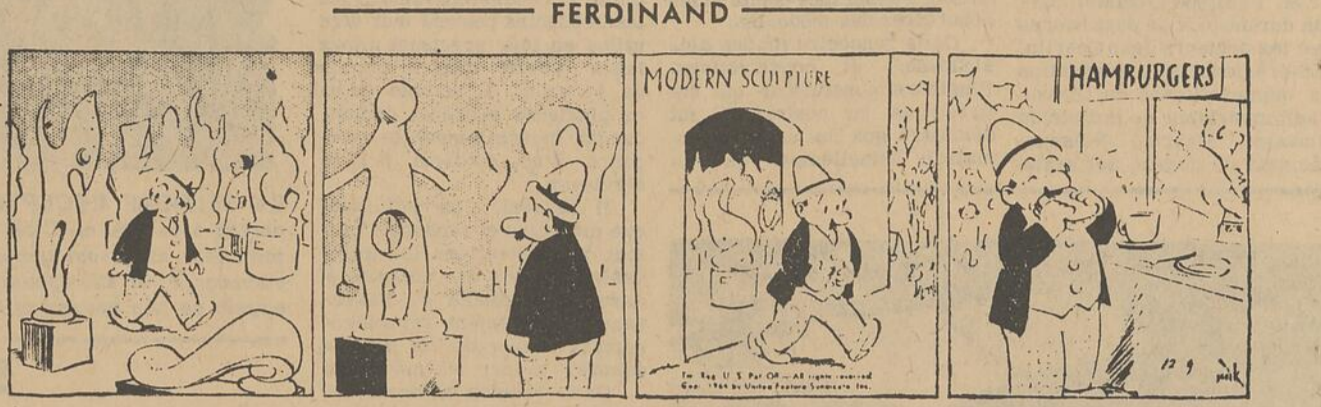
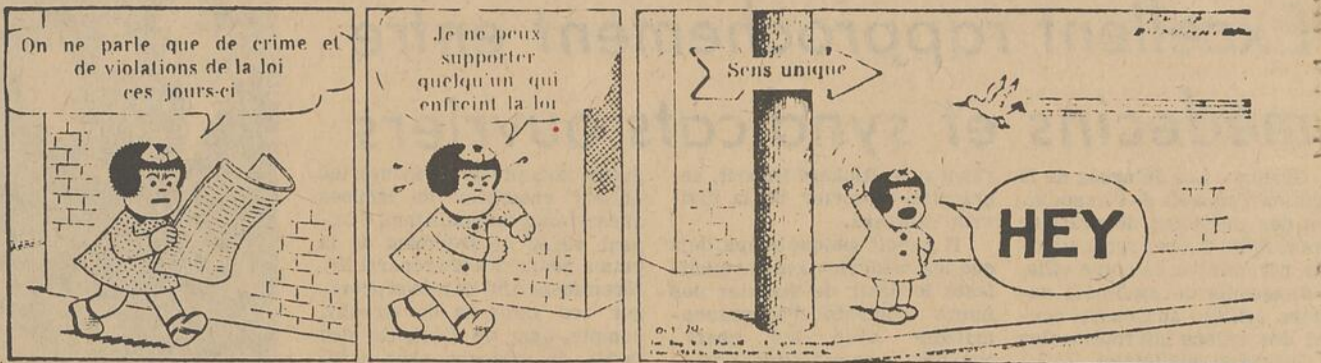
PARIS (AFP) — Jean Banzat, l'âge, six personnes reprennent le chemin de leur maison: une fillette, une jeune femme, un paysan, un vagabond, un vieillard et une octogénaire. Le lecteur va donc savoir ce que chacun éprouve et l'effet produit par les revenants sur ceux qu'il revoit.

A travers ce récit insolite, Jean Banzat montre qu'on ne vit que dans la mesure où l'on est aimé.

Jean Banzat a été, en 1941, l'un des sept premiers membres du comité national clandestin des écrivains de la zone nord. Directeur littéraire des éditions Bernard Grasset entre 1945 et 1953, il est aujourd'hui membre du comité de lecture des éditions Gallimard où a été édité "Le faussaire".

Il s'agit d'un roman fantastique sur les rapports des vivants et des morts. Par une nuit d'hiver, à la limite du Limousin et du Poitou, le démon ressuscité pour 36 heures les morts des deux dernières années. Ainsi, dans un petit cimetière de vil-

Vous rencontrerez vos amis à la CLINIQUE DE SANG



Fructueuse réunion à Granby

Excellent rapprochement entre médecins et syndicats ouvriers

Granby. Les délégués de la division Yamaska de l'Association des médecins de pratique générale du Québec rencontrèrent, récemment en notre ville, 17 dirigeants de syndicats ouvriers affiliés au Conseil central des unions internationales de Granby et du district.

Le groupe syndical, présidé par M. Philippe Duhamel, discuta durant plus de deux heures avec les docteurs Jean Guertin, vice-président de la Fédération des omnipraticiens du Québec et administrateur de la division Yamaska; Maurice Noisieux, président du comité des assu-

rances; et Richard Dupont, secrétaire-trésorier de la division Yamaska.

Il y avait quelque temps, déjà que les médecins avaient manifesté le désir de discuter des futurs contrats d'assurance-maladie avec les chefs ouvriers. Les entretiens portèrent sur l'assurance-hospitalisation, l'assurance-santé et les honoraires des médecins.

Cette rencontre fut des plus sérieuses et constructives. Plusieurs conclusions ont été tirées de ce contrat. Il fut démontré que les assurances-maladie actuellement en vi-

gueur dans plusieurs industries étaient entachées de lacunes assez importantes. Ainsi, l'argent versé en paiement de la prime pourrait être réparti différemment afin de mieux protéger les citoyens de Granby, compte tenu de l'échelle des tarifs du médecin, chez nous.

Les dirigeants ouvriers ont quitté la réunion convaincus que les médecins peuvent leur être utiles en leur précisant mieux leurs besoins dans le domaine de la santé. Il semble qu'un ou plusieurs syndicats demanderont incessamment le concours d'un médecin à titre d'avisur.

Il ressort, en définitive, que médecins et syndiqués veulent fermement que les différentes clauses des contrats d'assurance-maladie ou d'assurance-santé soient scrupuleusement respectées et par les assurés et par les médecins.

Cette réunion médicale-ouvrière a prouvé que certains préjugés existant entre les deux groupes pourraient disparaître facilement et rapidement à la suite d'un dialogue plus fréquent.



VOICI DANS QUEL état M. Paul Meunier, gérant de l'usine Federal Pacific a trouvé son bureau après qu'il fut visité par des cambrioleurs. Après avoir cassé la serrure avec un tournevis, les voleurs ont ensuite éparpillé un peu partout, papiers et documents. N'ayant pu trouver d'argent, ils ont dû se contenter de coffres d'outils et de cuivre.

Vous rencontrerez vos amis à la

CLINIQUE DE SANG



LA SEIZIEME RECEPTION annuelle que la compagnie Thor Mills Ltd offre à ses employés a eu lieu au Club de golf de Granby. On voit de gauche à droite M. W.T. Ward, vice-président et gérant général de Thor Mills; Mme Ward; M. H.K. McLean, président de la compagnie, et son épouse; M. W.R. Halé, vice-président des ventes de Thor Mills en compagnie de son épouse et M. J.F. McCourt, secrétaire-trésorier.

Selon M. Orpha Choinière

Le Centre culturel s'avérera à la longue un éléphant blanc

GRANBY. - M. Orpha Choinière, échevin de la cité de Granby, a suggéré au maire, M. Paul-O. Trépanier, d'abandonner le projet de la construction d'un Centre culturel à Granby et de consacrer les fonds qui serviraient à la réalisation de ce projet à l'aménagement d'un centre qui pourrait recevoir les enfants qui, souffrant de maladies mentales ou physiques, ne peuvent être acceptés par la Commission

scolaire. Il a ajouté que ce centre pourrait être aménagé à proximité du futur campus scolaire et que la Commission scolaire pourrait céder le terrain nécessaire à la cité.

M. Choinière répondait alors aux idées émises par M. le maire Paul-O. Trépanier, dans le manifeste dont il a donné lecture à la réunion du 7 décembre.

L'échevin croit que l'aménagement du centre qu'il préconise, au lieu de la construction d'un Centre culturel, éviterait la multiplicité des salles vouées à l'art, étant donné que la Commission scolaire aura son propre auditorium. En un mot, M. Choinière accorde plus de valeur à son projet qu'à celui de M. Trépanier.

Jugeant le projet de construction d'un centre qui recevrait les enfants souffrant de maladies physiques et mentales comme souhaitable, M. Trépanier a fait remarquer qu'il ne s'agit pas d'une affaire qui regarde la cité.

Soulignant que les commissions scolaires ont envahi le champ de l'impôt foncier et que le gouvernement prélève maintenant une taxe de vente pour la remettre sous forme de ristournes, M. Trépanier a déclaré que les municipalités s'exposent à perdre le contrôle de leurs sources de taxation et par conséquent leur autonomie.

Reprenant la parole, M. Choinière a dit qu'il ne revient pas à la Commission scolaire de s'occuper des 120 enfants qui souffrent de diverses maladies et qu'elle ne peut pas recevoir. Il a de plus ajouté que le campus scolaire offrira un auditorium ainsi que des salles pour les adeptes de musique, d'art plastique, etc.

M. Choinière dit que la population de Granby n'est pas assez nombreuse pour fournir des adeptes aux deux centres, soit le centre culturel et le centre du campus scolaire.

LE SITE
M. Choinière a ensuite dit que le site préconisé par le maire pour la construction du Centre culturel fut mal choisi. A ce moment-là de la discussion, M. le maire a fait savoir que le Centre d'apprentissage des métiers de la construction constitue une erreur de \$1,000,000 en raison de son site.

M. Trépanier a ajouté que la réalisation du Centre culturel se fera dans le contexte de la rénovation urbaine et que pour être en santé, une ville doit sans cesse renouveler son cœur.

Il a fait remarquer que des troupes n'auraient pas autant de facilité à réserver une salle à une date voulue en se présentant à la direction d'un auditorium qu'à la direction d'un Centre culturel.

M. le maire estime que la construction d'un Centre culturel s'impose. Il ajoute que cet édifice offrira des salles pour la céramique, le dessin, le modelage, le chant, le piano, etc.

M. Choinière a continué en disant que le Centre culturel s'avérerait à la longue un éléphant blanc. M. Choinière a ajouté que la réalisation de ce

Pas de neige au parc Dubuc

GRANBY - La voirie municipale de la cité de Granby ne pourra utiliser le parc Dubuc pour déposer la neige provenant des rues de ce secteur, cet hiver.

Le conseil municipal a pris une décision dans ce sens. Grâce à cette mesure, la cité ne se trouvera plus dans l'obligation de procéder au nettoyage du terrain de ce parc, le printemps, après la fonte des neiges.

Quelques personnes ont demandé l'autorisation d'utiliser le parc Dubuc pour se promener en skido. Sur ce sujet, le conseil municipal rendra sa décision à la réunion du 21 décembre.

Bureau médical de l'hôpital

Le Dr A. Duchesne est élu président

GRANBY -- Le docteur Antonio Duchesne M.D., de notre ville, était élu, hier midi, président du Bureau médical de l'Hôpital St-Joseph de Granby. A ce poste, le docteur Duchesne a succédé au Dr Georges-E. Lemyré M.D., de St-Césaire. Aux autres fonctions du conseil exécutif, les médecins élisent Dr André Lefebvre, M.D., Roxton Falls, vice-président; Dr Gérald Dupont M.D., St-Césaire,

re, secrétaires; Dr Léon Leduc M.D., Granby, trésorier; et Dr Marcel Rodrigue M.D., Granby, conseiller.

Au cours de leur assemblée générale annuelle tenue à l'Hôpital, les médecins membres du bureau ont expédié plusieurs affaires de routine. Ils se sont plus à reconnaître l'excellence et l'utilité des cours de perfectionnement post-universitaire qui sont dispensés chaque jeudi sous les auspices de l'Association des médecins de pratique générale du Québec.

La police mène une enquête sur la mort de M. Paul Harbec

GRANBY. - Un citoyen de Granby, M. Jean-Louis Robert, s'est avancé à l'avant de la salle du conseil, alors que la séance publique de la commission municipale de protection à la personne et aux propriétés prenait fin, afin de demander ce qui se produisait dans le cas d'une personne du nom de Paul Harbec, qui serait décédée dans les cellules du poste de police de la cité de Granby.

M. le maire Paul-O. Trépanier s'est empressé de répondre que l'on faisait actuellement enquête dans cette affaire.

LISEZ ET FAITES LIRE LA VOIX DE L'EST



Dr Antonio DUCHESNE M.D.

Splendide choix pour Noël

Nous avons la fourrure qu'elle aimera... à un prix qui vous plaira

<p>MOUTON BRUN Uni ou garni de vison à partir de</p> <p>359.</p>	<p>MOUTON DE PERSE GRIS Uni ou garni de vison Col de vison si désiré. Belle valeur à partir de</p> <p>329.</p>
--	--

MOUTON DE PERSE NOIR
Uni ou garni de vison Une valeur vedette de notre vente, à partir de

325.

MANTEAU DE VISON NOIR
Peaux horizontales à partir de

795.

Choix - Qualité
Service - Garantie
et renommée

VOILA POURQUOI VOUS DEVEZ ACHETER UNE FOURRURE SIGNED

ACHETEZ VOTRE VOITURE USAGÉE DE MODELE 1962-1963 ou 1964

Echangez votre voiture usagée pour une FORD CUSTOM 65 sans qu'il vous en coûte un sou. Un cadeau de Noël que seul LUC GIRARD peut vous offrir

EN SPECIAL	
FORD 1964 Sedan, 8 cyl., Automatique	2650.
FORD 1963 automatique,	1850.
PLYMOUTH 1962 Toit rigide, Tout équipé,	1650.

UN TELEVISEUR GRATUIT

Tous nos clients et amis qui visiteront notre salle de montre d'ici le 24 décembre prochain pourront s'enregistrer pour le tirage d'un magnifique appareil de télévision. Enregistrez-vous... Il n'en coûte rien...



Votre nom sera peut-être tiré au hasard le 24 décembre prochain Vous deviendrez alors propriétaire d'une Ford Custom '65

FORD

Luc Girard

GRANBY, QUE. AUTO INC.

922 PRINCIPALE 378-7918

Plus de 100 Voitures usagées au choix